

CONDUITE ADMIRABLE
DE
LA PROVIDENCE

DANS L'ŒUVRE
DU SALUT DE L'HOMME
OPÉRÉE PAR JÉSUS-CHRIST.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE I^{er}.

DEPUIS LA CRÉATION DU MONDE JUSQU'À LA CHUTE
D'ADAM.

SOMMAIRE. — I. Le monde a eu un commencement et n'est pas éternel. — II. Fausseté des dynasties anciennes des Égyptiens, et des annales des Chinois. — III. Commencement des années du monde; Adam a été le premier homme. — IV. Le temps commença avec la première créature. — V. La créature fut en même temps spirituelle et corporelle. — VI. Les anges, dont plusieurs prévariquèrent, furent créés en même temps que le ciel. — VII. La terre fut créée vide; la matière fut créée conjointement avec la forme; comment s'explique: *Et spiritus Dei ferabatur super aquas.* — VIII. Le premier jour, Dieu créa la lumière. — IX. Tout fut créé en six journées distinctes. — X. Dans le deuxième

jour, Dieu créa le firmament. — XI. Le troisième, il sépara la terre de la mer. — XII. Le quatrième, il créa le soleil et la lune. — XIII. Le cinquième, il créa les poissons et les oiseaux. — XIV. Le sixième, il créa les animaux, et il fit l'homme à son image. — XV. Comment s'explique : *Et inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ*. — XVI. Dieu donna à l'homme le pouvoir sur tous les animaux. — XVII. Le septième jour Dieu se reposa. De l'arbre de la vie et de l'arbre de la science du bien et du mal. — XVIII. La terre, plus vraisemblablement, a été formée en automne. — XIX. Dans quelle région fut placé le paradis, et si ce lieu existé aujourd'hui. — XX. Défense de manger du fruit de l'arbre de la science. Ève fut formée avec une des côtes d'Adam. *Crescite et multiplicamini* ne fut point un précepte. — XXI. Guerre entre la femme et le serpent. — XXII. Si c'était un véritable serpent. — XXIII. Erreur d'Ève, péché d'Adam. — XXIV. Adam et Ève sont sauvés. — XXV. Prophéties de la venue du Messie. — XXVI. L'histoire du peuple hébreu ne fut qu'une prophétie du Messie. — XXVII. Promesse du Messie, renouvelée à Abraham. — XXVIII. Elle est révélée à Job, et à d'autres gentils. — XXIX. Prophéties de Jacob. — XXX. De David. — XXXI. Passion du Christ prédite par Isaïe. — XXXII. Prophétie de Jérémie. — XXXIII. — Prophétie de Daniel des 70 semaines. — XXXIV. Depuis quel temps l'on compte les 70 semaines. — XXXV. Prophétie de Michée de la naissance du Christ. Prophétie de Balaam de l'étoile qui apparut aux mages. Prophétie d'Osée. — XXXVI. Prophétie d'Aggée et de Malachie. — XXXVII. Serpent de bronze. — XXXVIII. Sacrifice d'Abraham. — XXXIX. Bouc émissaire. — XL. Sacrifices de sang. — XLI. Jésus, par son sang, nous ouvre les portes du ciel. — XLII. Espérance dans ce sang. — XLIII. Ingratitude et châtement des Hébreux.

1. C'est un dogme de notre foi, que le monde a eu un commencement et qu'il ne sera pas éternel. Le concile de Latran déclare (4. In cap. firmiter de sum. trinit. etc.) que Dieu au commencement tira du néant l'une et l'autre créature, l'angélique et l'humaine : ce que Moïse avait dit par ces mots : « *In principio creavit Deus coelum et terram.* »

(Gen. 1. 1.) Nous ne chercherons pas ici à nous étendre sur ce sujet, car nous avons amplement rempli cette tâche dans le livre intitulé : *Vérité de la foi*; (1) ce principe a été généralement avoué par les philosophes anciens; cette vérité reçoit de grandes lumières par les histoires de toutes les nations les plus reculées, qui nous démontrent l'origine de celles qui se sont succédé, et qui ont été mentionnées par Moïse, l'écrivain le plus ancien, qui a raconté la naissance des premiers peuples, tels que les Hébreux, les Phéniciens, les Égyptiens, les Assyriens, les Persans, les Arabes, etc. Le commencement du monde se prouve encore par l'invention des sciences et des arts, de la navigation, de la guerre; de même que par les connaissances qui ont paru de temps en temps sur la terre, telles que les nouvelles lois, les arts de la poésie, de la peinture et de la culture des champs. L'on connaît l'époque à laquelle ces progrès prirent naissance et furent perfectionnés.

II. Les Égyptiens assurent que leur royaume a été fondé plusieurs centaines d'années avant l'époque rapportée par Moïse dans son *Histoire de la création du monde*. On doit considérer cette assertion comme une fable, puisque le P. Noël Alexandre (2), dans son *Histoire Ecclésiastique*, prouve évidemment la non-existence des anciennes dynasties égyptiennes (3), de même que la fausseté des annales des Chinois. Cassini, Tison et Fréret, après les avoir examinées, ont démontré que leur existence ne remontait pas

(1) Ver. de la Foi, part. 1, chap. 2, n. 6, a. 14.

(2) P. Nat. Al., Hist. Eccl., tom. 1, diss. 1.

(3) Voir le nouvel ouvrage de M. de Bovet relativement aux dynasties égyptiennes.

au-delà des règnes d'Yao et de Cuna, les fondateurs de la Chine, vers l'année 1990 avant l'ère chrétienne. D'après les calculs qui ont été faits, ces annales ne peuvent avoir une origine qui remonte même jusqu'à l'époque du déluge universel.

III. Il y a plusieurs opinions diverses sur l'époque précise du commencement du monde. Mais d'après ce qu'en ont dit Bossuet, Huet, le P. Noël Alexandre, Calmet, Usserius, Lancelot, Tirin et tant d'autres écrivains modernes, on en infère que le monde a été créé vers la 4,004^e année avant la venue du Messie. Adam a été le premier homme créé de Dieu, comme ce passage de la Sainte-Écriture nous le prouve : « In die qua creavit Deus hominem... et vocavit nomen eorum Adam, etc. » (Gen. v. 1. 2.) Ainsi que ces paroles de S. Paul : « Factus est primus homo Adam in animam viventem. » (I. Cor. xv. 45.) L'on peut consulter à ce sujet le P. Alexandre (1), qui le confirme par beaucoup de preuves contre l'auteur du faux système des préadamites.

IV. Moïse, en racontant la création du monde, dit : « In principio creavit Deus cœlum et terram. » Ces paroles indiquent assez que le monde fut créé du néant, et qu'il fut formé avant le temps et avant toutes choses. Mais comment dit-on avant le temps ? Le temps n'existait donc pas avant que le monde fut créé ? Non, répond S. Augustin ; assurément le temps que nous mesurons par le mouvement des cieux, des étoiles, et du premier mobile, n'existait pas avant la première créature. « Facta creatura (dit ce saint), motibus cœperuut currere tempora ; unde ante creaturam frustra tempora requiruntur, quasi possint

(1) P. Nat., Hist. Eccl., tom. 1, diss. 3, art. 1.

» invenire ante ipsa tempora..... potius ergo tempus a
 » creaturis, quam creatura coepit ex eo tempore; utrum-
 » que autem a Deo. » C'est-à-dire que Dieu a formé du
 néant le temps et la créature (1).

V. Plusieurs pères, tels que S. Basile, S. Ambroise et S. Jérôme, croient que Dieu créa d'abord la créature spirituelle, c'est-à-dire les anges, et puis la corporelle. Mais S. Augustin, Bédä, Rupert, le maître des sentences, et plusieurs autres pensent que les anges furent créés en même temps que le monde. Cette opinion est la plus probable, puisque le quatrième concile de Latran, tenu sous le pontificat d'Innocent III, déclare (au chap. firmiter 1. de summ. Trinit., etc.) « Firmiter credimus Deum ab initio tempo-
 » ris utramque de nihilo condidisse creaturam spiritualem
 » et corporalem, angelicam videlicet et mundanam : ac
 » deinde humanam, quasi communem ex spiritu et cor-
 » pore constitutam. » Cela fut spécialement prononcé contre Origène qui dit faussement que les âmes avaient été créées avant les corps.

VI. Ainsi, dans ce premier jour, Dieu créa à la fois le ciel et la terre ; mais le ciel n'était pas vide comme la terre, puisqu'il était habité par les anges. L'homme fut formé le sixième jour. Au commencement les anges ne jouirent pas de la lumière de la gloire ni de la présence de l'essence divine. Dieu voulut qu'ils s'en rendissent dignes par leur obéissance. La plupart d'entre eux se soumirent aux volontés de l'Éternel ; mais les autres, poussés par l'orgueil, perdirent la gloire céleste : guidés par Lucifer, qui se mit à leur tête, ils se révoltèrent contre le Seigneur ; Dieu les chassa du ciel, et il les condamna (selon que l'écrivit l'apô-

(1) S. Aug., in Gen., vide in loco cit.

tre S. Jude, ép. vers. 6.) à être renfermés jusqu'au jour du grand jugement dans les ténèbres de l'enfer. « In iudicium magni diei, vinculis eternis sub caligine reservavit. » (Ibid.)

VII. « Terra autem erat inanis et vacua, et tenebrae erant super faciem abyssi, et spiritus Dei ferebatur super aquas. » (Gen. 1. 2.) Gabriel et Abulensis rapportent que dans le commencement la terre fut créée sans forme, et que les matières de la terre, de l'eau, de l'air et du feu ne formaient qu'une seule masse confuse. Mais S. Augustin dit que la matière et la forme furent créées en même temps : « Cum sit utrumque concreatum et unde factum est, et quod factum est » (1). De manière que la matière précéda la forme par la nature et non par le temps. Cependant la terre fut créée vide, comme le dit l'Écriture : « Terra autem erat inanis et vacua, » c'est-à-dire privée de plantes et d'animaux. « Et tenebrae erant super faciem abyssi. » L'abîme des eaux recouvrait toute la terre, de manière qu'avant la création de la lumière, il n'y avait sur la terre que ténèbres et obscurité. Il est dit ensuite : « Et spiritus Dei ferebatur super aquas. » Cajetan et Severien sont d'avis que cet esprit de Dieu n'était qu'un ange qui donnait le mouvement aux eaux. Tertullien et Théodoret croient au contraire que ce n'était que le vent. Mais S. Ambroise, S. Basile, S. Athanase, S. Jérôme, S. Augustin, et presque tous les pères pensent, avec plus de probabilité, que c'était le Saint-Esprit par lequel l'amour divin donna à l'eau la vertu de sanctifier le baptême. C'est pour cela qu'à la bénédiction des fonts baptismaux, la sainte Église dit : « Deus, cujus spiritus super aquas fere-

(1) S. Aug., in Gen., cap. 14 et 15.

» batur, ut jam tum virtutem sanctificationis aquarum
» natura conciperet luce sua corporea. »

VIII. Dans le même jour, Dieu créa la lumière « Dixit-
» que Deus fiat lux, » (y. 3.) qu'il appela jour, en le
séparant des ténèbres qu'il nomma nuit. L'arrivée du soir
forma le premier jour. « Et divisit lucem a tenebris. »
(Gen. v. 4.) S. Augustin, en interprétant le chap. 17 de
la Genèse, croit que par la lumière on entendait les anges
obéissans, et par les ténèbres les anges pervers; mais
attendu l'histoire de Moïse, l'interprétation de S. De-
nis (1) semble la plus propre et la plus commune, puis-
qu'il entend la lumière corporelle. Cette opinion est aussi
partagée par S. Ambroise (2) qui dit que la lumière fut
telle : « Quæ oculis corporalibus comprehenderetur, sed
» sine subjecto. » S. Grégoire de Nazianze, Beda, Théodoret et S. Thomas sont également d'avis que cette lu-
mière était de la même nature que celle du soleil avec la-
quelle le soleil fut créé le quatrième jour.

IX. L'Écriture dit : « Appellavitque lucem diem, et
» tenebras noctem : factumque est vespere et mane dies
» unus. » (Gen. y. 5.) Plusieurs ont cru que Dieu ne créa
pas toutes les choses en six jours distincts, comme l'assure
Moïse, mais toutes au même moment. S. Augustin a été
de cet avis (3), mais l'on croit que ce saint a dit cela plu-
tôt par *controverse* que par *conviction*. Au reste, le P.
Noël Alexandre (4) affirme que la maxime contraire a été
professée par S. Grégoire-le-Grand, le vénérable Beda, et
plusieurs autres pères, à l'exception de Cajétan. S'il en

(1) S. Dionis, De div. nom., cap. 3.

(2) S. Amb., Hex., cap. 19.

(3) S. Aug., in Gen., l. 6, cap. 22 et l. 7, De civitate Dei, c. 7.

(4) Hist. Eccl., tom. 1, diss. 1, art. 8.

était ainsi, l'on ne pourrait pas s'expliquer le précepte imposé aux Hébreux de s'abstenir de travailler le samedi, à l'exemple de Dieu « qui requievit die septimo, » ni comment la lumière aurait été séparée des ténèbres si toutes les choses avaient été créées dans un même temps.

X. Le second jour, Dieu créa le firmament, qui est suivant les uns la voûte étoilée du ciel, et suivant les autres l'intervalle de l'air où sont réunis les nuages. L'Écriture dit : « Fiat firmamentum in medio aquarum, et » dividat aquas ab aquis. » (Gen. γ . 6.) S. Jean Chrysostôme entend par ce firmament le ciel semé d'étoiles qui sépare les eaux supérieures des inférieures; cette opinion est partagée par S. Athanase, Beda et S. Augustin, et ils le prouvent par le septième verset de la *Genèse*. « Et fecit Deus firmamentum, divisitque aquas quæ erant sub » firmamento, ab his quæ erant super firmamentum. » Uni à ce que dit David au psaume cXLVIII, γ . 4 : « Et aquæ » omnes quæ super cælos sunt laudent nomen Domini. » C'est pourquoi S. Augustin a dit depuis : « Major est Sa- » cræ Scripturæ auctoritas, quam omnis humani ingenii » capacitas. » Mais l'opinion la plus commune, que les auteurs modernes ont adoptée d'après S. Basile, S. Ambroise, le P. Noël Alexandre (1) et autres pères et interprètes, est que par les eaux au-dessus des cieus on doit entendre les eaux qui sont sur la terre et sous le ciel étoilé.

XI. Le troisième jour, le Seigneur réunit les eaux dans un lieu qu'il appela la mer (vers. 9.), et il ordonna à la terre, qui jusqu'alors était couverte par les eaux, de paraître découverte, et de produire les plantes, les arbres, les

(1) Nat. Alex., diss. 1, art. 2, prop. 1.

fruits et leurs semences : « *Herbam virentem, et facientem*
 » *semen et lignum pomiferum cujus semen in semetipso*
 » *sit.* » (vers. 11.) L'on doit observer ici que plusieurs
 plantes, telles que le saule, le roseau, l'ormeau, le safian,
 la menthe, et tant d'autres, n'ont point proprement de la
 graine ; mais à sa place leur racine (ainsi que l'observent
 S. Basile et S. Ambroise) a une certaine vertu qui opère
 leur reproduction. L'on croit que ce fut dans ce même jour
 que Dieu forma le paradis terrestre : lieu de délices qu'il
 destina pour Adam, et où il plaça l'arbre de la vie, de la
 science du bien et du mal.

XII. Le quatrième jour, Dieu fit les deux grands lumi-
 naires, c'est-à-dire le soleil pour donner la lumière au
 jour, et la lune pour éclairer la nuit. « *Fiant luminaria in*
 » *firmamento cœli, et dividant diem ac noctem et sicut in*
 » *signa et tempora, et dies et annos.* » (Gén. 1. 14.) Par
signa, ainsi que l'écrivit S. Basile, l'on entend les signes
 pronostiques des temps sereins ou pluvieux qu'on aper-
 çoit dans le soleil et dans la lune ; et par *tempora*, les
 quatre saisons de l'année. « *Dies et annos* » veut signifier
 que le soleil et la lune servent également à compter les
 jours et les années. Observons ici qu'Isaïe a dit : « *Ecce*
 » *ergo reverti faciam umbram linearum, per quas des-*
 » *cenderat in horologio. Achan in sole, etc.* » (Isaïa.
 xxxviii. 8.) L'on croit que les horloges furent inventées au
 temps d'Achas.

XIII. Au cinquième jour, Dieu créa les poissons et les
 oiseaux en disant : « *Producant aquæ reptile animæ vi-*
 » *ventis, et volatile super terram.* » (Gen. II 20.) On dit
 que les poissons et les oiseaux ont été produits des eaux à
 cause de la grande ressemblance qu'ils ont entre eux, ainsi
 que l'eau et l'air, comme les poissons et les oiseaux se

ressemblent par la légèreté et l'agilité : de là les oiseaux aquatiques.

XIV. Le sixième jour, Dieu créa tous les animaux selon leurs espèces, et les serpents. (Gen. 1. 24 et 25.) Dans ce même jour, il créa l'homme en formant son corps avec de la terre. Il lui donna une âme en disant : « *Faciamus* » *hominem ad imaginem et similitudinem nostram.* » (Ibid. 26.) S. Augustin pense que Dieu dit *ad similitudinem*, et non *ad paritatem*, parce qu'il n'y a que le Verbe divin qui a été seulement engendré du Père, et qui soit la véritable image de Dieu ; mais l'homme ne fut créé qu'à son image et à sa ressemblance. L'homme a deux images ou deux points de ressemblance avec Dieu, l'une est naturelle et l'autre surnaturelle. La première consiste dans le don que Dieu a fait à l'âme d'être spirituelle, immortelle (mais non pas corporelle), et en lui accordant la puissance de la liberté et de la volonté. La seconde image, qui est surnaturelle, consiste dans la grâce sanctifiante par laquelle l'homme se reconnaît. « *Consors divinæ naturæ,* » ainsi que l'écrit S. Pierre. (II. Petr. 1. 4.) Mais cette image se perd et chancelle quand l'homme vient à pécher, quoique Dieu, dans sa miséricorde, consente à la rendre son image lorsque l'homme, par son repentir, se dispose à la recouvrer.

XV. L'on trouve dans la *Genèse* (chap. 11. 2. 7.) : « *Formavit igitur Dominus Deus hominem de limo terræ, et inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ, et factus est homo in animam viventem.* » Le texte hébreu, au lieu de *vitæ*, dit *spiraculum vitarum* par lesquels on entend les trois vies, c'est-à-dire la *végétative*, comme celle des plantes, la *sensitive*, comme celle des animaux, et la *raisonnable*, qui est celle qu'ont les anges et les hommes.

Dieu ne tira pas les ames de la matière, mais il les insinua et les inspira à l'homme, comme le disent les SS. Pères, en les tirant du néant.

XVI. Le Seigneur donna à l'homme (c'est-à-dire à Adam et Ève) et à toute sa postérité la supériorité sur tous les animaux. « Et præsit piscibus maris, et volatilibus cœli » et bestiis omnique reptili, etc. » (Eod. y. 26.) Ainsi l'homme dans l'état de l'innocence était le maître de tous les animaux; et cela d'abord par la science naturelle par laquelle il devait se faire obéir par les animaux, et puis par une providence particulière de Dieu qui soumit les bêtes à l'empire de l'homme, lorsqu'il voulut qu'Adam les distinguât par leurs noms. Ainsi Dieu disposa tant que l'homme lui serait fidèle, et cela par la grande dignité qu'il lui avait accordée. L'homme cependant conserva cette domination, même après son péché, ainsi que l'assure la *Genèse*, chap. ix. y. 2 et 3, où Dieu dit : « Et terror vester » sit super cuncta animalia terræ...; et omne quod movetur et vivit, erit vobis in cibum. » C'est pour cela que la chasse et la pêche sont permises à l'homme. Le péché pourtant affaiblit beaucoup cette autorité, et notamment vis-à-vis des bêtes féroces.

XVII. Enfin le septième jour, Dieu se reposa de la création. « Et requievit Deus, die septimo, ab omnibus operibus suis. » Ayant déjà créé la terre, il y plaça le paradis, qui était un lieu de délices, et il y mit Adam. Dieu remplit ce paradis de toute espèce de fruits, et y plaça aussi l'arbre de la vie, et l'arbre appelé par Moïse de la science du bien et du mal. (chap. 2. y. 9.) Selon Origène l'arbre de vie fut un arbre véritable. Bellarmin et Vincent de Beauvais prétendent que l'homme se nourrissait de son fruit avant que d'aller à la gloire. Scot, Cajétan et plusieurs autres pensent

que ce fruit avait la vertu naturelle de conserver la vie en la délivrant de tous les maux. Et que Dieu transportait l'homme, sans la mort, de la terre à la gloire du ciel. Mais le P. Noël (1) et d'autres veulent que ce fruit prolongeât la vie par sa vertu, qui n'était pas naturelle, mais que Dieu lui avait donnée. Mais il existe plusieurs opinions sur l'arbre appelé par Moïse de la science du bien et du mal; la plus probable est celle du P. Noël, qui croit que cet arbre fut ainsi appelé parce que l'homme, en mangeant de son fruit, commit à son préjudice le bien de son obéissance, et le mal de sa désobéissance. D'autres pensent que cet arbre était le figuier par la raison qu'Adam, après son péché, se couvrit de ses feuilles, (chap. 3. v. 7.) cet arbre étant le plus rapproché de lui. On prétend aussi que c'était la vigne, et le pommier, d'après ce qu'on lit dans le *Cantique* (chap. VIII. v. 5.) : « Sub arbore » malo suscitavi te. » Mais le nom de pomme peut s'appliquer à tous les fruits. D'autres croyent enfin que cet arbre était différent de tous les autres.

XVIII. A l'occasion de tous ces faits racontés par Moïse dans la *Genèse*, les érudits ont soulevé plusieurs questions, et ont émis diverses opinions, sur lesquelles il convient de s'arrêter un instant. L'on demande dans quelle saison de l'année la terre a été créée, si ce fut au printemps ou en automne. Plusieurs saints Pères, (ainsi que le rapporte Tournely (2)) tels que S. Basile, S. Cyrille de Jérusalem, S. Grégoire de Nazianze, S. Léon et plusieurs autres, estiment que c'était au printemps. Tirin (3), dans les préliminaires de ses *Annotations sur l'Écriture-Sainte* (Chron,

(1) P. Nat., Diss. 2, art. 2, prop. 2.

(2) Tourn. Prælect. theol., tom. 3 de op. sex. dier. 9, 2, à 2.

(3) Tir., Chron. sacr., cap. 9.

sacr. cap. 9.) dit que c'est l'avis de presque tous les Pères. La raison sur laquelle ils appuyent cette opinion, c'est parce que dans l'*Exode*, au chap. 12, on lit que le mois *nisan* (qui est dans l'équinoxe du printemps) est le premier mois de l'année. « Mensis hic vobis initium mentium primus » est vobis in mensibus anni. » D'un autre côté le P. Noël Alexandre (1) ainsi que de Lira, Scaliger, Péteau (2) et Usorius (3) pensent avec plus de probabilité que la terre a été créée en automne. La raison est que le *nisan* fut désigné par Moïse pour le premier mois de l'année sacrée, ou ecclésiastique, suivant qu'il lui avait été prescrit par le Seigneur; mais chez les Orientaux, le premier mois de l'année courante était le *tirsi* qui correspond au mois d'octobre qui se trouve en automne, ainsi que le dit S. Jérôme (4). « October erat primus mensis. » La seconde raison est tirée du texte de la *Genèse* (chap. II. v. 6.), où Dieu dit à Adam : « Ex omni ligno paradisi comedite, etc., » et des paroles qu'Ève dit au serpent (chap. III. v. 2.) « De fructu lignorum que sunt in paradiso vescimur, de fructu vero ligni, etc., » et au sixième vers. où il est dit : « Vidit igitur mulier, quod bonum esset lignum ad vescendum, etc. » C'est pourquoi il paraît que dans ce temps-là les fruits étaient déjà mûrs, tandis que la maturité des fruits se rapporte plus à l'automne qu'au printemps.

XIX. On demande en outre dans quelle région de la terre fut placé le paradis. Le P. Noël (5) dit que le lieu

(1) Nat. Al., Hist. Eccl. tom. 1, diss. 1 à 8, prop. 2.

(2) Petav., lib. 9, De doctr. temp., c. 6.

(3) Usser., in Ann. sacr.

(4) S. Hieron., in Comm. ad c. 1, Ezech.

(5) P. Nat., Diss. 2, prop. 1.

du paradis fut corporel et non allégorique, ainsi que l'écrivit Origène, dont les erreurs ont été combattues par S. Ambroise, par S. Jérôme, par S. Augustin et par d'autres saints Pères. L'opinion d'Origène, suivie depuis par l'impie Photius, est en contradiction évidente avec le texte de l'Écriture qui dit : « Plantaverat autem Dominus Deus » paradisum voluptatis a principio in quo posuit hominem quem formaverat. » (Gen. II. 8.) C'est une question fort obscure que celle de savoir au juste dans quelle contrée fut situé le paradis. Si l'on considère ces paroles : « Egressus Cain a facie Domini, habitavit profugus in » terra ad orientalem plagam Edon » (Gen. IV. 16.) Il paraîtrait que le paradis était dans l'Orient. Plusieurs ont cru qu'il était situé dans les Indes orientales, d'autres à Jérusalem ; mais le P. Noël (1) regarde comme plus probable l'opinion de ceux qui pensent qu'il était dans l'Arabie heureuse, dans la Mésopotamie, ou non loin de là, c'est-à-dire là où se réunissaient les deux fleuves, le Tigre et l'Euphrate, dont le paradis était arrosé. Telle est l'opinion du savant évêque Pierre Huet. Le P. Noël a écrit à ce sujet plusieurs mémoires, il dit au n° 10, que plusieurs érudits placent le paradis dans la partie de la Terre-Sainte qui embrasse la mer de Tibériade et d'autres lieux du continent. L'existence de ces contrées est niée par les uns et soutenue par les autres : S. Irénée et Tertullien sont pour l'affirmative et soutiennent que Énoch et Élie y vivent toujours ; mais le P. Noël démontre l'impossibilité de cette assertion. Ce que l'on peut dire de mieux, c'est que cet endroit existe, non pas orné de toutes les délices avec lesquelles Dieu le forma ; car le déluge,

(1) P. Nat., loc. cit., prop. 2, num. 4.

qui dépassa de quinze cubes les montagnes les plus élevées (Gen. c. VII.), submergea les plus belles contrées de la terre; et à tel point que l'on ne reconnaît plus le lieu où se réunissaient le Tigre et l'Euphrate.

XX. Mais poursuivons le cours de l'histoire sacrée. Après que Dieu eut formé le paradis, il y plaça Adam pour l'habiter. « Tulit ergo Dominus Deus hominem, et » posuit eum in paradiso. » (Gen. c. II. v. 15.) D'où il résulte qu'Adam fut créé hors du paradis, et qu'il y fut placé par la suite; mais Ève fut formée dans le paradis, ainsi que l'assurent S. Ambroise et S. Basile, contre l'opinion de Tertullien. Dieu donna à Adam la liberté de se nourrir de tous les fruits du paradis, mais il lui défendit, sous peine de mort, de manger du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal. « In quocumque enim die, » comederis ex eo, morte morieris. » (c. II. v. 17.) Dieu ayant donc créé l'homme, forma la femme d'une côte qu'il tira à Adam tandis qu'il dormait, lui donna Ève pour sa femme en lui disant : « Crescite et multiplicamini. » (Gen. c. II. v. 8.) Cajétan dit que la formation d'Ève avec une côte d'Adam peut s'entendre en sens métaphorique; mais le P. Noël (1) soutient, avec S. Jérôme et S. Augustin et la plus grande partie des Pères et des théologiens, que ce prodige doit être reçu dans sa véritable acception. Le corps d'Adam pour cela ne resta ni mutilé ni déformé; car l'Écriture dit qu'à l'endroit où la côte fut tirée, le Seigneur y mit de la chair, et la difformité disparut : « Tulit unam de costis ejus, et replevit carnem pro ea. » (Gen. II. 21.) Les paroles « *crescite et multiplicamini* » ne furent pas un précepte pour tous, comme le croient les

(1) P. Nat., Diss. 3, art. 2.

hérétiques pour désapprouver le célibat qu'ils détestent ; car ces mêmes paroles « *crescite et multiplicamini*, » Dieu les dit également aux poissons qui n'étaient pas capables de préceptes. Pendant qu'Adam et Ève restèrent dans l'innocence, ils jouirent en ce lieu des délices d'une vie heureuse ; ce fut ce temps que les poètes appelèrent l'âge d'or comme on lit dans Virgile et Ovide. Mais le premier homme et la première femme ayant mangé du fruit défendu, furent maudits de Dieu et chassés du paradis. Cette malédiction pesa sur tous leurs descendans, et depuis lors la corruption s'insinua dans tout le genre humain. Le Seigneur donc laissa à nos pères la liberté de se nourrir de tous les fruits du paradis, mais il leur défendit sous peine de mort, de manger celui de l'arbre de la science du bien et du mal : « *In quocumque enim die comederis* » ex eo, morte morieris. » (Gen. c. II. v. 17.)

XXI. Dieu donna Ève à Adam pour le soulager ; mais Ève fut la cause de sa perte. Cette malheureuse, trompée par le serpent, mangea du fruit défendu ; elle le présenta ensuite à Adam, lequel pour complaire à sa compagne en mangea aussi ; et en se révoltant contre Dieu par cette désobéissance, ils furent condamnés à la mort temporelle et éternelle. Et le Seigneur, ayant pitié de leur damnation et de celle de toute leur postérité, leur promit, par les paroles qu'il dit au serpent : « *Inimicitias ponam inter te* » et mulierem, et semen tuum et semen illius ; ipsa conteret caput tuum » (Gen. c. III. v. 15.) : un rédempteur destiné à les délivrer de tous les maux. Les savans se demandent si l'on doit lire « *ipsa conteret*, » ainsi qu'on le trouve dans la *Vulgate* et dans les ouvrages de S. Ambroise, de S. Chrysostôme, de S. Augustin et de tant d'autres qui prétendent que le texte hébreu ne s'y op-

pose pas; d'autres s'appuyant sur ce texte croient qu'on doit lire *ipse*, car ce terme hébreu est ambigu et peut signifier l'un et l'autre, ainsi que Bellarmin le démontre. Au reste, selon l'opinion commune, ces deux textes ne diffèrent pas en substance, parce que tous croient que la sainte Vierge, qui est certainement la femme désignée par la *Genèse*, et qui devait un jour mettre au monde Jésus-Christ, écraserait la tête du serpent; ou bien que Jésus-Christ par le moyen de Marie, de laquelle il devait naître, vaincrait le démon, ainsi que l'expliquent S. Épiphane, S. Augustin, Beda, Théodoret et d'autres.

XXII. S. Cyrille (1) a cru que ce serpent n'était pas un serpent véritable, et que seulement il en avait pris la forme. Mais S. Augustin (2), avec S. Chrysostôme, Procope et le P. Noël (3), avec S. Basile et S. Jean Damascène disent que ce fut un véritable serpent. Le maître des sentences prétend que c'était Lucifer, qui avait pris la forme du serpent parce que le démon, semblable au serpent, répand son venin en provoquant les âmes au péché et leur donne ainsi la mort. Mais comment Ève n'eut-elle pas horreur du serpent qui lui parlait, qu'elle voyait et entendait? S. Chrysostôme dit qu'Ève, croyant avoir conjointement avec Adam la supériorité sur tous les animaux, d'après ce que le Seigneur avait dit : « *Dominamini piscibus maris et volatilibus cœli, et universis animantibus, quæ moventur super terram* » (Gen. I. 28.), crut de bonne foi que l'un d'entre eux ne pouvait lui faire aucun mal.

Un auteur a eu assez peu de sens pour dire que dans le

(1) S. Cyril., lib. 3, contra Julian.

(2) S. Aug., de Civ., lib. 14, c. 11.

(3) P. Nat., Diss. 3, art. 3.

paradis terrestre les animaux avaient la faculté de la parole : c'est une chimère qu'on ne doit pas même écouter. Au reste, il est vraisemblable qu'en écoutant parler le serpent, Ève croyait que cela se faisait par une puissance ou divine ou diabolique, et qu'elle ne pouvait le démêler.

XXIII. Le serpent l'interrogea : « Cur procepit vobis » Deus, ut non comederetis de omni ligno paradisi? » (Gen. III. 4.) Ève répondit : Il nous est permis de manger de toute sorte de fruits, mais nous ne devons pas toucher l'arbre de la science du bien et du mal, « ne forte moriamur. » Le démon voyant qu'elle ne vacillait que par la crainte de la mort, en disant : « Ne forte moriamur, » lui répondit : « Nequaquam morte moriemini ; scit enim » Deus, quod in quocumque die comederitis ex eo, aperientur oculi vestri, et eritis sicut Dii, scientes bonum et » malum. » (Gen. III. v. 4 et 5.) Il voulut lui persuader par ces mots que Dieu ne les avait pas menacés sérieusement de la mort ; car il n'est pas croyable, lui disait-il, que Dieu, après vous avoir montré tant de bonté, ait voulu vous défendre un fruit si utile à connaître le bien et le mal. Ainsi, Ève pécha la première fois en mettant en doute les menaces du Seigneur, qui avait dit à Adam : *Morte morieris*. L'Ecclésiaste (x. 14.) nous enseigne : « Initium superbiæ hominis, apostatare a Deo » que l'orgueil a été le premier péché d'Adam. Adam a voulu ressembler à Dieu, parce que le serpent lui avait dit : « Eritis » sicut Dii, scientes bonum et malum. » Aussitôt qu'Adam eut mangé du fruit défendu, le Seigneur lui reprocha son orgueil et lui dit : « Ecce, Adam, quasi unus ex nobis » factus est, sciens bonum et malum. (cap. III. v. 22.) Il l'expulsa du paradis, et le condamna à cultiver la terre :

« Emisit eum Dominus Deus de paradiso voluptatis, ut » operaretur terram. » (v. 23.) Il arrive souvent que par ces mots, *nequaquam moriemini*, le démon trompe une foule de pauvres pécheurs, en les engageant à continuer leur mauvaise vie, par l'espoir que Dieu ne les fera pas mourir dans le péché : c'est ainsi que plusieurs se perdent. Cependant Dieu se lasse à la fin ; et lorsque la mesure des péchés est comblée, il punit et met à exécution sa juste vengeance : « Illud sentire nos convenit, tamdiu unumquem- » que a Deo patientia sustineri ; quo consummato, nullam » illi veniam reservari, » dit S. Augustin (1). L'Écriture confirme cette observation (II. Mach. vi. 14.) : « Expec- » tat Deus patienter ut, cum judicii dies advenerit, eos in » plenitudine peccatorum puniat. »

XXIV. Le sentiment des catholiques opposé à celui de Tatien veut qu'Adam ait fait pénitence de son péché et se soit sauvé ; c'est le sentiment de S. Iréné (2), de S. Augustin (3), de Tertullien, de S. Ambroise, de S. Jérôme et de beaucoup d'autres, selon le P. Noël. (Diss. 3. art. 3.) Mais cela se prouve particulièrement par le texte de la *Sagesse* : « Hæc illum, qui primus formatus est a Deo pater » orbis terrarum, cum solus esset creatus, custodivit, et » eduxit illum a delicto suo. » (Sap. x. 1.) On croit que Ève a été sauvée comme Adam par le moyen de la foi en Jésus-Christ, dont la venue pour racheter et sauver le genre humain leur fut révélée, selon S. Thomas (4), par ces mots dits au serpent : « Ipsa vel ipse conteret caput tuum » (Gen. iii. 15.), d'après l'interprétation de S. Irénée, de

(1) S. Aug., De vita Christi, cap. 2.

(2) S. Iren., lib. 5, contra Hæres., c. 34.

(3) S. Aug., Ep. 164, alias 69.

(4) S. Thom., 2, 2, q. 2, art. 7.

S. Cyprien, de S. Jérôme et d'autres Pères dont parle Collet (1).

XXV. La première prophétie de la venue du Messie fut donc faite à Adam : elle fut dans la suite renouvelée plusieurs fois par plusieurs prophètes de l'ancien Testament. Je ne manquerai pas, dans le cours de cet ouvrage, de parler des autres principales prédictions, relatives au Rédempteur, et postérieures à celle-ci ; car, comme le but de cet ouvrage (ainsi que je l'ai exprimé dès le commencement) est de faire voir la conduite merveilleuse de la providence divine pour sauver l'homme par le moyen de Jésus-Christ, il est important que je parle ici de toutes les prédictions faites depuis la création du monde jusqu'à la venue du Messie. Pour comprendre l'infinie charité du Seigneur envers les hommes, il suffit d'observer qu'il s'est toujours efforcé de les ranimer par l'espoir d'un libérateur futur, destiné à les sauver de la ruine causée par le péché d'Adam.

XXVI. L'histoire du peuple hébreu, de ses rois et de ses prêtres ne fut qu'une prophétie continuelle du Messie futur, de son règne et de son sacerdoce. De sorte que tous les événemens arrivés au peuple de Dieu, selon S. Augustin, figuraient et annonçaient Jésus-Christ et son Église : « *Universa ipsa gens, totumque regnum, prophetia fieret Christi, christianique regni* » (2). Aussi, pour bien connaître le christianisme, il est nécessaire d'étudier ce qui concerne la loi de Moïse, origine de notre religion ; elle a pris fin à la venue de Jésus-Christ, ou plutôt elle a reçu de lui sa complète perfection. Voyons pourtant ce que les

(1) P. Collet, *Theol.*, tract. de Incarnat. Verbi, cap. 3, art. 2.

(2) S. Aug., lib. 22, contra Faust., cap. 4.

prophètes inspirés de Dieu, comme dit S. Pierre, et non pas instruits par les hommes, ou poussés par leur propre volonté, ont prédit de Jésus-Christ avant sa venue : « Non » enim voluntate humana allata est aliquando prophetia, » sed Spiritu Sancto inspirati locuti sunt sancti Dei homines. » (II. Petr. II. 2.)

XXVII. Après la promesse du Messie faite à Adam, le Seigneur la renouvela trois fois à Abraham, et dans la seconde il lui déclara expressément que le Messie devait naître de sa race : « Et statuam pactum meum inter me et » te... ut sim Deus tuus, et seminis tui post te. » (Gen. XVII. 7.)

XXVIII. Pendant ce temps Job prédit aussi la venue du Rédempteur, sa mort et sa résurrection qui devait procurer à tous les élus la résurrection des corps au jour du jugement universel ; c'est pour cela qu'il dit : « Scio enim » quod Redemptor meus vivit, et in novissimo die de terra » surrecturus sum, et rursum circumdabor pelle mea, et » in carne mea videbo Deum meum. » (Jo. XIX. 25. et seq.) S. Thomas enseigne que cette révélation fut faite non-seulement à Job, mais à un grand nombre de gentils : « Multis gentilium facta fuit revelatio de Christo (1). » S. Thomas (2) ajoute, que pour se sauver, il suffisait au peuple d'avoir une foi implicite en Jésus-Christ, et de croire en Dieu, libérateur des hommes.

XXIX. Une des prophéties les plus célèbres touchant la personne de Jésus-Christ, fut celle que prononça Jacob au moment d'expirer ; de son lit de mort il prédit à Juda, un de ses fils, que le sceptre, c'est-à-dire l'autorité royale,

(1) S. Thom., 2, 2, q. 2, art. 7 et 8.

(2) S. Thom., loc. cit., art. 7 et 8.

ne serait pas enlevé à sa race jusqu'à la venue du Messie, qui devait être le Sauveur attendu par les nations : « Non » auferetur sceptrum de Juda, et dux de femore ejus, do- » nec veniat qui mittendus est, et ipse erit expectatio gen- » tium. » (Gen. LIX. 8 et 10.) Le mot *sceptrum* signifiait le pouvoir royal, que la tribu de Juda a toujours possédé dans la suite sur les autres onze tribus : « De Juda elegit Do- » minus principes. » (I. Par. xxviii. 4.) De sorte que, lorsque les autres tribus se séparèrent de celle de Juda, cette dernière conserva l'union parmi tous ses membres; elle eut toujours ses rois, même pendant la captivité; à Babylone elle avait droit de vie et de mort sur ses membres, et jugeait conformément à sa loi, comme nous le voyons par l'histoire de Suzanne (Dan. 13, 41 et 62.); et ce n'est qu'au temps de Titus que la tribu de Juda perdit toute autorité, parce que le Messie était déjà venu.

XXX. Il fut prédit aussi par le roi David; dans ses psaumes, David décrit la venue et la passion de Jésus-Christ. Dans le psaume *Expectans expectavi* (xxxix. v. 9. et seq.) le Sauveur dit par la bouche du roi prophète : « Sacrifici- » cium et oblationem noluisti, aures autem perfecisti » mihi; » à quoi S. Paul ajoute : « Corpus autem aptasti » mihi. » (Heb. x. 5.) C'est-à-dire, vous m'avez donné un corps propre à souffrir et à mourir pour le sacrifier sur la croix afin d'expier les péchés des hommes. Dans le psaume xxi, « Deus, Deus meus, etc., » David décrit plusieurs choses relatives à la passion de Jésus-Christ. Il prédit le crucifiement par ces mots : « Foderunt manus meas et » pedes meos; dinumeraverunt omnia ossa mea. » (v. 18.) Il annonce encore que les bourreaux, après avoir crucifié notre Seigneur, se partageraient entre eux ses vêtements, qu'ils tireraient au sort sa robe sans couture pour ne pas

la diviser. « *Diviserunt sibi vestimenta mea, et super vestem meam miserunt sortem.* » (ÿ. 19.) Voilà pourquoi S. Matthieu écrivit dans la suite (27. 35.) : « *Ut impleretur quod dictum est per prophetam dicentem, diviserunt sibi, etc.* » Dans le psaume LXVIII. ÿ. 8 David prédit qu'on lui donnerait à boire, sur la croix, du vinaigre et du fiel : « *Et dederunt in escam meam fel, et in siti mea potaverunt me aceto.* »

XXXI. Le prophète Isaïe a prophétisé spécialement les peines particulières que Jésus-Christ devait souffrir dans sa passion. Je ne parlerai pas de sa naissance d'une vierge : « *Ecce Virgo concipiet et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel.* » (Is. VII. 14.) Je ne parlerai pas non plus des autres circonstances de sa vie : je m'arrêterai à celles dont le prophète parle dans le chapitre cité, où il nous enseigne que le Père éternel ayant destiné son Fils à opérer la rédemption des hommes, il le chargea de satisfaire pour tous nos péchés : « *Posuit in eo iniquitates omnium nostrum.* » (cap. LIII. ÿ. 6.) Voilà pourquoi il voulut que son fils mourût méprisé et dans les souffrances les plus horribles : « *Ipsè autem vulneratus est propter iniquitates nostras, attritus est propter scelera nostra;* » (Ibid. ÿ. 5.) en sorte que le même prophète l'appela : « *Despectum et novissimum virorum, virum dolorum;* » (Ibid. ÿ. 3.) homme des douleurs. S. Thomas dit que les douleurs intérieures et extérieures de Jésus-Christ ont surpassé toutes les douleurs qu'il est possible de souffrir ici-bas : « *Uterque autem dolor in Christo fuit maximus inter dolores præsentis vitæ* (1). » Car, dit S. Paul, le fils s'étant offert pour satisfaire à tous les péchés des hommes,

(1) S. Thom., 3, p., quæst. 46, art. 6.

« oblatum est quia ipse voluit. » (v. 7.) Le Père le punit rigoureusement, et pour montrer au monde combien sa justice était grande, il laissa verser le sang innocent de Jésus-Christ : « Quem proposuit Deus propitiationem per » fidem in sanguinem ipsius, ad ostensionem justitiæ suæ » propter remissionem præcedentium delictorum, (Rom. III. 25.) et voulut que son fils mourût dans les tourmens : « Et Dominus voluit contere eum in infirmitate. » (Isa. LIII. 10.) S. Ambroise (*in Luc.*) dit fort bien que Jésus dans les douleurs de sa passion « æmulos habet, pares non habet ; » car le Sauveur dans sa mort surpassa toutes les douleurs des martyrs. S. Thomas nous dit que le Seigneur, en nous rachetant, voulut non-seulement mériter par sa douleur, mais qu'il voulut souffrir des douleurs si grandes, qu'elles pussent suffire à satisfaire entièrement aux péchés du genre humain : « Non solum at » tendit, quantam virtutem dolor ejus haberet, sed etiam » quantum dolor ejus sufficeret secundum humanam naturam ad tantam satisfactionem (1). »

XXXII. Le prophète Jérémie prédit que notre Seigneur devait être chargé d'opprobres : « Dabit percutienti se » maxillam, saturabitur opprobriis. » (Jer. Thren. III. 30.) En outre qu'il devait être conduit à l'abattoir comme un agneau, et que sa mort devait être si honteuse, que son nom paraîtrait digne d'être éternellement oublié : « Et ego » quasi agnus mansuetus qui portatur ad victimam... ; et » eradamus eum de terra viventium, et nomen ejus non » memoretur amplius. » (Jer. XI. 19.) Ces paroles répondent aux paroles suivantes de la *Sagesse* : « Contumelia et » tormento interrogemus eum, ut sciamus reverentiam

(1) S. Thom., loc. cit. ad 6.

» ejus, et probemus patientiam illius : morte turpissima
 » condemnemus eum. » (Sap. II. 13. et seq.)

XXXIII. Vint ensuite la célèbre prophétie dans laquelle l'ange révéla à Daniel le temps précis et les circonstances de la venue et de la mort du Sauveur : « Septuaginta hebdomades abbreviatæ sunt super populum tuum, et super urbem sanctam tuam, ut consummetur prævaricatio, et finem accipiat peccatum, et deleatur iniquitas, et adducatur justitia sempiterna, et impleatur visio et prophétia, et ungatur sanctus sanctorum. Scito ergo, et animadvertite : ab exitu sermonis ut iterum edificetur Jerusalem usque ad Christum ducem hebdomades septem, et hebdomades sexaginta duæ erunt : et rursum ædificabitur platea et muri in angustia temporum ; et post hebdomades sexaginta duas occidetur Christus, et non erit ejus populus, qui eum negaturus est ; et civitatem et sanctuarium dissipabit populus cum duce venturo : et post finem belli statuta desolatio. Confirmabit autem pactum multis hebdomada una : et in dimidio hebdomadæ deficiet hostia et sacrificium : et erit in templo abominatio desolationis : et usque ad consumptionem et finem perseverabit desolatio. » (Dan. IX. 23. et seq.) Les soixante-dix semaines ne signifient pas des semaines de jours ou de mois, mais des semaines d'années, selon l'opinion générale des savans, et celle de plusieurs rabbins hébreux.

XXXIV. D'après l'opinion générale, celle de Noël Alexandre et de plusieurs autres, rapportées par Calmet, on commence à compter les soixante et dix semaines d'années depuis le second décret de l'an 20 d'Artaxerce (d'après la prophétie *Ab exitu sermonis*). Du reste, quoique les opinions ne soient pas unanimes sur ce calcul ; il n'en

est pas moins vrai que l'opinion commune est que la fin des soixante-dix semaines tombe justement vers l'époque de la mort de Jésus-Christ. Ainsi, tous les signes les plus frappans de l'époque où devait s'opérer la rédemption du monde, tels que la mort de Jésus-Christ, la destruction de Jérusalem et la dispersion des Hébreux, se trouvent réunis vers ce temps. Tout cela est mieux spécifié dans mon ouvrage, intitulé : *Vérités de la foi* (1), où l'on voit la réponse à toutes les difficultés des incrédules. Les paroles suivantes de Jésus-Christ suffisent pour confirmer tout cela. « Cum ergo videritis abominationem desolationis, » quæ dicta est a Daniele propheta, stantem in loco sancto, » qui legit intelligat... Amen dico vobis, quia non præteribit generatio hæc, donec omnia hæc fiant. » (Matth. xxiv. 15 ad 34.)

XXXV. Il existe en outre plusieurs autres prophéties touchant la naissance du Messie; telle est celle du prophète Michée, qui prédit le lieu de sa naissance : « Et tu » Bethleem Ephrata parvulus es in millibus Juda, ex te » mihi egredietur, qui sit dominator in Israël; et egressus » ejus ab initio a diebus æternitatis. » (Mich. v. 2.) Ainsi donc le Messie est prédit comme un Dieu existant de toute éternité. Telle est encore la prophétie de Balaam, par laquelle ce prophète prédit l'étoile qui devait annoncer aux mages la naissance du Messie : « Videbo eum, sed » non modo; intuebor illum, sed non prope. Orietur » stella ex Jacob, et consurget virga de Israel. » (Numer. xxiv. 17.) C'est pour cela que les mages dirent aux Juifs : « Ubi est qui natus est rex Judæorum? vidimus enim stellam ejus in Oriente, et venimus adorare eum. » (Matth. ii.

(1) Part. 2, chap. 4, §. 2.

2.) Telle est enfin la prophétie du prophète Osée, qui annonce le retour de l'Égypte de l'enfant Jésus, après y être demeuré quelques années : « *Ex Ægypto vocavi filium meum.* » (Os. xi. 4.)

XXXVI. Je crois cependant que la plus précise et la plus claire de toutes les précédentes est celle du prophète Aggée, qui encouragea Zorobabel et Jésus, fils de Josédec, à bâtir le temple détruit, en leur disant de la part de Dieu : « *Nolite timere, quia hæc dicit Dominus exercituum : adhuc unum modicum est, et ego commovebo cælum, et terram, et mare, et aridam; et movebo omnes gentes, et veniet desideratus cunctis gentibus, et implebo domum istam gloria, dicit Dominus exercituum. Meum est argentum, et meum est aurum, dicit Dominus exercituum. Magna erit gloria domus istius novissimæ plus quam primæ; et in loco isto dabo pacem, dicit Dominus exercituum.* » (Agg. ii. 7.) Ainsi par les conseils d'Aggée on bâtit le second temple de Jérusalem, dans lequel le Sauveur vint donner la paix au monde; le prophète l'appelle le désiré de toutes les nations : « *Et veniet desideratus cunctis gentibus;* » ce qui correspond à ce que Jacob avait dit à ses enfans : « *Donec veniret desiderium collium æternorum.* » (Gen. xlix. 26.) Cette coincidence nous rend plus certains de la venue du Messie.

XXXVII. Mais les mots les plus expressifs de cette prophétie sont ceux-ci : « *Magna erit gloria domus istius novissimæ plus quam primæ; et in loco isto dabo pacem, dixit Dominus.* » Notez les mots : « *Magna erit gloria domus istius novissimæ plus quam primæ :* » or cette gloire ne pouvait pas consister dans la magnificence de ce second temple, car ce dernier fut beaucoup moins beau que le premier; donc la plus grande gloire de ce se-

cond temple ne pouvait être que l'honneur qu'il en recevrait par la présence du Messie. C'est pourquoi il y eut alors plusieurs faux messies, comme Dosithee, Hérode, Théodas, et plusieurs autres; car on croyait fermement que le Messie devait venir à cette époque. En outre, le Seigneur promet de donner la paix dans ce lieu : « Et in » loco isto dabo pacem. » Cela est vrai, puisque Jésus-Christ est venu personnellement dans ce second temple donner la paix au monde, ainsi qu'Isaïe l'avait déjà prédit : « Revelabitur gloria Domini, et videbit omnis caro » quod os Domini locutum est. Ego ipse qui loquebar, » ecce adsum. » (Isa. XL. 5.)

XXXVIII. On peut joindre à ces témoignages la prophétie de Malachie, prononcée dans le même sens que celle d'Aggée : « Ecce ego mitto angelum meum, et præ- » parabit viam ante faciem meam; et statim veniet ad » templum suum Dominator, quem vos quæritis, et An- » gelus testamenti quem vos vultis. » (Mal. III. 1.) Ici le prophète distingue l'ange *précurseur* qui devait préparer les hommes à connaître le Messie, de l'ange *dominateur* qui était le Messie même et l'auteur du testament qui devait venir à son temple : « Veniet ad templum suum : » le mot *suum* annonce sa divinité. Ce temple était bien celui de Jérusalem, car Malachie, selon S. Jérôme, vivait à l'époque du second temple; ainsi il a écrit dans le même sens d'Aggée. Le Messie devait venir à son temple; mais ce temple est détruit depuis plus de mille sept cents ans : donc le Messie est déjà venu. D'autant plus, qu'à l'ange *précurseur*, selon Malachie, devait succéder immédiatement l'ange *dominateur* : « Mitto angelum » meum, et præparabit viam....; et statim veniet ad » templum suum Dominator, quem vos quæritis. » Donc,

si le Précurseur est déjà venu, le Messie, qui devait le suivre immédiatement après, est donc venu nécessairement aussi. S. Jean-Baptiste, après avoir prêché la pénitence, ne vit pas plutôt Jésus-Christ, qu'il l'annonça au peuple : « Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccatum mundi. » (I. Joan. I. 29.)

XXXIX. Sans compter les prophètes que le Seigneur envoyait, de temps à autre, annoncer la venue du Messie; afin que le peuple restât fidèle à la religion qui lui avait été révélée, et persévérât dans l'attente du Rédempteur promis, il le fit prophétiser par plusieurs figures. Telle est la célèbre figure du serpent d'airain que Moïse fit ériger par ordre de Dieu, afin que tous les Hébreux qui la regardaient, en se repentant de leurs péchés, fussent guéris des morsures des serpens brûlans, qui sans cela tuaient tous ceux qui en étaient mordus : « Fac serpentem æreum, » et pone illum pro signo; qui percussus aspexerit eum, » vivet. » (Numer. XXI. 8.) Moïse obéit : et tous ceux qui avaient reçu des morsures guérissaient en regardant le serpent. L'auteur de la *Sagesse*, en parlant de cette prodigieuse guérison, dit : « Signum habentes salutis » ad commemorationem mandati legis tuæ; qui enim » conversus est, non per hoc quod videbat sanabatur, sed » per te omnium Salvatorem. » (Sap. XVI. 6 et 7.) Tous les SS. Pères, S. Justin, S. Jean Chrysostôme, S. Cyrille d'Alexandrie, S. Augustin et les autres, conviennent que les Hébreux, mordus par les serpens, figuraient les pécheurs blessés mortellement par le péché, et que le serpent d'airain figurait Jésus-Christ, qui sur la croix voulut satisfaire pour nos péchés, et nous donner l'espoir d'en obtenir le pardon. Aussi S. Jean écrit (1) : « Sicut Moyses exaltavit

(1) S. Jean, 3, 14 et 15.

» serpentem in deserto, ita exaltari oportet Filium hominis; ut omnis qui credit in ipsum non pereat, sed habeat beatam vitam æternam. »

XL. Dieu traça la figure du Rédempteur dans le sacrifice d'Abraham, lorsqu'il lui ordonna de lui sacrifier son fils Isaac : « Tolle filium tuum primogenitum, quem diligis, Isaac, et vade in terram visionis, atque ibi offeres eum in holocaustum super unum montium quem monstravero tibi. » (Gen. xxii. 2.) Abraham obéit : il partit cette même nuit avec Isaac, et s'en alla sur la montagne que le Seigneur lui avait indiquée ; là il dressa un bûcher, il y plaça son fils pour le sacrifier ; mais comme il élevait la main pour le frapper, l'ange l'en empêcha, en lui disant : « Nunc cognovi quod times Deum, et non pepercisti unigenito filio tuo propter me. » (Ibid. v. 12.) Dieu a donc voulu mettre à l'épreuve Abraham, et figurer par là le sacrifice de Jésus-Christ ; cependant il se contenta de la bonne volonté d'Abraham, mais à l'égard de Jésus-Christ, il voulut que le sacrifice se consommât par la mort.

XLI. Le bouc émissaire, que les Juifs sacrifiaient tous les ans, était encore une figure très-vive de Jésus-Christ. On prenait un bouc, sur lequel le souverain pontife jetait tous les péchés du peuple ; ensuite tout le peuple le chargeait d'injures et de malédictions, et le chassait dans le désert, afin qu'il y fût dévoré par les bêtes féroces, comme l'objet de la colère divine. Cette cérémonie était commandée par le *Lévitique* (cap. xvi. num. v. et seq.) Ce bouc ne signifiait rien autre que notre Rédempteur qui, pour nous obtenir la bénédiction divine, voulut spontanément se charger de toutes les malédictions que nous avions méritées par nos péchés. C'est pour cette raison que l'apôtre

a écrit : « *Christus nos redemit de maledicto legis, factus*
 » *pro nobis maledictum* (savoir la malédiction même);
 » *quia scriptum est : Maledictus omnis qui pendet in li-*
 » *gno.* » (Gal. III. 13.) S. Augustin dit encore : « *Ideo illa*
 » *voluisti, ut hoc perficeres.... ablata sunt signa promit-*
 » *tentia, quia exhibita est veritas promissa.* »

XLII. En outre, tous les animaux, sacrifiés dans la loi ancienne, représentaient le sang que Jésus-Christ a répandu par sa mort. « *In victimis pecorum* (dit S. Augustin), *quas offerebant Deo, propitium celebrabant sacrificium futuræ victimæ, quam Christus obtulit* (1). » Ainsi toutes les victimes qu'on sacrifiait à Dieu dans la loi ancienne, ne signifiaient rien autre que la victime divine, que notre Seigneur offrit lui-même à Dieu sur la croix. C'est pour cette raison que Dieu voulut qu'on célébrât avec le sang le premier Testament, ou la première alliance, dont Moïse fut médiateur, et qui était le symbole de la seconde, dont le médiateur fut Jésus-Christ : « *Unde nec primum quidem (Testamentum) sine sanguine*
 » *dedicatum est.* » (Hebr. IX. 18.) Dieu ordonna à Moïse de faire entendre au peuple que, dans tous ces sacrifices, il voulait qu'on aspergeât du sang des veaux et des boucs sacrifiés le livre, le peuple, le tabernacle et tous les vases : « *Lecto enim omni mandato legis a Moyse universo po-*
 » *pulo, accipiens sanguinem vitulorum et hircorum cum*
 » *aqua, et lana coccinea, et hyssopo, ipsum quoque li-*
 » *brum, et omnem populum aspersit, dicens : Hic san-*
 » *guis testamenti, quod mandavit ad vos Deus, etiam*
 » *tabernaculum, et omnia vasa ministerii sanguine simi-*
 » *liter aspersit. Omnia pene in sanguine secundum legem*

(1) S. Aug., lib. 20, contra Faust., cap. 18,

» mundantur, et sine sanguinis effusione non fit remissio. » (Hebr. ix. 19 ad 22.) Ce texte démontre ce qu'a dit S. Thomas l'angélique, que tous les rites et sacrifices de l'ancienne loi avaient été institués pour signifier le mystère de Jésus-Christ : « Status veteris legis institutus » erat ad figurandum mysterium Christi (1). » Dieu donc ordonna que les sacrifices fussent sanglans, pour graver dans le cœur des hommes cette vérité, que sans le sang de Jésus-Christ qu'il devait répandre un jour pour notre salut, nous ne devons pas espérer la rémission de nos péchés.

XLIII. L'apôtre nous apprend que le péché avait ôté aux hommes la communication avec le ciel (qu'il appelle *sancta sanctorum*) ; il était donc nécessaire que Jésus-Christ entrât dans le *saint des saints* par son propre sang, pour consommer l'ouvrage de la rédemption : « Per proprium » sanguinem introivit semel in sancta, æterna redemptione » inventa. » (Hebr. ix. 12.) Il y avait dans l'ancien Testament le second tabernacle, ou le *sancta sanctorum*, renfermant le propitiatoire ou l'arche d'alliance dans laquelle était renfermée la manne, la verge et les tables de la loi ; ce second tabernacle était toujours fermé et couvert d'un second voile ; le pontife n'y entrait qu'une seule fois par an, en portant le sang de la victime qu'il offrait. Tout cela était mystérieux : le sanctuaire toujours fermé signifiait la séparation des hommes de la grâce divine, qu'ils n'auraient jamais reçue sans le secours de Jésus-Christ, qui un jour devait se sacrifier lui-même, pour pouvoir entrer dans le *saint des saints* de Dieu comme médiateur entre Dieu et les hommes, et leur ouvrir par ce moyen l'entrée du paradis.

(1) S. Thom., 1, 2, q. 102, art. 4.

XLIV. S. Paul, pour nous animer à espérer le pardon de nos péchés par le sang de Jésus-Christ, nous tient ce langage : Si le sang des animaux lavait les taches extérieures des Hébreux, à plus forte raison nous devons espérer que le sang du Rédempteur nous lavera des œuvres mortes, qui sont nos péchés, œuvres mortes sans mérite, œuvres de mort dignes d'une mort éternelle : « Si enim sanguis hircorum et taurorum, et cinis vitulæ »
 » exterius inquinatos sanctificat ad emundationem carnis,
 » quanto magis sanguis Christi, qui per Spiritum Sanctum
 » semetipsum obtulit immaculatum Deo, emundabit
 » conscientiam nostram ab operibus mortuis ad servien-
 » dum Deo viventi? » (Hebr. ix. 13. et 14.) Enfin, notre Sauveur nous a rachetés par son sang de la mort éternelle, et nous obtient la grâce du salut, pourvu que nous obéissions à ses saints préceptes : « Et consummatus factus est »
 » omnibus obtemperantibus sibi causa salutis æternæ. » (Hebr. v. 9.) Telle fut la médiation ou le pacté entre Jésus-Christ et Dieu, par lequel le salut nous a été promis : cette promesse nous a été confirmée le jour qui précéda sa mort, lorsqu'il nous laissa le sacrement de l'eucharistie, en disant : « Hic est enim sanguis meus novi »
 » Testamenti, qui pro multis effundetur in remissionem »
 » peccatorum. » (Matt. xxvi. 18.)

XLV. Mais bien que le Seigneur, pendant l'ancien Testament, eût toujours prédit aux Juifs le Messie futur, par la bouche des prophètes, et par une infinité de figures, de signes et de sacrifices, pour les maintenir dans la fidélité par l'espoir de la rédemption, les Juifs, au lieu d'augmenter leur amour et leur confiance en Dieu, en voyant approcher le temps de la venue de leur libérateur, diminuèrent leur foi et vécurent dans les vices les plus détes-

tables. Ainsi, lorsque Jésus-Christ vint dans ce monde, ils étaient si faibles dans la foi, qu'ils ne voulurent point le recevoir ; au contraire, ils le réprouvèrent et lui donnèrent une mort infâme. C'est par là qu'ils ont mérité la peine qu'ils souffrent et souffriront jusqu'à la fin du monde, d'être expulsés de leur royaume, d'errer sur la terre, haïs et méprisés de toutes les nations. Nous verrons en son lieu combien fut terrible la vengeance divine, qui les écrasa du temps des Romains, et comment ils furent privés de leur royaume, de leur patrie, de leur roi, de leur temple et de leurs prêtres.

XLVI. Mais revenons à notre sujet. Nous avons déclaré dès le commencement que nous ne voulions pas faire dans cet ouvrage une histoire générale de tous les faits de l'ancien et du nouveau Testament ; notre but est de parler seulement des événemens principaux, qui peuvent nous démontrer l'admirable conduite de Dieu pour sauver, par le moyen de Jésus-Christ, l'homme que le péché avait entraîné dans la perdition ; par là nous démontrerons la certitude et l'infailibilité de notre religion chrétienne.

CHAPITRE II.

DEPUIS LA CHUTE D'ADAM JUSQU'À LA SORTIE DE L'ÉGYPTE PAR LES HÉBREUX.

SOMMAIRE. — I. Caïn tue Abel. Marque portée par Caïn. — II. Énos fils de Seth. — III. Énoch et autres descendans de Caïn, dont naquit Noë. — VI. Si Énoch est mort, et dans quel lieu Dieu l'a transféré. — V. Qui étaient les fils de Dieu qui épousèrent les filles des hommes. — VI. Qui étaient les géans. — VII. Dieu voulut que Noë mit 120 ans à bâtir l'arche. — VIII. Le déluge. — IX. L'arche s'arrêta sur une montagne de l'Arménie. — X. Oppositions des incrédules au fait du déluge. — XI. D'autres nient que le déluge ait été universel. — XII. Autre opposition. — XIII. Si tous ceux qui sont morts dans le déluge se sont damnés. — XIV. Le châtement du déluge n'a pas été une cruauté. — XV. Noë sort de l'arche. — XVI. S'il était défendu avant le déluge de manger de la viande. — XVII. Si les ans des patriarches étaient égaux aux nôtres. — XVIII. Quel a été l'aîné des fils de Noë. On dit que le nom de Caïnan est mis par erreur dans S. Luc. — XIX. Tour de Babel. — XX. Mœurs corrompues; idoles multipliées. — XXI. Vocation d'Abraham, à qui le Messie fut promis; à cette époque Dieu ordonna la circoncision. — XXII. Melchisédec, prêtre; son sacrifice de pain et vin. — XXIII. Du sacrifice d'Abraham. — XXIV. Monarchies élevées pendant ces temps. Monarchie des Assyriens, dont le chef fut Nemrod, ensuite Nabuchodonosor, Balthazar et Cyrus. — XXV. A Cyrus succéda Cambise, Darius, Xercès, Artaxercès et autres; le dernier fut Darius Codomanus, le dernier des rois de Perse. — XXVI. De la monarchie des Chaldéens. — XXVII. De la monarchie des Mèdes. — XXVIII. De l'empire des Grecs et d'Alexandre-le-Grand. — XXIX. De l'empire romain et de ses différens gouvernemens. — XXX. De la conduite de Dieu dans l'érection et

dans la décadence de ces empires. — XXXI. La foi propagée pendant les persécutions des Romains; ensuite ils l'embrassèrent eux-mêmes. — XXXII. De Rome impie naît Rome chrétienne, où on établit la foi. — XXXIII. L'Église subsiste toujours au milieu des chutes des empires. Rome tombée par la mort de tant de martyrs. XXXIV. Enfin, tout se fait d'après les desseins de la Providence divine.

I. Aussitôt qu'il eut péché, Adam vit les effets de la malediction divine. Adam engendra Caïn et Abel. Caïn voyait avec tristesse que les offrandes d'Abel étaient agréables à Dieu, tandis que les siennes étaient refusées; (Gen. c. iv. v. 4 et 5.) Caïn tua donc Abel pour l'envie qu'il en avait. Le Seigneur lui demanda où était son frère : il lui répondit qu'il ne le savait, que d'ailleurs il n'était pas son gardien. Mais Dieu lui dit alors : « Quid fecisti? vox » sanguinis fratris tui clamat ad me de terra. » (Gen. iv. 10.) Il le maudit et le condamna à errer sur la terre. Caïn répondit que son péché ne méritait pas de pardon, et qu'étant condamné à errer sur la terre, il serait tué par le premier homme qui le rencontrerait; le Seigneur lui dit : « Nequaquam ita fiet... posuitque Dominus Caïn signum, » ut non interficeret eum omnis qui invenisset eum. » (v. 15.) Il y en a qui disent que ce signe était une lettre gravée sur le front de Caïn, d'autres que sa figure portait la marque de la férocité; mais l'opinion commune, d'après le P. Noël, S. Jérôme et Théodoret, est que c'était un tremblement de tout son corps et l'agitation d'une ame en furie. « Tremor fuit totius corporis, et furiatæ mentis » agitatio. »

II. En effet, Caïn mena toujours une vie vagabonde, et continua à vivre dans l'impiété : c'est pour cela que S. Jude, dans son épître canonique (v. 11.), a dit : Malheur

à ceux qui marchent dans la voie de Caïn. « Væ illis, quia » in via Caïn abierunt. » Il bâtit une ville, d'où sortit la nation des Caïnites, peuple dont les mœurs étaient très-dépravées. Ensuite Adam engendra Seth, dont les fils furent appelés fils de Dieu, tant qu'ils vécurent fidèles à Dieu. Adam engendra Énos, homme pieux ; « Enos cœpit invocare nomen Domini. » (Gen. iv. 20.) C'est-à-dire qu'Énos institua le culte public du Seigneur à certaines époques de l'année, selon le P. Noël. Plusieurs rabbins expliquent ce texte de cette manière : « Tunc prophetatum » est, invocando nomen Domini ; » d'où l'on tire la conséquence que l'idolâtrie commença vers cette époque. Énos engendra Caïnan, et Caïnan Malaléel.

III. Caïn engendra Hénoch (Gen. iv. 17.), dont nous parlerons dans le *numéro suivant*. Hénoch engendra Irad, Irad Maviaël, Maviaël Mathusalem, Mathusalem Lamech, qui le premier eut deux femmes, et qui, dit-on, tua Caïn. Le P. Noël (1) dit que cela est probable ; il ne l'affirme pourtant pas. Lamech engendra Jubal, inventeur de la musique, et Tubalcaïn qui le premier travailla le bronze et le fer. Les fabulistes ont dit dans la suite que Jubal engendra Apollon, père de la musique ; et que Vulcain a été engendré par Tubalcaïn. Lamech engendra aussi Noë, homme juste, qui, par ordre de Dieu, bâtit l'arche.

IV. Mais commençons par parler d'Hénoch, dont on lit : « Ambulavitque (Hénoch) cum Deo, et non apparuit, quia » tulit eum Deus. » (Gen. v. 24.) Plusieurs rabbins prétendent que *tulit* signifie *mourut*. Mais on doit l'entendre (selon le P. Noël (2) et autres nombreux auteurs) de sa

(1) P. Natal.

(2) P. Nat., Diss. 5, prop. 1.

translation, pendant qu'il vivait, dans un lieu de paix ; différant en cela des autres patriarches, dont l'Écriture annonce la mort. S. Paul écrit : « Fide Henoch translatus » est, ne videret mortem, et non inveniebatur, quia translatus » tulit illum Deus. » (Hebr. II. 5.) S. Jérôme (1) en parlant d'Élie, qui partagea le sort d'Hénoch, dit : « Elias car- » neus raptus est in cœlum. » S. Augustin (2), en parlant d'Hénoch et d'Élie, dit qu'ils ne furent point transférés dans l'état qu'on prendra dans la résurrection générale, mais dans un état qui n'a pas besoin de nourriture pour vivre. Théodoret (3) dit : « Henoch autem transtulit Deus, » ut hujus prædicatione futuram indicaret resurrectionem. » Il ne parle pas du lieu où il vit, et il dit seulement que Dieu a voulu honorer sa vertu ; du reste, « non » inquirenda sunt, quæ silentio sunt tradita, sed veneranda quæ scripta sunt. » S. Thomas (4) dit que la mort d'Hénoch et d'Élie a été différée, mais qu'ils mourront à la fin du monde par la main de l'Antéchrist. S. Thomas dit autre part (5) : « Henoch raptus est ad paradisum » disum terrestrem, ubi cum Elia simul creditur vivere » usque ad adventum Antichristi. » C'est l'opinion de S. Irénée, de S. Athanase et de S. Isidore (dit Noël) fondées sur le texte de l'*Ecclésiastique* : « Henoch placuit Deo, » et translatus est in paradysum, ut det gentibus pœnitentiam. » (Eccl. XLIV. 17.) Cependant je préfère l'opinion de S. Chrysostôme, de S. Augustin et de Théodoret, qui disent n'être pas sûrs du lieu où ces saints ont été placés.

(1) S. Hieron., Epist. ad Pammach.

(2) S. Aug., l. 1, De pecc., cap. 3.

(3) Theod., interrog. 45, in Gen.

(4) S. Thom., in cap. 11 ad Hebr., §. 5.

(5) S. Thom., 3, p. q. 49, art. 5, ad 2.

D'ailleurs S. Thomas n'a émis sa proposition que comme probable. Le paradis nommé par l'*Ecclésiastique* n'est pas celui d'Adam ; mais on peut l'entendre d'un lieu agréable, où l'on vit dans la plus profonde paix. Quelques Pères, comme S. Justin et S. Irénée, d'après Noël (1), ont loué un livre d'Hénoch, où on lit qu'il a prédit le jugement dernier ; mais il est plus probable que ce livre est apocryphe. Il est vrai que dans l'épître de S. Jude (y. 14 et 15.) on dit : « Prophetavit autem Henoch dicens : Ecce » venit Dominus facere judicium contra omnes, etc. » Mais bien que S. Jude affirme que cette prophétie a été faite par Hénoch, malgré cela il ne dit pas qu'elle ait été écrite par Hénoch ; car le fragment d'où est tirée cette prophétie, et d'où l'on conjecture l'existence du livre écrit par Hénoch, est plein d'erreurs et d'absurdités.

V. Les hommes s'étant multipliés, l'Écriture dit : « Videntes filii Dei, filias hominum quod essent pulchræ, » acceperunt sibi uxores. » (Gen. cap. vi. y. 2.) Ces mariages engendrèrent les géans. (y. 4.) On a multiplié les conjectures sur les fils de Dieu, qui épousèrent les filles des hommes. Plusieurs auteurs pensent que les fils de Dieu étaient des anges, qui, épris de la beauté des femmes qui descendaient de Caïn, les avaient épousées, et que de ce mariage naquirent les géans. S. Justin (Apol. 1.), Clément d'Alexandrie (Stromat. l. 3.), S. Cyprien, Tertulien et S. Ambroise, selon le P. Noël (2), embrassèrent cette opinion. Mais cette opinion fut réprouvée par S. Chrysostôme (3) qui l'appela une erreur et un blasphème, par

(1) Nat., Diss. 5, prop. 2.

(2) P. Nat., Diss. 7, prop. 1.

(3) S. Crys., Hom. 20, in Gen.

S. Augustin (1), par S. Cyrille d'Alexandrie et par Théodoret qui l'appelle une folie. Les raisons en sont claires, d'après le P. Noël. S. Matthieu (c. xxii. v. 50.) en parlant des hommes qui ressusciteront, dit : « Sed erunt sicut angeli Dei in cœlo ; » il prouve par ces paroles que les hommes ressuscités, devenus semblables aux anges, n'engendreront plus. Or, comment les anges peuvent-ils procréer, s'ils ne sont que des esprits purs ? « Spiritus carnem » et ossa non habet. » (Luc. xxiv. 39.)

VI. En outre, S. Justin martyr, et Paul de Bruges, selon le P. Noël (2), ont dit que les géans nés de ces femmes mariées avec les fils de Dieu furent des démons sous des formes humaines. Paul de Bruges tire ses raisons du mot *nephilim* (c'est ainsi que le texte appelle les géans), qui signifie presque *cadentes*, en faisant allusion à ce qu'a écrit Isaïe (c. xiv. v. 12.) : « Quomodo cecidisti de cœlo » Lucifer? » Mais ce mot *nephilim* ne signifie pas proprement les démons, mais les fils de Seth, qui se plongèrent dans les vices et ne suivirent pas les traces de leurs ancêtres. Du reste, il est vrai que ces géans furent des hommes d'une taille plus haute que l'ordinaire, selon Baruch. (c. iii. v. 26.) « Ibi fuerunt gigantes nominati, illi qui ab initio » fuerunt statura magna : » et selon Huet (3) « nulla fere » regio est, in qua portenta hujus generis enata non fuerant. » Mais en réalité c'était des hommes comme les autres ; leurs mœurs étaient très-dépravées, c'est pourquoi ils furent détruits : « Non exoraverunt pro peccatis » suis antiqui gigantes, qui destructi sunt confidentes suæ » virtuti. » (Eccli. xvi. 8.)

(1) S. Aug., l. 55, De civit. cap. 13.

(2) P. Nat., ibid. prop. 2.

(3) Huet, lib. 2, Quest. de concord., c. 12., §. 3.

VII. Il est donc certain que les fils de Seth, qui, par leurs bonnes mœurs étaient appelés fils de Dieu, s'unirent ensuite avec les femmes qui descendaient de Caïn, appelées filles des hommes, et se pervertirent tellement, qu'ils perdirent même la croyance du vrai Dieu. C'est à partir de cette époque que les fausses divinités furent inventées et qu'une foule de superstitions sacrilèges et d'idolâtries prirent naissance et se répandirent sur toute la terre et la remplirent tellement d'iniquités, que Dieu se vit obligé de châtier par le déluge tous les hommes, si l'on en excepte huit personnes seules, lesquelles s'étaient conservées fidèles envers le Seigneur. Ce furent Noë, sa femme et trois de leurs enfans avec leurs femmes. Dieu ordonna à Noë de bâtir l'arche dans laquelle il devait se sauver pendant le déluge; mais, avant de mettre à exécution sa menace, Dieu voulut que Noë publiât et fit savoir à tous les hommes que dans cent vingt ans un déluge universel arriverait : « *Eruntque dies illius centum viginti annorum.* » (Gen. vi. 3.) Quelques-uns ont pensé que par ces mots Dieu avait déterminé que dorénavant l'homme ne vivrait pas plus de cent vingt ans. Mais il est évident, selon le P. Calmet, Noël (1), S. Chrysostôme, S. Jérôme et S. Augustin (2), que ce temps fut assigné pour bâtir l'arche, afin que ces hommes pervers eussent le temps de se corriger par la connaissance de l'extermination dont Dieu les avait menacés. Mais bien que les hommes eussent vu de leurs yeux qu'on bâtissait l'arche depuis longues années, ils ne se corrigèrent pas; au contraire leurs péchés allaient s'augmentant de jour en jour : c'est alors que le déluge arriva réellement. Tout cela est confirmé par ces paroles

(1) P. Nat. Alex., Diss. 10, art. 3.

(2) S. Aug., De civ., l. 16, n. 24.

de S. Pierre : « Qui increduli fuerant aliquando, quando » expectabant Dei patientiam in diebus Noe, cum fabricaretur arca, in qua pauci, idest octo animæ salvæ factæ sunt per aquam. » (I. Petr. III. 20.) S. Luc écrit dans le même sens : « Edebant, et bibebant... usque in » diem, qua intravit Noe in arcam; et venit diluvium, et » perdidit omnes. » (Luc. XVII. 26.)

VIII. C'est Dieu même qui prescrit la mesure de l'arche que Noë devait bâtir : elle devait être longue de 300 coudées (la coudée vulgaire fait deux palmes et une once; voyez au n°11), large de 50, et haute de 30. Cette arche fut faite à l'instar d'une caisse et capable de contenir la famille de Noë, et toutes les espèces d'animaux qui devaient y entrer, savoir; sept couples d'animaux purs et d'oiseaux, et deux couples d'animaux impurs (impurs, dont on ne servait pas pour les sacrifices et dont il était défendu de se nourrir), ainsi que les alimens nécessaires pour tous. (Gen. cap. VII. v. 2 et 3.)

IX. Lorsque le déluge arriva, Noë était âgé de 600 ans, 1656 après la création du monde, et 2344 avant Jésus-Christ, d'après le P. Calmet. Le temps du déluge étant donc arrivé, Noë entra dans l'arche avec sa famille et avec tous les animaux, ainsi que le Seigneur le lui avait ordonné. Sept jours se passèrent, et au dix-septième du second mois, qui, d'après Calmet, correspond en partie au mois d'octobre et en partie au mois de novembre, les eaux commencèrent à tomber sur la terre par torrent, et la pluie dura 40 jours et 40 nuits, en sorte que les plus hautes cimes des montagnes furent surpassées par les eaux de 15 coudées : ainsi périrent tous les hommes et tous les animaux, hors ceux qui étaient dans l'arche. (Voyez la Genèse, chap. VII. du v. 6 au 23.)

X. Les eaux couvrirent la superficie de la terre pendant 150 jours (Gen. vii. 24.) ; et la pluie ayant cessé en l'année 1657 le 17 du septième mois, (Gen. viii. 4.) (qui, d'après plusieurs, correspond au 6 de mai) l'arche se posa sur une montagne de l'Arménie, appelée Ararat, selon Ussérius, et d'après la tradition la plus constante (dit Calmet), près la ville d'Érivan.

XI. Examinons maintenant les absurdes difficultés que les incrédules nous font sur ces choses que nous venons de raconter. Apulée, Celse et d'autres hérétiques prétendent qu'il était impossible que cette arche, d'après la largeur ordonnée, pût contenir le nombre de toutes les espèces d'animaux. Origène, pour les réfuter, prétendit que les coudées prescrites par le Seigneur n'étaient pas vulgaires, mais géométriques, qui ont neuf pieds. S. Augustin approuva cette opinion (1). D'autres ont dit que c'étaient des coudées sacrées qui ont 6 palmes et 24 doigts. Mais le P. Noël (2) dit que les coudées n'étaient ni géométriques, ni sacrées, mais vulgaires, composées de 5 palmes et 20 doigts ; et que d'après cet espace l'arche pouvait bien recevoir toute sorte d'animaux, ainsi que leur nourriture. Il écrit que plusieurs savans l'ont démontré mathématiquement, en assignant à tous les animaux entrés dans l'arche leur place proportionnée. S. Augustin (3) confirma la même chose. Le P. Noël (4) ajouta que, si l'on doit repousser l'opinion de ceux qui prétendent que l'arche et le déluge sont des choses allégoriques, on doit cependant croire que l'arche était le symbole de l'Église, et que les

(1) S. Aug., lib. 15, De civ. Dei, cap. 27.

(2) P. Nat., Diss. 10, 1, prop. 1.

(3) S. Aug., De civ., l. 15, c. 27.

(4) P. Nat., ibid., art. 2.

eaux du déluge figuraient le saint baptême, ainsi que le prouve S. Augustin (1); car, comme tous les hommes qui n'étaient pas dans l'arche se noyèrent, de la même manière périssent tous ceux qui meurent hors de l'Église catholique.

XII. En outre, d'autres érudits, parmi lesquels Isaac, La Peirère, célèbre préadamite, et Édouard Stillingflet (2), soutiennent que le déluge n'a pas été universel, par la raison qu'il n'existe pas une assez grande quantité d'eau pour couvrir tout l'univers. Mais comme le Seigneur a pu multiplier cinq pains et deux poissons de manière à pouvoir nourrir cinq mille personnes (Matth. xiv. 17.), par le même moyen il a pu multiplier les eaux pour punir les pécheurs. Mais (disent-ils) on ne doit pas supposer des miracles sans nécessité. On répond qu'il est nécessaire de supposer les miracles pour soutenir ce que l'Écriture affirme : « Et aquæ prævaluerunt nimis super terram, oper- » tique sunt montes omnes excelsi sub universo cœlo. » (cap. vii. v. 19.) Il répliquent que cela ne doit s'entendre que des seules montagnes de la Palestine. Mais comment l'arche pouvait-elle se reposer sur les montagnes de l'Arménie, si le déluge n'a surpassé que les montagnes de la Palestine? Au reste, ce serait contredire l'Écriture-Sainte que de dire que le déluge ne fut point universel; car on y lit : « Venit finis universæ carnis. » (Gen. c. vi. v. 13.) Ainsi le déluge s'étendit partout où il y avait des hommes. Le P. Noël (3) ajoute, que l'universalité du déluge est confirmée non-seulement par tous les Pères, mais aussi par le témoignage des écrivains païens qu'il cite.

(1) S. Aug., contra Faust., c. 14, et De civ., l. 25, c. 26 et 27.

(2) Édouard Stillingflet, Orig. 5, l. 3.

(3) P. Nat., art. 4.

XIII. Il ajoutent que le déluge n'a pas pu couvrir les plus hautes montagnes, telles que le Taurus, le Caucase et autres, parce qu'elles surpassent de moitié la région de l'air, où les pluies prennent naissance. Nous répondons, avec les hommes instruits dans les choses naturelles, que cela est tout-à-fait faux; parce que les vapeurs de la terre surpassent toujours la hauteur de toute montagne, comme le prouve l'autorité de plusieurs savans en cette matière. En outre, S. Augustin (1) dit qu'en supposant même que les adversaires disent la vérité, oserait-on nier que Dieu ait pu, par sa vertu toute-puissante, faire monter les eaux au-dessus de toutes les montagnes, quand l'Écriture nous dit : « *Et aquæ prævaluerunt nimis super terram, »* oportique sunt omnes montes excelsi sub universo cœlo. » (Gen. vii. 19.)

XIV. Le P. Noël dit qu'il est absurde d'assurer que tous les hommes qui périrent par les eaux du déluge n'ont pas été damnés, puisqu'il est écrit dans les Évangiles : « *Edebant et bibebant usque in diem, qua intravit Noe in arcam, et venit diluvium, et perdidit omnes.* » S. Augustin (2) dit : « *Nec frustra creditur sic factum esse diluvio, jam non inventis in terra, qui non erant digni tali morte defungi, qua in impios vindicatum est.* » Malgré cela, S. Jérôme (3) dit : « *Qui puniti sunt, postea non punientur :* » ce qu'il explique en disant que les hommes ayant été punis par la peine temporelle du déluge, on ne saurait croire qu'ils aient été tous punis par les peines éternelles, puisque selon ce prophète : « *Non*

(1) S. Aug., De civ., lib. 15, c. 27.

(2) S. Aug., De civ., l. 15, c. 24.

(3) S. Hier., in cap. 1, Nabum.

» consurget duplex tribulatio. (Nahum. 4. 9.) L'abbé Rupert est du même avis, car il dit (1) : « *Credendum quippe* » est aliquos hoc diluvio periisse, quorum eorum periculo mortis peccatum deletum sit, juxta illud : non » judicabit Deus bis in idipsum. » Mais le P. Noël répond que leur opinion est singulière et inouïe, et que l'on devrait prouver auparavant la supposition admise par S. Jérôme de la pénitence de ces pécheurs avant leur mort. Au reste, il n'est pas invraisemblable que quelques-uns d'entre eux se soient repentis de leurs péchés, avant de mourir, par une contrition véritable, et se soient sauvés.

XV. Les incrédules qui nient le déluge disent qu'on ne peut supposer en Dieu la cruauté de faire mourir tant de millions d'hommes sans leur donner le temps de faire pénitence. Mais où est cette cruauté supposée? Le Seigneur pouvait-il être plus miséricordieux envers ces impies, que de leur faire prêcher par Noë, pendant cent vingt ans, le châtement du déluge, dont il les avait clairement menacés? Pouvait-il les en rendre plus sûrs, qu'en faisant bâtir sous leurs yeux, pendant tout ce temps, l'arche, afin qu'ils pussent se repentir et se sauver de la mort.

XVI. Le vingt-septième jour du second mois (Gen. viii. 14.) (Calmet dit que cela correspond au 18 de notre décembre), Noë voyant que la terre s'était séchée, sortit de l'arche avec sa famille et avec tous les animaux : aussitôt qu'il en fut sorti, il éleva un autel à Dieu libérateur, en lui offrant un sacrifice d'actions de grâces. Le Seigneur bénit Noë et ses enfans, et promit de ne jamais plus en-

(1) Rup. A., l. 4, in Gen., c. 16.

voyer sur la terre un châtement semblable. (Gen. ix. 1 et 2.) Ensuite il leur donna la liberté de se nourrir de la chair des animaux, en disant : « Et omne quod movetur et vivit, erit vobis in cibum; quasi olera virentia » tradidi vobis omnia. » (Gen. ix. 3.) Nourrissez-vous d'ici en avant de la chair des animaux, ainsi que vous vous êtes nourris d'herbages jusques à aujourd'hui.

XVII. On demande, à l'occasion de cette permission, s'il était défendu, avant le déluge, de manger de la chair des animaux. Tostat et Denys-le-Chartreux l'affirment; mais Cajétan, Vittoria et Dominique Soto le nient. Noël suit la dernière opinion (1); car, bien que S. Jérôme (2) dise : « Esum carniū usque ad diluvium ignotum fuisse; » et S. Thomas : « Esus carniū videtur esse post diluvium introductus (3). » Cependant le P. Noël dit que cela n'est pas bien prouvé par l'Écriture. Il est vrai que Dieu assigna à nos ancêtres les fruits et les herbes pour nourriture. (Gen. i. 49.) Mais on ne lit nulle part la défense de se nourrir de viande. On peut dire seulement qu'après le déluge, la permission expresse a été donnée de se nourrir de viande, parce que les herbes et les fruits n'avaient plus, après le déluge, leur vertu primitive pour soutenir les corps : et c'est depuis ce temps-là que l'âge des hommes est devenu beaucoup plus court, en comparaison de ce qu'il était auparavant; car on lit dans la *Genèse*, au chap. v, que les patriarches vécurent plusieurs centaines d'années.

XVIII. Nous devons faire remarquer ici qu'il est entièrement faux de dire avec plusieurs auteurs païens et

(1) P. Nat., Diss. 6.

(2) S. Hier., l. 4, adv. Jovin.

(3) S. Thom., 1, 2, qu. 102, a. 6.

chrétiens, que les années des patriarches étaient plus courtes que celles d'aujourd'hui, d'après l'usage des Égyptiens; en sorte que l'année n'eût été composée que de trente-six jours environ, selon Lactance et Varron. Mais S. Augustin (1) dit que nous devons repousser cela comme une erreur matérielle, et croire fermement que ces années étaient égales au nôtres. Le P. Noël confirme cette opinion, et dit, entre autres choses, que si l'on devait compter ces années comme l'entendent les adversaires, il en arriverait qu'Hénoch (d'après ce qu'on lit dans le chapitre v de la *Genèse*) aurait engendré ses enfans à l'âge de six ans, Caïnan à l'âge de sept ans; et qu'Abraham, par la même raison, n'aurait vécu que dix-sept ans, tandis que l'Écriture dit qu'il mourut « in senectute bona, pro- » vectæque ætatis, et plenus dierum. » (Gen. xxv. 8.) Eusèbe (2) prouve avec plusieurs auteurs que les hommes anciens vivaient jusqu'à mille ans. Dieu, dans ces temps, prolongeait leur vie, afin qu'ils remplissent la terre: c'est pourquoi il leur permit encore d'avoir plusieurs femmes; ensuite, lorsque la terre fut suffisamment peuplée, la vie des hommes devint plus courte. Huet confirme ces observations (3) par l'autorité de plusieurs anciens écrivains.

XIX. Les trois fils de Noë, Sem, Cham, Japhet et leurs descendans ont été les restaurateurs de la terre. (Gen. ix. 19.) Plusieurs érudits demandent quel était l'aîné. Nicolas de Lira, Cajétan et Alphonse Tostat prétendent que c'était Japhet; mais le P. Noël, en parlant de l'histoire après le déluge, soutient que Sem était l'aîné, et il pro-

(1) S. Aug., De civ., l. 15, c. 12.

(2) Euseb., Præpar. Ev., cap 13.

(3) Huet., lib. 11, Qu. de concord., c. 12, §. 4.

duit plusieurs textes, où, en parlant des enfans de Noë, Sem est nommé le premier : « Hæc sunt generationes » Noe... Et genuit tres filios, Sem, Cham et Japhet. » (Gen. vi. 9 et 10.) Dans le chap. x, v. 1, on lit : « Hæc » sunt generationes filiorum Noe, Sem, Cham et Japhet. » Dans un autre endroit de l'Écriture (I. Paralip. cap. iv.) Sem est aussi nommé le premier : ainsi, selon les Écritures, l'opinion du P. Noël est la plus probable. L'écrivain sacré, dans le chap. x de la Genèse, v. 2, énumère les enfans de Japhet ; et v. 6, ceux de Cham. Les enfans de Sem, dont descendit Abraham, sont énumérés au chap. xi. Le P. Noël (1) dit que, dans la généalogie de Sem, on lit dans la *Vulgate*, le nom de Caïnan entre Arphaxad et Salé ; mais il prouve avec S. Épiphane et S. Jérôme, que ce nom de Cainan a été mis par erreur parmi les ancêtres de Jésus-Christ ; parce que S. Luc, (cap. iii.) selon S. Irénée (2), compte du Sauveur à Adam soixante-douze générations ; mais si l'on y insère aussi Caïnan, alors il y en aurait soixante-treize. Et quoiqu'on lise dans S. Luc (cap. iii. v. 35 et 36) : « Qui fuit Sale, qui fuit » Cainan, qui fuit Arphaxad, » Noël dit avec Cornelius à Lapede, Péteau et plusieurs autres auteurs que le nom de Caïnan a été mis par erreur dans le texte de S. Luc.

XX. L'Écriture (Gen. cap. xi.) dit ensuite que les descendans de Noë se trouvant réunis ensemble, s'arrêtèrent dans le pays de Sennaar et s'y établirent. Pour acquérir une grande célébrité, ils résolurent de bâtir une ville (qui fut nommée Babel) et une tour qui s'élevât jusqu'aux cieux : c'est alors que Dieu confondit tellement leurs lan-

(1) P. Nat., 10, 4.

(2) S. Iren., lib. 3, cap. 33.

gues qu'ils ne s'entendaient plus l'un l'autre. Ils furent donc forcés d'abandonner leur entreprise, et se divisèrent par toute la terre; de là le commencement de la distinction des nations et des royaumes. (Gen, xi. 7.)

XXI. Cependant, les peuples s'étant multipliés sur la terre, Dieu choisit pour son peuple les descendants de Sem, qui lui furent fidèles pendant de longues années; il mit parmi eux son Église, pour y conserver le dépôt de la foi. Mais ces derniers prévariquèrent aussi avec le temps, et s'abandonnèrent à toutes sortes de vices; de manière que Noë, à sa mort, eut la douleur de laisser le monde dans une horrible corruption. A mesure que les hommes se corrompirent, ils pensèrent moins à Dieu; de sorte qu'un grand nombre de fables et de fausses divinités se répandirent sur la terre avec l'ignorance du vrai Dieu; les fausses divinités allèrent croissant en Égypte et en Grèce, et de ces royaumes on les vit s'étendre toujours de plus en plus sur toute la terre. De sorte que David pouvait bien dire que le vrai Dieu n'était connu que dans la Judée : « Notus in Judæa Deus, in Israel magnum nomen » ejus. » (Psal. LXXV. 1.)

XXII. Ce fut la cause de la vocation d'Abraham; car Dieu, en 2082 après la création du monde, pour empêcher, au milieu de cette corruption universelle, la ruine totale de la religion, appela Abraham; il lui ordonna de sortir de la ville d'Ur, en Chaldée, où il habitait avec sa famille, et d'aller demeurer dans le pays d'Aran en Mésopotamie. C'est à cette époque que Dieu lui fit la première promesse du Messie, qui devait naître de sa race, par ces mots : « In te benedicentur universæ cognationes terræ. » (Gen. xii. 13.) Abraham s'empessa d'obéir; il partit avec Tharé, son père, Sara, sa femme, et Loth, son ne-

veu. Mais Tharé étant mort dans le pays d'Aran, Dieu ordonna à Abrabam, âgé de soixante-quinze ans, de passer dans le pays de Chanaan ; là il lui répéta la promesse du Messie : « Et statuum pactum meum inter me et te, et » inter semen tuum post te in generationibus tuis fœdere sempiterno, ut sim Deus tuus, et seminis tui post te. » (Gen. xvii. 7.) Par ces mots : « Ut sim Deus tuus, » et seminis tui post te, » il expliqua clairement qu'un Dieu devait naître de sa race, « seminis tui post te. »

XXIII. En outre, Abraham étant âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans, Dieu lui ordonna de partir d'Aran pour aller habiter dans le pays de Chanaan, lieu destiné pour être la terre promise ; il voulut qu'Abraham y reçût la circoncision, et que cette cérémonie se pratiquât dans la suite chez tous ses descendans, en signe de l'alliance contractée entre Dieu et sa famille, afin qu'à dater de ce jour ces mêmes descendans pussent jouir de la prérogative d'être le peuple élu du Seigneur.

XXIV. Vers ce temps-là, l'Écriture parle de Melchisédech. Abraham ayant sauvé Loth et ses biens des mains de ses ennemis, selon la *Genèse*, chap. xiv, v. 16, Melchisédech vint au-devant d'Abraham ; et, comme il était prêtre, il le bénit et offrit à Dieu le sacrifice de pain et de vin, pour le remercier de la victoire remportée. Origène dit que Melchisédech était un ange ; d'autres, que c'était une vertu céleste ; d'autres, que c'était le Fils de Dieu incarné ; d'autres, le Saint-Esprit. Toutes ces choses-là sont regardées comme absurdes par Calmet et le P. Noël (1) qui les réfute toutes. La vérité est que Melchisédech fut vraiment un homme et le prêtre du Dieu suprême : « At vero Melchi-

(1) P. Nat., tom. 2, diss. 3.

» sedech, rex Salem, proferens panem et vinum (erat enim » sacerdos Dei altissimi), benedixit ei, etc. » (Gen. xiv. 18.) Les mots *rex Salem* sont expliqués par S. Paul : « Quod » est rex pacis. » (Hebr. 7.) Calmet dit, que *Salem* a la même signification que Jérusalem; S. Épiphane (1), Joseph l'historien et autres *passim* sont du même avis. L'apôtre (Hebr. vii. 5.) dit, que Melchisédech fut « sine patre, sine matre, sine genealogia; » c'est-à-dire (dit Calmet) qu'on ignore d'où il est venu. Il est certain d'ailleurs que le sacerdoce de Melchisédech fut le symbole du saint sacrifice de la messe, selon l'opinion générale des Pères S. Épiphane, S. Chrysostôme, S. Cyrille d'Alexandrie, S. Cyprien, S. Jérôme et S. Augustin et plusieurs autres qui d'après le P. Noël (2) prouvent que le mot *proferens* a la même signification que *sacrificans*. Le passage suivant du psaume cix, vers. 5. « Tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisédech, » le prouve aussi. Car cela doit s'entendre du sacrifice du pain et du vin, offert jadis par Melchisédech, symbole de celui que Jésus-Christ a dans la suite établi, par l'institution de l'eucharistie.

XXV. Abraham ayant engendré Isaac, Dieu voulut mettre à l'épreuve sa foi et sa constance. Il lui ordonna donc de lui sacrifier Isaac son fils : « Tolle filium tuum » primogenitum, quem diligis, Isaac, et vade in terram » visionis, atque ibi offeres eum in holocaustum super » unum montium, quem monstravero tibi. » (Gen. xxi. 2.) Abraham lui obéit aussitôt, et pendant la nuit il partit avec son fils pour la montagne; arrivé là, il le lia

(1) S. Epiph., Hæres., 55.

(2) P. Nat. cit., Diss. 3, prop. 4.

sur le bucher, et leva sa main armée d'un couteau pour consommer le sacrifice : aussitôt un ange lui détourna le bras, en lui disant de la part de Dieu : « Non extendas » *manum tuam super puerum... Nunc cognovi, quod times Deum, et non pepercisti unigenito filio tuo propter me.* » (Gen. cap. xxii. v. 21.) Alors Dieu lui confirma pour la troisième fois la promesse du Messie : « Et benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ, quia obedisti voci meæ. » (Gen. xxii. 18.) Cette promesse fut confirmée de nouveau par le Seigneur à Isaac et à Jacob son fils, de qui naquirent les pères des douze tribus du peuple choisi, et principalement la tribu de Juda, d'où descendit Jésus-Christ, selon la prophétie de Jacob : « Non auferetur sceptrum de Juda, et dux de femore ejus, donec veniat qui mittendus est, et ipse erit expectatio gentium. » (Gen. xlix. 10.)

XXVI. Vers cette époque quelques monarchies, telle que celle des Babyloniens, qui s'unirent ensuite aux Assyriens, celle des Persans, celle des Chaldéens, celle des Mèdes, et celle des Romains, commencèrent à se former. La monarchie des Assyriens fut érigée vers l'époque de la tour de Babel, environ 114 après le déluge, par Nemrod, fils de Cus et neveu de Cham, le dernier des trois fils de Noé. Nemrod eut pour successeur plusieurs rois; mais vers l'an 3399, et 562 avant l'ère vulgaire, selon Calmet, ce royaume échut à Nabuchodonosor, et de celui-ci il passa à Balthazar, à qui succéda Darius, qui mourut en 3466. Après celui-ci l'empire passa à Cyrus fondateur de l'empire persan.

XXVII. Cyrus commença à régner en 3466 et 529 ans avant l'ère vulgaire. Il eut pour successeur Cambise, ensuite un autre Darius, Xercès, Artaxercès, et autres; le

dernier fut Darius-Codomanus, qui mourut en 3674, 330 avant l'ère chrétienne. Ainsi l'empire des Persans finit après avoir duré 208 ans.

XXVIII. On pense que la monarchie des Chaldéens s'est mêlée et confondue avec celle des Assyriens : mais Calmet, dans son histoire de l'ancien et du nouveau Testament, dit que la Chaldée eut ses rois du temps d'Abraham, et il cite la *Genèse*. (cap. xvi. v. 4.) On prétend que Bélus fonda l'empire des Chaldéens, mais que cet empire dura bien peu de temps à savoir, depuis l'an 3257 jusqu'à l'an 3323.

XXIX. La monarchie des Mèdes commença en 3257 ; car Arbace, alors gouverneur de la Médie, se souleva contre Sardanapale, roi de la Syrie, et donna la liberté aux Mèdes. La monarchie passa ensuite à d'autres rois, et finit avec Ciaxare II, ou Darius-le-Mède, qui mourut en 3466. C'est à lui que succéda Cyrus.

XXX. Vint ensuite l'empire des Grecs qui commença en 3670 et 323 ans avant l'ère vulgaire. A cette époque Alexandre-le-Grand ayant perdu Philippe son père, après avoir régné six ans en Macédoine, passa en Asie, où, après quatre ans de guerre, il vainquit Darius. Il posséda pendant six ans l'empire d'Orient, et mourut en 3681, âgé de 33 ans. Après sa mort l'empire fut partagé par ses principaux généraux, qui régnèrent en Syrie et en Égypte ; la dernière reine de ce royaume fut Cléopâtre, femme de Marc-Antoine, qui se tua en 3974 et 30 ans avant l'ère vulgaire.

XXXI. Quant à l'empire romain, Romulus (selon Bosuet) fonda Rome l'an 3250 ; et 753 avant Jésus-Christ, l'an trois de la sixième olympiade (les olympiades par lesquelles les Grecs comptaient les années, furent établies

en 3228). Romulus mourut l'an 39 de Rome. En 245 après sa fondation, Rome fut délivrée de ses rois ; depuis lors les consuls la gouvernèrent. En 302 les Romains envoyèrent chercher les lois de la Grèce et principalement d'Athènes ; et les décemvirs en formèrent les lois des douze tables, qui furent le fondement de la loi romaine.

XXXII. La république fut gouvernée par plusieurs de ses principaux citoyens, jusqu'à ce qu'elle tombât entre les mains des empereurs, avec qui s'éroula la puissance romaine. On voit par l'élévation et la décadence de ces empires, la conduite de la Providence divine en faveur de l'Église. Dieu se servit d'abord des Babyloniens et des Assyriens pour punir l'insolence des Hébreux parmi lesquels l'Église était fondée. Dieu se servit de Cyrus et de Darius pour rétablir leur royaume ; d'Alexandre-le-Grand pour le soutenir ; d'Antiochus pour l'éprouver et pour le corriger ; enfin, des Romains pour maintenir la liberté des Juifs, dont le royaume dura par l'autorité des Romains et principalement de Pompée, jusqu'à la venue de Jésus-Christ. Mais le Sauveur étant arrivé et ayant été crucifié par les Juifs, les mêmes Romains furent ensuite les destructeurs de leur royaume. Et comme Dieu voulait former son peuple nouveau de toutes les nations, il unit presque toute la terre sous le même empire ; voilà le principal moyen dont Dieu s'est servi, ainsi que nous le verrons dans la suite, pour répandre l'Évangile.

XXXIII. L'empire romain persécuta pendant 300 ans ce nouveau peuple de Dieu, qui de tous les côtés embrassa la foi ; et qui, au lieu de perdre sa foi au milieu des persécutions des Romains, ne fit que l'accroître de jour en jour, jusqu'à ce qu'enfin les empereurs de Rome même

entrèrent dans l'Église embrassant la foi qu'ils avaient jadis combattue. Ces empereurs, en persécutant la foi, ne firent que la répandre de plus en plus. L'invasion des Barbares entraîna la chute de la puissance romaine; et la religion fut tellement conservée, que dans la suite les Barbares mêmes embrassèrent la foi et la protégèrent.

XXXIV. Bossuet observe avec raison que Rome était tellement attachée au culte des idoles qu'elle répugna d'embrasser la foi, même sous les empereurs chrétiens, par la raison que le sénat romain défendait le culte des idoles, auxquelles il attribuait toute la gloire romaine : Le peuple romain, secondé par les plus puissans personnages était du même avis, malgré la conversion de tant de peuples différens et de leurs princes mêmes. Voilà où l'on en était au quatrième siècle de l'Église, et même cent ans après Constantin-le-Grand. Mais enfin Rome (que S. Jean appelle la nouvelle Babylone) fut punie: elle fut entraînée à sa perte; elle perdit la gloire de ses conquêtes; les Barbares en firent leur proie, la pillèrent et la détruisirent. Mais des ruines de cette Rome, sortit une autre Rome qui n'était plus idolâtre et impie, mais toute chrétienne; la foi y fut établie, et de ses faux dieux il ne resta qu'un souvenir confus.

XXXV. C'est ainsi que les empires, comme Dieu l'avait prédit par la bouche de ses prophètes, ont servi au bien de la religion. Deux cents ans avant la naissance de Cyrus, Isaïe prédit qu'il devait rétablir le peuple de Dieu : « *Hæc dicit Dominus Christo meo Cyro, cujus apprehendi dexteram ut subjiciam ante faciem ejus gentes* » et *dorsa regum vertam, et aperiam coram eo januas, et portæ non claudentur.* » (Isa. XLV. 1.) Daniel prédit l'empire des Mèdes, ainsi que celui des Persans, d'A-

Alexandre et des Grecs. Les cruautés d'Antiochus, et la victoire que le peuple de Dieu devait remporter sur lui, ont été également prédites. Enfin, on a vu la chute de l'empire romain, selon la prophétie de S. Jean dans l'*Apocalypse* (xiv. 8.) « Cecidit, cecidit Babylon illa magna, » quæ a vino iræ fornicationis suæ potavit omnes gentes. » Par cette grande Babylone les savans entendent communément Rome. (Voyez Tirin, in Ap. 17. 5., ainsi que S. Augustin et Orose.) S. Jean dit : « Quæ a vino iræ fornicationis suæ potavit omnes gentes; » par la raison que Rome propagea toutes les idolâtries qui se répandirent par toute la terre, car tous les empereurs romains, par le moyen de leurs troupes, de leurs préteurs et de leurs gouverneurs, favorisèrent le culte des idoles dans tous les pays qui étaient soumis à leur domination. C'est ce qui fut cause qu'on répandit dans la suite le sang d'un nombre infini de martyrs. S. Jean ajoute dans le chap. xvii. v. 6. : « Et vidi mulierem ebriam de sanguine sanctorum, et » de sanguine martyrum Jesu. » Mais Rome, après avoir été purgée de l'idolâtrie, subsiste aujourd'hui dans toute sa gloire par le moyen du christianisme. Ainsi l'empire de Jésus-Christ a subsisté toujours au milieu des débris de tous les autres empires, lesquels ont coopéré, autant qu'il a fallu, pour le bien de la religion, et ensuite ont été détruits, selon la prédiction des prophètes.

XXXVI. En somme, Bossuet dit avec une grande raison, que quoique les progrès et les décadences des empires aient leur source dans les causes particulièrement humaines, cependant elles dépendent principalement de la conduite de la providence de Dieu, qui, tenant entre ses mains le cœur des hommes, en réprime les passions, ou leur donne un libre cours; illumine les esprits et les

fait agir selon sa volonté, ou les laisse dans l'aveuglement pour accomplir ses desseins, selon qu'il lui plaît de faire prospérer ou de punir les royaumes. Aussi plusieurs choses qui paraissent arriver par hasard, sont toutes ordonnées par la volonté de Dieu, et conformément à ses desseins. Il donne la puissance, il l'ôte; il la transporte d'un peuple à un autre. En agissant ainsi il nous fait comprendre que tout ce que l'homme reçoit, il ne reçoit que de Dieu; et que tout ce que l'homme fait, sans que Dieu en ait disposé, ne pourra jamais réussir. Alexandre-le-Grand voulait agrandir sa famille par les conquêtes; mais ses conquêtes ne servirent qu'à enrichir ses généraux, et sa famille s'éteignit. Brutus excita dans le peuple romain l'amour de la liberté; mais il ne fit que l'entraîner à une licence effrénée, qui fut la cause de la chute de l'empire. Les empereurs, en élevant leurs soldats, croyaient rendre plus forts leurs successeurs; mais ils ne firent que se soumettre à leurs sujets mêmes. Dieu seul sait réduire toute chose à sa volonté. Ainsi les empires tombèrent d'eux-mêmes. La religion seule s'est toujours soutenue par sa propre force.

CHAPITRE III.

DE L'ESCLAVAGE DES HÉBREUX EN ÉGYPTÉ ET DE LEUR DÉLIVRANCE JUSQU'À LA VENUE DU MESSIE.

SOMMAIRE. — I. Joseph est vendu et emmené en Égypte; Pharaon l'élève à des dignités. Jacob son père et toute sa famille passent en Égypte, et y établissent leur demeure. — II. Jacob et ses vertus. — III. Fléaux envoyés aux Égyptiens parce qu'ils avaient maltraité les Hébreux. — IV. Les Hébreux quittent l'Égypte. — V. Ils passent la mer Rouge, et Pharaon s'y submerge. — VI. La manne tombe dans le désert. — VII. Moïse fait rejaillir l'eau d'un rocher. Josué met en déroute les ennemis, pendant que Moïse est en oraison. — VIII. Dieu donne à Moïse la loi écrite sur deux tables. — IX. Le peuple accepte les lois. — X. Mais ensuite il adore le veau d'or et il en est puni; Moïse leur en obtient le pardon. — XI. On construit le tabernacle, et on fait des sacrifices. — XII. Le peuple est dégoûté de la manne, et il en est puni par l'épidémie. — XIII. Josué et Caleb reviennent de la terre promise. Les Hébreux s'irritent contre Moïse, et Dieu les en punit de nouveau. — XIV. Serpent d'airain érigé pour servir de remède contre les morsures des serpens brûlans. — XV. Mort de Moïse. Josué lui succède; il fait arrêter le soleil. Les 70 anciens succèdent à Josué. — XVI. Différens esclavages dans lesquels tombent les Hébreux en peine de leurs transgressions; Dieu les en délivre. — XVII. Naissance de Samuel. Mort de Samson. Saül est fait roi; David lui succède. — XVIII. Pêché de David; sa mort. Salomon lui succède. — XIX. Salomon fait bâtir le temple. Les dix tribus se révoltent; cependant la royauté se conserve toujours dans la tribu de Juda jusqu'à Hérode. — XX. Pendant ce temps Dieu envoie plusieurs prophètes pour rappeler la venue prochaine du Messie. — XXI. Esclavage des Hébreux à Babylone sous Nabuchodonosor, Balthazar, Darius et Cyrus; Cyrus donne la liberté aux

Hébreux.—XXII. Cambise succède à Cyrus ; ensuite, après plusieurs autres, Artaxercès, qui renvoya Esdras à Jérusalem, monte sur le trône. — XXIII. Alexandre, dans sa colère, envahit la Judée; il est calmé; son départ, et sa mort en Asie, après avoir subjugué toutes ces provinces. — XXIV. La Judée gouvernée par les souverains pontifes jusqu'à Hérode. — XXV. Saducéens ; leur foi corrompue. — XXVI. Pharisiens. — XXVII. Esséniens et Hérodiens. — XXVIII. Le grand pontife Hyrcan appelle Pompée contre Aristobule son frère, qui lui avait usurpé le royaume. — XXIX. Pompée est vainqueur d'Aristobule ; prise du temple. — XXX. Hyrcan est remis sur le trône ; Jérusalem tributaire de Rome. — XXXI. Mort d'Hyrcan ; Hérode roi de Jérusalem. Naissance de S. Jean-Baptiste en 3999 ; la vierge Marie mère de Dieu.

I. Revenons maintenant à l'histoire sacrée. Jacob demeura d'abord à Sichem ; là il eut la douleur de pleurer la mort de Joseph son pénultième fils : il n'était pas mort en réalité ; mais ses frères envieux l'avaient vendu à des marchands, et avaient fait accroire à leur père qu'il avait été dévoré par une bête féroce. Ces marchands l'emmenèrent en Égypte et le vendirent à Putiphar ministre de Pharaon. Celui-ci ayant su par Putiphar que Joseph était très-savant dans l'art d'expliquer les songes, se le fit présenter, et se fit expliquer le songe des sept vaches grasses et des sept maigres, qui signifiaient les sept années d'abondance et les sept années de stérilité, qui devaient se succéder dans le royaume les unes après les autres. Tout cela étant arrivé ainsi que Joseph l'avait prédit, Pharaon éleva Joseph (âgé de 30 ans) à la surintendance de tout le royaume. (Gen. cap. xxxix. n° 40 et 41.) Ensuite Joseph fit venir en Égypte Jacob son père, ainsi que tous ses frères. Cette sainte famille établit sa demeure dans le pays de Gessen. Jacob y vécut encore

17 ans, et mourut à l'âge de 147 ans. Joseph mourut en Égypte en 2369, âgé de 110 ans. Mais après sa mort, un nouveau roi qui ne connaissait pas les services que Joseph avait rendus à l'Égypte étant monté sur le trône, et les Hébreux s'étant multipliés dans le pays de Gessen, ils furent persécutés et traités par les Égyptiens comme des esclaves.

II. Mais avant de parler de leur esclavage et de leur délivrance par Moïse, il est bon que nous parlions de Job, qui, selon dom Calmet, doit avoir vécu dans ces temps, vers l'an 2427. Le P. Noël soutient au contraire que Job a vécu à l'époque des patriarches et avant Moïse. On croit aussi que Job était né dans le pays d'Ur, en Idumée, ainsi qu'Abraham. Il fut prêtre de Dieu, car il sacrifiait pour sa famille. Il fut juste et chaste, aussi ses yeux ne s'ouvraient jamais pour regarder une femme en face. Il fut compatissant pour les malheureux, même dès son enfance. Il n'eut point d'égal pour la vertu, il brilla spécialement par sa patience. Dieu, pour l'éprouver, permit au démon qu'il le privât de ses biens et de ses enfans. A chaque perte, Job répétait toujours : « Dominus dedit, » Dominus abstulit ; sicut Domino placuit, ita factum est ; » sit nomen Domini benedictum. » (Job. I. 21.) Il fut tourmenté par des douleurs insupportables, car son corps n'était qu'une plaie putréfiée et pleine de vers. Enfin, le Seigneur lui rendit ses enfans et le double de ce qu'il avait perdu, ainsi qu'une vie saine et longue. Tous les SS. Pères sont d'avis que l'histoire de Job est vraie, et qu'il fut réellement saint : c'est ainsi que Tobie l'appelle (c. II. v. 15.) : « Nam sicut beato Job insultabant reges. » Ézéchiël le met parmi les saints, ainsi que Noë et Daniel : Noë, Daniel et Job. (Ez. XIV. 14.) S. Jacques écrit dans

son épître (cap. v. v. 11.) : « Ecce beatificamus eos qui » sustinuerunt ; sufferentiam Job audistis, etc. »

III. Revenons à l'esclavage des Hébreux en Égypte. Le roi, voyant que les Hébreux s'étaient immensément multipliés, ordonna aux sages-femmes de tuer tous les enfans mâles ; mais elles ne lui obéirent pas entièrement. Aussi, dès que Moïse vint au monde, on l'exposa sur le fleuve dans une corbeille enduite de goudron. La fille de Pharaon ayant vu cet enfant d'une rare beauté, le sauva, et le fit nourrir secrètement par une femme. Elle l'adopta ensuite pour son fils, et le fit instruire dans les sciences. Moïse ensuite quitta la cour, pour soulager ses frères les Hébreux. Dans ces enjrefaites, Dieu apparut à Moïse sur le mont Oreb, au milieu d'un buisson qui brûlait sans se consumer, et lui ordonna de se présenter devant Pharaon et de traiter avec lui de la délivrance des Hébreux. Mais Moïse ne put rien obtenir ; aussi avec sa verge prodigieuse, Moïse causa aux Égyptiens, pour les punir, les fléaux et les plaies qui sont décrites dans l'Écriture-Sainte. Telles furent : le changement des eaux en sang ; les énormes amas de grenouilles, de cousins et d'insectes véni-meux ; la peste emportant les animaux ; les maladies pestilentielles et les plaies putrides ; le ciel vomissant la grêle et la foudre ; les sauterelles dévorant le royaume et les ténèbres épouvantables ; enfin, la mort de tous les premiers nés des hommes comme des animaux, tués par l'ange dans une seule nuit.

IV. Pharaon, terrifié par tant de fléaux et principalement par celui de la mort des aînés, ordonna, dès la même nuit, que l'on laissât partir les Hébreux de l'Égypte. Ainsi, le matin, de bonne heure, 600 mille Hébreux, sans compter les jeunes gens qui n'avaient pas vingt ans, et les

femmes, sortirent de l'Égypte. D'après les ordres que Dieu avait donnés à Moïse, ils prirent tous le chemin du désert, dans l'Arabie pétrée, sur les bords de la mer Rouge, précédés, pendant le jour, d'une colonne de nuée qui les abritait des rayons brûlans du soleil, et, pendant la nuit, par une colonne de feu qui éclairait leur route.

V. Mais Pharaon se repentit aussitôt de les avoir laissé partir, et se mit à leur poursuite avec son armée. Alors Moïse, par la vertu de sa verge, ouvrit aux Israélites un chemin à travers les eaux de la mer Rouge; les eaux s'ouvrirent des deux côtés comme une muraille et laissèrent libre le passage aux fugitifs. Pharaon, malgré le miracle qu'il voyait de ses yeux, par lequel Dieu protégeait son peuple, prit le même chemin que les Hébreux pour les poursuivre; mais Moïse étendit de nouveau sa verge, et aussitôt les eaux se réunissant, engloutirent Pharaon avec toute son armée. Que l'on note, en passant, que les savans comptent communément quatre cent trente ans depuis la vocation d'Abraham jusqu'à la sortie de l'Égypte, effectuée par les Hébreux.

VI. En 2513 (selon dom Calmet), les Israélites, ayant passé la mer Rouge, restèrent sans eau pendant trois jours. Moïse, par l'inspiration de Dieu, plongea un morceau de bois dans les eaux amères de Mara et les rendit douces. Deux mois après leur sortie de l'Égypte, les Hébreux, se trouvant dans le désert, manquèrent de nourriture. Alors Dieu leur envoya la manne du ciel. Pendant quarante ans, c'est-à-dire pendant tout le temps de leur voyage, les Israélites, au nombre de trois millions, et plus, furent nourris par cette manne; elle tombait chaque matin; et chacun, le matin, avant le lever du soleil, en prenait pour ses besoins de la journée. Le vendredi on en prenait le

double, pour s'en nourrir aussi le jour du sabbat, jour de repos pendant lequel la manne ne tombait pas. Le Seigneur leur ordonna dans la suite d'en remplir un vase et de le conserver dans le tabernacle, en mémoire d'un si grand bienfait.

VII. L'eau manqua une autre fois aux Hébreux ; et ils seraient morts de soif, si Moïse, en frappant de sa verge une pierre, à Caves, n'eût fait jaillir une fontaine, qui suffit au peuple pendant tout son voyage. Cette pierre, dit l'apôtre, fut la figure du Christ futur, qui devait être pour les hommes une source intarissable de grâces. C'est dans cet endroit qu'eut lieu la bataille et la victoire que Josué remporta contre les Amalécites ; c'est alors que Dieu, pour nous faire connaître la valeur de l'oraison, rendait Josué vainqueur tout le temps que Moïse, en priant Dieu sur la montagne pour la victoire, élevait ses mains avec la verge vers le ciel ; mais aussitôt que Moïse les laissait tomber par lassitude, Josué cessait de vaincre. De sorte que Moïse s'en étant aperçu, s'assit sur une pierre, et se fit soutenir les mains par Aaron et par Ur, de la tribu de Juda, jusqu'au soir, de sorte que les Amalécites furent mis en déroute ; dans la suite ils furent entièrement détruits par Saül.

VIII. Les hommes jusqu'à cette époque s'étaient conduits d'après les lumières de la loi naturelle ainsi que par les traditions de leurs ancêtres. Mais comme Dieu était à peine connu par les hommes, depuis qu'Abraham avait quitté la Chaldée pour venir dans le pays de Chanaan, le mal était allé toujours croissant de plus en plus jusqu'au temps de Moïse, quoique la tradition de la vraie religion se fût conservée jusqu'à cette dernière époque, parmi les descendans d'Abraham, cependant cette connaissance s'était bien affaiblie ; et les bonnes mœurs avaient presque en-

tièrement disparu, parce que l'esprit humain était obscurci par les passions; de sorte que l'esprit ne pouvant plus servir de règle pour les actions morales de l'homme, il fut nécessaire que Dieu, par le moyen de ses lois, l'illuminât d'une manière particulière et l'instruisît sur les devoirs qu'il devait pratiquer. C'est pour cela que pendant la première année du voyage dans le désert, Dieu donna à Moïse, sur le mont Sinaï, la loi écrite de sa main sur deux tables de pierre avec les dix préceptes du *Décatalogue*, et avec les autres commandemens judiciaires et cérémoniaux.

IX. C'est alors que Moïse devint médiateur de la première alliance entre Dieu et le peuple. Cette médiation fut la figure de la seconde alliance qui se fit entre Jésus-Christ et son Père éternel. Dans la première, Dieu ordonna à Moïse de proposer au peuple de le servir, à condition de rendre ses terres fertiles, de le délivrer des infirmités, de prolonger ses années et d'humilier ses ennemis : « Ser-
 » vietisque Domino Deo vestro, ut benedicam panibus
 » tuis, et aquis, et auferam infirmitatem de medio tui;
 » non erit infœcunda, nec sterilis in terra tua, etc. » (Exod
 xxiii. 25 et seq.) Moïse rapporta au peuple les paroles du Seigneur, et le peuple répondit qu'il voulait obéir entièrement : « Venit ergo Moyses, et narravit plebi omnia
 » verba Domini, atque judicia; responditque omnis po-
 » pulus una voce : omnia verba Domini, quæ locutus
 » est, faciemus. » (Exod. xxiv. 3.) Telle fut la première médiation faite sur le mont Sinaï, par laquelle les Hébreux se firent esclaves; à la différence de la médiation opérée dans la suite par Jésus-Christ, qui, en mourant pour notre salut, nous rendit, comme l'a dit l'apôtre, enfans de Dieu, d'esclaves que nous étions : « Hæc
 » enim sunt duo testamenta, unum quidem in monte

» Sina in servitutem generans..., nos autem fratres secundum Isaac promissionis filii sumus. » (Gal. iv. 24 et 28.) Étant ainsi devenus enfans de Dieu, nous sommes par-là même héritiers de l'héritage éternel, du paradis par les mérites de la mort de Jésus-Christ : « Si filii, » et hæredes; hæredes quidem Dei, cohæredes autem » Christi. » (Rom. VIII. 17.)

X. Mais ensuite, les Hébreux après quarante jours d'attente, croyant que Moïse était mort, obtinrent d'Aaron, à force d'importunité, un veau d'or, qu'ils adorèrent comme un Dieu, par des danses et des festins. Moïse alors descendit de la montagne et voyant la ruine du peuple, brisa non-seulement le veau d'or, mais aussi les tables de la loi; ensuite, s'étant mis à la tête des lévites armés, il tua environ vingt-trois mille hommes; et il voulait détruire toute la nation. Mais voyant que le peuple s'était repenti du mal qu'il avait commis, Moïse retourna sur la montagne et lui obtint le pardon de la part de Dieu, ainsi que deux nouvelles tables de la loi.

XI. Ensuite Moïse s'occupa avec le peuple de la construction du tabernacle, dont Dieu lui avait donné le plan sur le mont Sinai. Ils commencèrent à offrir des sacrifices à Dieu dans ce tabernacle, et dès ce moment Dieu voulut bien daigner parler à Moïse d'une ruée miraculeuse qui se tenait au-dessus du tabernacle. Quand la nuée se retirait, c'était un signe que la volonté de Dieu était que le peuple se retirât du tabernacle. Ce tabernacle avait trois parties principales; le vestibule, le *sancta sanctorum*, et le sanctuaire, où était renfermée l'arche en bois recouverte en dedans et au dehors de plaques d'or. Dans cette arche on conservait les tables de la loi, la verge de Moïse et la manne. Dans le *sancta sanctorum* on avait placé l'au-

tel d'or des pains de propositions, sur lequel on offrait tous les samedis douze pains frais, qui restaient là pendant la semaine, et dont les prêtres seuls pouvaient manger : les prêtres seuls pouvaient entrer dans ce lieu et y sacrifier.

XII. Les Hébreux s'étant ensuite dégoûtés de la manne, ils se mirent à murmurer, en disant qu'ils aimaient mieux la viande et les oignons de l'Égypte. Dieu en fut irrité et leur envoya les cailles en grand nombre pour leur servir de nourriture, mais en attendant il les châtia par une épidémie mortelle.

XIII. Dans la seconde année, Moïse envoya Josué, Caleb et dix autres hommes, un de chaque tribu, pour explorer le pays de Chanaan. A leur retour, ils annoncèrent que c'était un pays très-fertile ; et pour confirmer davantage ce qu'ils disaient, ils firent voir un cep de vigne où était suspendu un raisin que deux hommes pouvaient à peine soutenir ; mais il ajoutèrent que le pays était habité par un grand nombre de géans très-courageux. Les Hébreux, grandement effrayés, voulaient retourner en Égypte. A cette fin, ils résolurent de choisir un autre chef, et de lapider Moïse. Le Seigneur, dans sa colère, leur ordonna de retourner dans le désert, dans lequel ils furent forcés de demeurer pendant trente-huit ans environ. Josué et Caleb seuls entrèrent dans la terre promise, parce que seuls ils furent fidèles à Dieu ; tous les autres qui étaient âgés de plus de vingt ans moururent dans le désert.

XIV. Le peuple fatigué de ce long voyage, dégoûté de la manne, et privé très-souvent de l'eau nécessaire, ne tarda pas à murmurer contre Moïse. Alors Dieu envoya dans le désert une quantité de serpens ailés et enflammés,

dont les morsures étaient mortelles. Les Hébreux prièrent Moïse de les secourir dans un si grand danger. Moïse, par ordre de Dieu, fit ériger sur une poutre un serpent d'airain, et ceux qui le regardaient guérissaient des morsures des serpens. Nous avons déjà démontré au chap. 4, num. 57, que ce serpent était le symbole de Jésus-Christ élevé sur la croix; qui, si nous le regardons, nous guérit des blessures mortelles que les péchés ont faites à notre ame.

XV. L'année suivante, Moïse entra dans la terre promise et se mit à partager les terres parmi les tribus; ensuite il renouvela l'alliance avec le Seigneur: et enfin il mourut à l'âge de cent vingt ans. A Moïse succéda Josué, qui, pendant six ans, eut à soutenir la guerre contre les rois de Chanaan. En 2554, ce grand capitaine du Seigneur, afin de remporter une victoire complète contre les cinq rois des ennemis du peuple de Dieu, ordonna, dans sa foi profonde, au soleil de s'arrêter; et le soleil arrêta son cours pendant une journée: « Stetit itaque sol in medio cœli, et non festinavit occumbere spatio unius diei. » (Jos. x. 13.) Enfin, Josué ayant vaincu les ennemis, partagea les autres terres entre les tribus; et, après avoir renouvelé l'alliance avec Dieu, il mourut en 2561. Après lui, et pendant trente ans, le peuple fut gouverné par les soixante-dix anciens que Moïse avait élus pour l'aider dans son gouvernement, auxquels Dieu communiqua une partie de l'esprit donné à Moïse. Ils commencèrent à profiter, et continuèrent à donner des signes qu'ils étaient assistés du Saint-Esprit.

XVI. Quoique les Israélites fussent enfin en possession de ces terres fertiles, leur ingratitude abusa des grâces du Seigneur et les fit tomber dans mille erreurs. Dieu leur

envoya des prophètes pour les faire rentrer en eux-mêmes ; mais ce fut inutilement. Alors Dieu permit qu'ils devinssent esclaves de leurs ennemis. Je remarquerai ici en abrégé les différens esclavages dans lesquels ils tombèrent dans la suite, et les moyens par lesquels Dieu les en délivra : on verra par là comment Dieu, en les punissant, voulait les corriger, et comment par sa miséricorde il les a toujours délivrés. 1° Les Hébreux tombèrent en esclavage sous Cusan, roi de Mésopotamie ; ils en furent délivrés en 2599, par Othoniel. 2° Ils tombèrent en esclavage sous Églon, roi de Moab ; Aod les en délivra en 2779. 3° Ils devinrent esclaves par les Philistins ; Samgar les délivra : l'année est incertaine. 4° Ils devinrent esclaves de Jabin, roi d'Azor ; Débora et Barac les délivrèrent en 2719. 5° Ils furent faits esclaves par les Madianites, et Gédéon les délivra en 2752. 6° Ils tombèrent de nouveau dans l'esclavage des Philistins et des Ammonites ; et ils en furent délivrés par Jephthé en 2799.

XVII. Samuel naquit en 2849, et pendant qu'il gouvernait, naquit Samson, qui, après avoir beaucoup nui aux Philistins, leur fut livré en 2887, par Dalila, et mourut écrasé sous les ruines du temple avec une grande quantité de ses ennemis. Samuel fut pendant de longues années chef et juge des Israélites ; mais en 2908 ils demandèrent à être gouvernés par un roi. Samuel, par ordre de Dieu, leur assigna, l'année suivante, Saül pour roi. Celui-ci désobéit plusieurs fois à Dieu ; et Dieu irrité le réprouva en 2911, et lui substitua David, qui fut oint à Bethléem par Samuel même. Ensuite Saül perdit une bataille contre ses ennemis et se suicida en 2948. David fut proclamé roi par la tribu de Juda à Hébron ; et

en 2956, tous les Israélites se soumirent à sa puissance : et il établit son trône à Jérusalem.

XVIII. En 2966, David pécha avec Betzabée, et fit mourir Uri son mari. Le prophète Nathan lui en fit de vifs reproches ; David se repentit et fit pénitence. Salomon, puiné de Betzabée, son aîné étant mort, naquit en 2971. Il eut encore Absalon, qui se révolta plus tard contre son père, en 2981, et fut tué par Joab. David, en 2988, prépara les matériaux pour bâtir le temple sur le mont Sion, dans l'aire d'Ornan. En 2999, il fit reconnaître Salomon pour roi de tous les Israélites, et mourut de là à deux ans, âgé de soixante-dix ans, après avoir régné sept ans et demi à Ébron sur Juda, et trente-trois ans à Jérusalem sur tout Israël.

XIX. Salomon continua à régner sur Israël, et en 2993, il jeta les fondemens du temple, qui fut achevé dans l'espace de sept ans et demi, et dédié en 3001. Salomon mourut en 3029. Après sa mort, dix tribus se révoltèrent contre son fils, et reconnurent Jéroboam pour leur roi. Les rois d'Israël conservèrent ce royaume jusqu'en 3285, sept cent dix-sept ans avant la venue du Messie. Ils régnèrent donc deux cent cinquante-quatre ans, et pendant ce temps, les rois de Juda régnèrent sur les deux tribus de Juda et de Benjamin, pendant l'espace de neuf cent soixante-quatre ans (selon Calmet), jusqu'à ce qu'Hérode, étranger, commença à régner dans la Judée. Il n'est pas inutile que je remarque ici que ni Moïse, ni Josué ne furent de la tribu de Juda, et que tous les autres gouverneurs qui les ont suivis, comme Samuel, les anciens et Saül furent d'autres tribus. Ainsi le royaume de Juda ne commença pas aussitôt que Jacob mourut ; ce ne fut que long-temps après, ainsi que Jacob même l'a-

vait prédit à ses enfans lorsqu'il les appela à son lit de mort : « Vocavit autem Jacob filios suos, et ait eis : Con-
 » gregamini, ut annuntiem quæ ventura sunt vobis in
 » diebus novissimis. » (Gen. XLIX. 1.) Le royaume de Juda ne commença effectivement qu'au temps de David, en 2956, et dura jusqu'à Hérode. A l'époque de la captivité de Babylone, ce royaume ne fut qu'interrompu ; après la captivité, la nation des Juifs se réunit, et c'est depuis lors qu'elle prit le nom de peuple juif. Les princes successeurs de Juda et de Benjamin conservèrent l'autorité de cette république jusqu'au temps d'Hérode, qui occupa le gouvernement de la Judée. Ainsi le royaume de Juda finit sous Hérode.

XX. En ce temps là les Juifs, et principalement les Israélites des dix tribus, s'étant livrés aux vices les plus détestables, le Seigneur leur envoya des prophètes pour leur prêcher et pour les exciter à se convertir principalement par l'espoir du Messie futur, dont la venue s'approchait. En 3292 et sept cent huit ans avant Jésus-Christ, Michée et Naüm prophétisèrent sous le roi Ézéchias. Sophonie prophétisa en 3363, sous le roi Josias ; Jérémie prophétisa aussi sous le même roi en 3376 ; après lui vint le prophète Joël en 3381 ; Abacuc prophétisa, sous le roi Éliacim, fils de Josias, en 3398. En 3399, Dieu ordonna à Jérémie d'écrire ses prophéties, afin d'ôter aux Israélites tout motif d'excuse, s'ils persistaient dans leur obstination. C'est alors que Jérémie fit venir Baruc, son disciple, et lui fit écrire tout ce que le Seigneur lui avait ordonné de prédire à son peuple. La même année, Daniel et ses compagnons furent emmenés esclaves à Babylone.

XXI. L'an 3416 vit commencer la captivité des Hé-

breux à Babylone; elle dura soixante-dix ans sous le roi Nabuchodonosor. Celui-ci, en 3435, fut transformé en bœuf, et mourut en 3444. Balthazar, son fils, lui succéda. Balthazar mourut vers l'année 3448, après son festin impie fait avec les vases sacrés enlevés au temple de Jérusalem. Darius-le-Mède, qu'on appelle aussi Ciaxare, régna après lui en 3599. Par les ordres de ce dernier, Daniel fut livré aux lions. On croit communément que c'est vers cette époque que Daniel prédit les soixante-dix semaines, après lesquelles le Messie devait arriver. On ignore la durée du règne de Darius. Cyrus, qui le premier devint roi de Perse, succéda à Darius, en 3466. Ce roi délivra les Juifs de la captivité de Babylone. Calmet dit qu'ils retournèrent en Judée en 3468, où ils mirent tout en œuvre pour rétablir leurs habitations sur les ruines de Jérusalem, et pour bâtir de nouveau le temple et l'autel. Enfin, après bien des efforts, ils s'établirent à Jérusalem. Ce temple est celui qu'avait prédit le prophète Aggée.

XXII. Après la mort de Cyrus, Cambise monta sur le trône, en 3475. Les mages, après sa mort, s'emparèrent du gouvernement; ils furent tués par sept officiers persans. Mais en 3483, Darius, fils d'Istaspes, appelé aussi Assuérus, fut reconnu roi de Perse. Aggée et Zacharie prophétisèrent à cette époque. En 3486, Assuérus permit aux Juifs de bâtir le nouveau temple; il fut achevé dans trois ans par Zorobabel. Xercès succéda à Assuérus, et Artaxercès à Xercès. En 3537, Artaxercès renvoya Esdras à Jérusalem avec plusieurs prêtres et lévites; il permit ensuite à Néhémias de rebâtir la ville de Jérusalem. Zacharie et Malachie prophétisèrent vers l'année 3556.

XXIII. En 3672, Alexandre-le-Grand marcha sur Jérusalem dans l'intention de châtier les Juifs. Mais ceux-ci

lui ouvrirent les portes : le grand-prêtre ainsi que tous les prêtres, revêtus de leurs habits sacrés, et tout le peuple habillé de blanc vinrent à sa rencontre. Alexandre fut apaisé, et leur remit le tribut de la septième année, qui était l'année sainte, pendant laquelle les Juifs ne cultivaient pas la terre. Alexandre, vers l'an 3670, trois cents ans avant Jésus Christ, passa dans l'Asie, et après avoir vaincu Darius, la soumit entièrement. Il se rendit maître de toutes ces grandes provinces, de la Cilicie et de la Syrie, ainsi que de plusieurs autres pays et villes, qui se soumirent volontairement à sa domination. Mais il ne survécut pas long-temps à ses brillans succès. L'auteur du livre des Macchabées (I. Macchab. cap. 1, v. 1 ad 8.) dit qu'Alexandre conquit tous les pays des peuples qu'il voulut subjuguier; qu'après avoir régné douze ans, il mourut, en partageant son royaume entre ses généraux. Calmet dit que sa mort arriva vers l'an 3674, trois cent douze ans avant Jésus-Christ.

XXIV. La Judée fut d'abord une province des rois de la Syrie; elle fut ensuite gouvernée par les souverains pontifes de la race de Juda, jusqu'à Hérode qui usurpa l'autorité. Elle fut gouvernée pendant long-temps par les princes Macchabées ou asmonéens, qui étaient en même temps souverains pontifes et rois de la Judée. Je ne parlerai pas ici de plusieurs événemens arrivés à cette époque. Mon but, ainsi que je l'ai dit dès le commencement, n'est pas de faire une histoire universelle, mais seulement de montrer la conduite de Dieu pour sauver l'homme par le moyen de Jésus-Christ, annoncé dès l'origine du monde. Voilà pourquoi je n'ai parlé que des faits relatifs à ce but que je m'étais proposé.

XXV. Pendant ces temps, un peu avant la venue du

Messie, quelques hérétiques parurent dans la Judée. Entre autres les saducéens, qui eurent pour fondateur Sadoc, disciple d'Antigone Sachœus; celui-ci enseignait qu'on devait servir Dieu sans intérêt et sans espoir de récompense. Sadoc ajouta à cette opinion qu'on ne devait ni espérer des récompenses, ni craindre des châtimens dans l'autre monde, et que l'âme mourait avec le corps. Les saducéens niaient l'existence des anges, et la résurrection des corps. Ils soutenaient aussi que la Providence divine ne se mêle pas de ce que nous faisons, ou de ce qui nous arrive dans ce monde. Ils disaient aussi que nous sommes les maîtres absolus de faire le bien ou le mal; en parlant du bien, ils niaient la nécessité de la grâce. Malgré ces erreurs, les saducéens possédaient les premières dignités; plusieurs d'entre eux obtinrent même le grand pontificat, tels que Caïphe et Anne qui fit mourir S. Jacques. On dit que le grand-prêtre Jean Hyrcan, fut d'abord saducéen, mais que dans la suite il passa à la secte des pharisiens.

XXVI. Vers la même époque parut la secte des pharisiens, dont l'auteur est inconnu. On ne peut pas accuser ceux-ci de pécher dans les dogmes de la foi; mais ils admettaient un grand nombre d'erreurs. Ils croyaient au destin, tout en laissant à l'homme la liberté de faire le bien ou le mal. Extérieurement ils se montraient graves; ils étaient mieux instruits que les autres; ils étaient austères et sobres. Au reste, ils tenaient beaucoup aux traditions des anciens, et aux cérémonies de la loi, auxquelles ils ajoutaient une infinité d'observances, en partie inutiles et en partie superstitieuses, et souvent même contraires à l'esprit véritable de la loi. C'est pour cela que Jésus-Christ (selon S. Matth. chap. x, v. 20, et chap. v 9 et chap.

xxvi. v. 41.) leur reprocha souvent leur orgueil, leur hypocrisie et leur superstition : voyez Noël Alexandre, et Calmet (1). Ils croyaient à l'immortalité de l'ame et à l'existence des anges et des démons; mais ils admettaient une sorte de métempsycose pour les ames vertueuses; quant à celles des impies ils les croyaient condamnées à des peines éternelles. Il existe encore aujourd'hui parmi les Juifs un grand nombre de pharisiens.

XXVII. On vit aussi la secte des esséniens, mais on ne leur reproche aucune erreur. Ils menaient une vie très-austère et sage, selon leur profession. Au temps d'Hérode on vit paraître les hérodiens, aussi méchans que les pharisiens. S. Matthieu (cap. xxii. ex v. 15, et suiv.) dit qu'ils furent envoyés par les pharisiens vers Jésus-Christ, pour lui demander avec malice si l'on devait payer le tribut à César. Aussi, vers l'époque de la venue de Jésus-Christ, les Juifs étaient généralement pervertis; c'était une marque de la venue prochaine du Rédempteur.

XXVIII. A cette époque, le royaume de Juda étant sur le point de finir dans la personne d'Hyrcan, souverain pontife (ce qui était le signe remarquable de la venue du Messie, prédit par le patriarche Jacob), la Judée fut privée de l'autorité royale; elle devint tributaire des Romains. Voici comme cet événement arriva. En 3939, soixante-un ans avant Jésus-Christ, Aristobule usurpa sur Hyrcan, son frère aîné, le grand-pontificat et le royaume de Judée. Hyrcan eut alors recours à Pompée, qui commandait l'armée romaine dans ce pays; et qui après

(1) Nat. Alex., tom. 4, 6, Ætas. c. 4, art. 5, §. 3. — Calmet, His., tom. 2, pag. 274 et 286.

avoir vaincu le roi Tigrane, s'était retiré dans l'Asie-Mineure, d'où il avait envoyé Scaurus en Syrie. Les deux frères, chacun de leur côté, pour engager Scaurus dans leur parti, lui envoyèrent des sommes immenses. Joseph (1) dit que Scaurus se déclara pour Aristobule; de sorte que ce dernier ayant réuni une armée contre Hyrcan, le mit en déroute. Pompée étant venu à Damas, Hyrcan lui présenta ses plaintes contre Scaurus, en l'accusant d'avoir reçu quatre cents talens d'Aristobule, et de s'être, pour ce motif, déclaré en sa faveur; de sorte qu'Aristobule l'avait privé de tout ce qu'il lui appartenait comme aîné, et voulait l'obliger à se contenter d'une portion bien mince.

XXIX. Pompée, ayant écouté les deux frères, leur dit de se retirer et de vivre en paix tant qu'il n'aurait pas arrangé leurs affaires. Mais Aristobule s'étant retiré en Judée, Pompée en fut offensé, et, à la tête de son armée, il marcha contre lui. Arrivé à Corée, il fut instruit qu'Aristobule s'était retiré dans un château situé sur une haute montagne. Pompée lui signifia de se présenter devant lui; et, après lui avoir parlé plusieurs fois avec bienveillance, finalement il lui ordonna de mettre en son pouvoir le château où il s'était retiré. Aristobule alors se retira à Jérusalem pour se mettre en état de défense. Pompée se trouva bientôt aux portes de Jérusalem. Alors Aristobule lui fit offrir une forte somme d'argent, et lui dit qu'il le recevrait avec plaisir dans Jérusalem. Pompée s'étant apaisé, envoya Gabinius et des troupes pour recevoir l'argent et pour entrer dans la ville. Mais Gabinius vit bientôt qu'il était joué, puisque, trouvant les portes de

(1) Jos., Antiq., l. 14, c. 2.

Jérusalem fermées, il ne put ni avoir l'argent promis, ni entrer en ville. Alors Pompée fit mettre Aristobule en prison et marcha lui-même contre Jérusalem. La ville était divisée. Les uns voulaient admettre Pompée; mais les partisans d'Aristobule s'y opposèrent et s'emparèrent du temple. Ils brisèrent le pont qui l'unissait à Jérusalem, et se mirent sur la défensive. Les autres, au contraire, reçurent Pompée dans la ville, qui mit aussitôt le siège devant le temple. Après trois mois, les Romains entrèrent par la brèche et firent un grand carnage des assiégés. On porte à douze mille le nombre des Juifs qui y périrent. Ainsi, en 5941, la Judée fut soumise aux Romains. Pompée entra dans le sanctuaire, et y trouva la table, le candelabre, et environ deux mille talens. Mais sa piété l'empêcha d'y mettre la main; il montra ainsi au monde sa vertu.

XXX. Dès le jour suivant, Pompée fit purifier le temple par les prêtres, afin qu'on y offrit des sacrifices à Dieu; et rétablit Hyrcan dans la dignité de grand-prêtre. Alors Pompée rendit Jérusalem tributaire des Romains et ôta aux Juifs les villes acquises dans la Célé Syrie. Les autres villes que les Juifs possédaient furent rendues à leurs anciens habitans. Il voulut encore que les villes maritimes fussent libres. Par là les Juifs furent assujettis aux Romains; ils laissèrent à Hyrcan le grand-pontificat et le titre de prince; mais ils lui défendirent de porter le titre de roi et le diadème. Peu de temps après, ils firent passer l'autorité qui, depuis le retour de la captivité de Babylone, avait toujours été dans la race sacerdotale, entre des mains d'hommes qui n'appartenaient pas même à des familles illustres. Pompée laissa à Scourus le gouvernement de la Syrie inférieure, et se rendit à Rome, où il emmena Aristo-

bule captif avec Antigone , son fils. Alexandre, autre fils d'Aristobule, s'était échappé. Pompée, après son arrivée à Rome, triompha de tous les rois qu'il avait vaincus en Orient; Aristobule était du nombre. Mais Jules-César s'étant emparé de Rome, donna la liberté à Aristobule et l'envoya en Syrie, où il fut empoisonné par les partisans de Pompée.

XXXI. Hyrcan vécut en paix encore ving-trois ans; mais en 3964, Antigone, fils d'Aristobule, le fit tomber au pouvoir des Parthes, et s'empara de la principauté. Marc-Antoine, pour le punir, le fit décapiter à Antioche. En 3973, Hérode s'étant rendu maître de Jérusalem, fit mourir Hyrcan, et, en 3985, il fit rebâtir de nouveau le temple de Jérusalem. En 3999, l'ange Gabriel annonça à la vierge Marie le mystère de l'incarnation du fils de Dieu. Dans la même année, Hérode fit condamner et mourir ses deux fils, Alexandre et Aristobule. S. Jean-Baptiste naquit dans la même année, six mois avant Jésus-Christ, et l'année suivante notre sauveur Jésus-Christ, dont nous parlerons plus longuement dans la seconde partie, vint au monde.

CONDUITE ADMIRABLE
DE
LA PROVIDENCE
DANS L'ŒUVRE
DU SALUT DE L'HOMME
OPÉRÉE PAR JÉSUS-CHRIST.

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE I^{er}.

**NAISSANCE DE JÉSUS-CHRIST; SA MORT; CONVERSION
DES PAÏENS.**

SOMMAIRE. — I. Dans quelle année de la création du monde est né Jésus-Christ. — II. État pitoyable dans lequel était le monde à cette époque; les savans mêmes étaient imbus de mille erreurs. — III. Les peuples étaient plongés dans l'iniquité. — IV. Les Juifs mêmes s'étaient égarés dans les ténèbres. — V. Jésus réproûve la fausse doctrine et prêche la vraie. — VI. Jésus, en établissant la loi nouvelle, institue les sacremens, et avant tout, celui du baptême. — VII. De la confirmation. — VIII. De l'eucharistie. — IX. De l'extrême-onction. — X. De la pénitence. — XI. De l'ordre. — XII. Du mariage. XIII. — Il prédit la punition des Hébreux, et déclare qu'il est le fils de Dieu. — XIV. Il est condamné et crucifié. — XV. Il déclare pourquoi il était

venu mourir. — XVI. Sa résurrection; il envoie les apôtres pour prêcher sur la terre. Fruit des premières prédications de S. Pierre. — XVII. Commencement de la conversion des païens. — XVIII. La conversion fut merveilleuse par la difficulté de croire des mystères supérieurs à la raison. — XIX. Ainsi que par la difficulté d'observer les nouveaux préceptes de l'Évangile. — XX. Malgré cela la foi s'étend de plus en plus. — XXI. Témoignages tirés des écrits d'Origène, de Pline et de Tertulien. — XXII. Réflexion de S. Léon sur l'empire romain. — XXIII. De ce qu'ont écrit S. Grégoire de Nysse, S. Chrysostôme et Théodoret. — XXIV. La foi s'étend au milieu des persécutions. — XXV. Opiniâtreté des Juifs malgré tous les signes de la venue du Messie. — XXVI. Apparition de plusieurs faux christes. XXVII. Autres signes plus sûrs; du lieu de la naissance du Messie, de l'étoile des mages, ainsi que de la visite au temple prédite par Aggée. — XXVIII. Des ténèbres arrivées à la mort de Jésus. — XXIX. Du silence des idoles. — XXX. Des miracles du Sauveur, prédits par Isaïe. — XXXI. L'obstination des Juifs punie par la vengeance de Dieu.

I. L'an du monde 4004, première année de l'ère vulgaire, Jésus-Christ naquit et vint en ce monde. Mais hélas! dans quel pitoyable état notre Sauveur ne l'a-t-il pas trouvé! L'idolâtrie régnait partout, si l'on en excepte la Judée. On adorait une infinité de dieux (Varron en comptait de son temps jusqu'à trente mille); mais le vrai Dieu n'était pas connu. Et quels étaient ces dieux que les hommes vénéraient? un Jupiter adultère et incestueux; une Vénus prostituée; un Vulcain vindicatif; enfin ces dieux étaient réputés si vicieux, parmi les hommes mêmes, que l'homme le plus vil aurait honte de leur être comparé. On comptait, parmi les dieux, des hommes tellement scélérats, que pendant leur vie ils avaient été réputés l'abomination du monde. Que d'empereurs romains, tués pour leurs impudicités et leurs cruautés, ont été mis néanmoins aux nombre des dieux!

II. Sans doute les philosophes croyaient qu'il n'existait qu'un seul Dieu, gouverneur du monde : « Deus (dit Cicéron) intelligi non potest, nisi ut mens libera omnia movens (1) ; » et ils disaient que tous les autres dieux dépendaient de ce Dieu seul, ainsi que le dit Aristote : « Omnes affirmant deos esse sub imperio (2) ; » et Plaute a écrit : « Qui est imperator divum atque hominum Jupiter. » Les personnes qui raisonnaient le mieux comprenaient très-bien que ce Dieu, qui régissait l'univers, devait être seul ; car, s'il y en eût eu plus d'un, tout le monde eût été dans un désordre complet. Mais, comme dit l'apôtre, quoique ces sages connussent Dieu, ils ne surent ou n'osèrent point l'adorer comme il devait l'être, et tombèrent dans un chaos d'erreurs : « Quia cum cognovissent Deum, non sicut Deum glorificaverunt... Sed evanuerunt in cogitationibus suis, et obscuratum est insipientis cor eorum. » (Rom. I. 21.) Il ajoute vers. 25 : « Et mutaverunt gloriam incorruptibilis Dei, in similitudinem imaginis corruptibilis hominis, et volucrum, et quadrupedum, et serpentium. » D'après Tertullien, S. Justin et S. Cyprien, quoique Socrate, Platon et Sénèque réputassent fausses ces divinités représentées sous une forme humaine, néanmoins ils enseignaient qu'on devait les adorer, pour retenir le peuple dans ses devoirs par le culte de leurs dieux.

III. Le peuple qui composait la plus grande partie des païens adorait plusieurs divinités ; et suivant les mauvais exemples de ses dieux, il s'adonnait à toutes les iniquités les plus détestables ; il allait même jusqu'à sacrifier ses

(1) Cicer., Tusc., disp., lib. 4.

(2) Aristot., de Rep., lib. 4, cap. 15.

femmes, ses esclaves et ses propres enfans aux démons pour se procurer dans l'autre monde une meilleure vie. Les Hébreux mêmes imitaient en cela les idolâtres, ainsi que nous l'apprenons par David : « Et effuderunt sanguinem » innocentem ; sanguinem filiorum, et filiarum suarum, » quas sacrificaverunt sculptilibus Chanaan. » (Psal. cv. vers. 38.)

IV. Bien que les Hébreux conservassent la croyance du vrai Dieu, cependant ils vivaient dans l'erreur et dans les vices, ainsi que nous l'avons démontré dans la première partie. Les maximes et les mœurs de leurs docteurs mêmes, les pharisiens et les saducéens, étaient pleines de vices. Ainsi tout le monde était enseveli dans les ténèbres et dans la perdition. C'est pourquoi S. Zacharie disait : « Illuminare his, qui in tenebris et in umbra mortis sedent. » (Luc. 1. 79.) Le prophète priait Dieu de venir éclairer les hommes, et de les sauver de la mort éternelle, dans l'ombre de laquelle ces malheureux gisaient, ainsi qu'Isaïe l'avait prédit (cap. ix. v. 2.) : « Populus, qui ambulabat in tenebris, vidit lucem magnam ; » habitantibus in regione umbræ mortis lux orta est eis. » Tel est l'état dans lequel Jésus-Christ a trouvé le monde, lorsqu'il y vint fonder son Église. Il travailla à l'établir, d'abord par les exemples de ses vertus, ensuite par la prédication de la loi nouvelle. Puis il choisit les apôtres, par le moyen desquels il avait résolu de sauver le monde, et leur promit de les assister jusqu'à la fin des siècles ; puis enfin il révéla au peuple des mystères inconnus jusqu'à cette époque ; et enseigna les véritables vertus ; et confirma par des miracles les vérités révélées.

V. Jésus-Christ réprouva les fausses doctrines, ainsi que les superstitions et traditions pernicieuses qui avaient pris

racine parmi les Juifs. Il apprit aux vrais fidèles d'estimer bien plus les biens spirituels, et de craindre les maux éternels, que les biens et les maux temporels ; de sorte que chacun doit s'efforcer de se détacher des choses terrestres, pour ne penser qu'à se procurer le ciel. Il réprouva le divorce et la polygamie, et conseilla le célibat, qui avait passé pour ignominieux jusqu'à cette époque. Il dit, qu'on doit aimer ses ennemis, et que l'on doit faire du bien à ceux qui nous font du mal ; que si quelqu'un nous donne un soufflet, nous devons lui présenter l'autre joue ; que si l'on veut nous ôter notre habit, nous devons lui laisser le manteau ; que plus on est grand, plus on doit se faire petit ; que celui qui veut le suivre, doit faire abnégation de lui-même et embrasser sa croix ; enfin, que celui qui veut être son disciple, doit crucifier sa chair et ses passions, et renoncer à tout ce qu'il possède.

VI. Et comme l'homme naît coupable du péché originel, enfant de colère et condamné à l'enfer, Jésus-Christ, en établissant la nouvelle loi de grâce, institua le sacrement du saint baptême, par lequel l'homme reçoit la grâce divine, et devient fils adoptif de Dieu et héritier du paradis.

VII. Voyant ensuite que l'homme devait être assailli, même après le baptême, par les tentations des hommes et des démons, parce que le baptême ne guérit point la faiblesse de la nature humaine, corrompue par le péché, Jésus-Christ voulut la fortifier par le sacrement de la confirmation, par lequel on reçoit la plénitude de la grâce : voilà d'où vient que S. Thomas l'appelle « sacramentum plenitudinis gratiæ (1). » S. Augustin dit,

(1) S. Thom., 3, p. q. 2, art. 1 ad 2.

que par ce sacrement Dieu nous donne la force de résister à tous nos ennemis : « Ideo nos Deus unxit, quia » luctatores contra diabolum fecit (1). »

VIII. En outre, le Seigneur voulut nous fortifier par un don plus grand encore, et par un remède plus efficace contre nos infirmités spirituelles : c'est le sacrement de l'eucharistie; que le concile de Trente appelle « antidotum, quo liberemur a culpis quotidianis, et a peccatis » mortalibus præservemur. » (Sess. 15. cap. 2.)

IX. Et comme à l'approche de la mort, le corps faiblit avec l'esprit, et que l'enfer redouble ses efforts contre les ames qui sont sur le point d'abandonner ce monde : « Descendit diabolus ad vos, habens in iram magnam, » sciens, quod modicum tempus habet. » (Apoc. XII. 12.) C'est pour cela que Jésus-Christ a institué le sacrement de l'extrême-onction, par lequel on reçoit plus de force pour résister en mourant à toutes les tentations de l'enfer.

X. Ce n'est pas tout, notre divin Sauveur prévoyant que, malgré tous ces sacremens, les hommes tomberaient et retomberaient dans le péché, à cause de leur grande faiblesse, il institua le sacrement de pénitence, par lequel on recouvre la grâce perdue, si on le reçoit avec contrition.

XI. Et afin que les fidèles trouvassent toujours promptement ces secours et ces moyens de salut, Dieu institua une hiérarchie particulière de prêtres; élus par leur sainteté et par leur doctrine, qui n'eussent d'autre soin que d'instruire, corriger et aider continuellement les autres hommes. Il établit sur toute la terre des prêtres, destinés à veiller au salut des ames. Il établit aussi les évêques,

(1) S. Aug., Serm. 33 in Jo.

en leur donnant le pouvoir de former les prêtres, ainsi que de gouverner les églises. Enfin, il établit pour chef de l'Église universelle le souverain pontife, et lui donna le soin général et suprême de régir les biens spirituels, relatifs au bien des âmes de tout le monde chrétien.

XII. Enfin, comme le salut des hommes dépend principalement de la bonne ou mauvaise éducation des enfans, et que le danger de se damner est très-grand dans l'état de mariage, le Seigneur, pour diminuer ce danger, éleva le mariage au nombre des sacremens; afin que les mariés pussent recevoir, par son moyen, une grâce spéciale, non-seulement pour bien élever leurs enfans, mais aussi pour supporter avec résignation toutes les charges du mariage.

XIII. Cependant, aussitôt que le peuple eut entendu cette nouvelle doctrine, si différente de celle qu'il avait entendue de ses prêtres, et de celle qu'il avait mise en pratique jusqu'à ce jour, il la méprisa; et dès-lors il devint un objet de haine pour ce peuple: malgré cela il ne cessa de l'éclairer et de lui faire du bien, en guérissant tous ses malades. Mais voyant le peu de profit qu'ils en tiraient, ainsi que leur obstination, il voulut les corriger par la crainte, en leur prédisant la destruction de leur ville, et la ruine du temple: punition déjà prédite par le prophète Daniel, et qui devait s'effectuer à cause de leurs péchés. Il leur déclara qu'il était fils d'Abraham, mais qu'il existait bien avant Abraham (Jo. VIII. 58.). Il dit positivement qu'il était fils de Dieu et son égal; qu'il était même semblable à Dieu son père; qu'il était venu au monde pour sauver les pécheurs et leur procurer, par sa mort, la vie éternelle.

XIV. Enfin il fut accusé au conseil des prêtres, et con-

damné à mort, parce qu'il s'appelait le Fils de Dieu. A cette fin on l'emmena chez Pilate, qui le déclara innocent plusieurs fois, parce qu'il ne voyait en lui aucun sujet de condamnation ; mais vaincu par le respect humain et ne voulant pas perdre les bonnes grâces de César, il le condamna à mourir sur une croix, d'après le désir des Juifs. Jésus-Christ subit la mort, pour achever par le sacrifice de sa vie le grand ouvrage de la rédemption humaine. Du haut de la croix, Jésus-Christ déclara que tout était consommé, puisque sa mort complétait toutes les figures, tous les sacrifices et toutes les prophéties qu'il avait faites.

XV. En somme, Jésus-Christ déclara que tous les hommes étaient damnés à causa de leurs péchés, mais qu'étant leur Rédempteur et leur Dieu, il avait voulu se charger de tous leurs crimes, et qu'il était venu en personne satisfaire à la justice divine, en mourant pour les hommes, et faire sortir de ses propres plaies le feu de l'amour divin pour enflammer tous les cœurs ; qu'il mourait pour tous, afin qu'aucun d'eux ne vécût plus pour lui-même, sachant que Dieu est mort pour leur amour, comme dit l'apôtre : « Et pro omnibus mortuus est Christus, ut et qui vivunt, jam non sibi vivunt, sed ei qui pro ipsis mortuus est, et resurrexit. » (II. Cor. v. 15.)

XVI. Le Sauveur ressuscita le troisième jour, et il se montra plusieurs fois à ses disciples ; et il leur envoya le Saint-Esprit pour leur donner les forces nécessaires pour conduire à terme la propagation de la foi sur toute la terre, qu'ils devaient entreprendre dans peu de jours ; il leur ordonna d'aller enseigner et baptiser tous les peuples : « Eunt ergo, docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritus-Sancti. » (Math. xxviii.

19.) Aussitôt les apôtres qui avaient été témoins de la mort de Jésus-Christ, de ses miracles, de sa résurrection et de son ascension au ciel, commencèrent par prêcher dans la Judée. La première fois que S. Pierre prêcha, il convertit trois mille Juifs (Act. II. 41.); une autre fois il convertit cinq mille personnes (cap. IV. v. 4.), parmi lesquelles il y avait un certain nombre de païens; ainsi commença à se former ce bercail qui n'a qu'un pasteur suprême. Remarquez, dit S. Ambroise, le moyen dont le Seigneur s'est servi pour convertir le monde; il a envoyé de pauvres et d'ignorans pêcheurs, afin que personne ne puisse penser et dire que les hommes ont été attirés à la foi par la prudence, par les richesses, ou par la force de la puissance ou de la noblesse : « Coeleste » adverte consilium, non sapientes aliquos, non divites, » non nobiles, sed piscatores et publicanos, quos dirigere, elegit; ne traduxisse prudentia, ne redemisse divitiis, ne potentiae nobilitatisque auctoritate traxisse videretur (1). »

XVII. Vers l'an 34 de Jésus-Christ, les Juifs lapidèrent S. Étienne, à cause de sa foi. Peu de temps après, S. Paul se convertit aussi. Le temps que Dieu avait prédit par la bouche d'Isaïe était arrivé. « Venio, ut congregem eum » omnibus gentibus et linguis; et venient, et videbunt » gloriam meam. Et ponam in eis signum, et mittam ex » eis, qui salvati fuerint ad gentes in mare, in Africam » et Lydiam, Italiam et Græciam, etc., ad eos qui non » audierunt de me. Et adducent omnes fratres vestros, » de cunctis gentibus donum Domino, etc.; et assumam » ex eis in sacerdotes et levitas, dicit Dominus. » (Isa.

(1) S. Ambros., in Luc., cap. v.

LXVI. 19 et seq.) Le temps viendra où je réunirai les peuples de toutes les langues; ils verront ma gloire. Je donnerai un signe (la vertu des miracles) à ceux qui se seront sauvés en croyant à mes paroles, et je les enverrai chez les peuples qui habitent les îles et outre-mer, en Afrique, en Lydie, en Italie, en Grèce et dans les autres pays où l'on n'a pas entendu parler de moi; et ils acquerront un grand nombre de frères qui feront des offrandes à Dieu; et je choisirai parmi eux mes prêtres et mes lévites. Alors les apôtres se répandirent dans toute la terre, pour y prêcher la foi que toutes les nations ont embrassée. C'est pour cela que S. Paul écrivit aux Colossiens que l'Évangile fructifiait et s'étendait chez tous les peuples : « In verbo virtutis Evangelii, quod pervenit ad » vos, sicut et in universo mundo est, et fructificat, et » crescit. » (Coloss. c. I. v. 5 et 6.) Car il était nécessaire, comme le Seigneur, après sa résurrection, avait dit à ses apôtres, en les envoyant prêcher la foi pour la propager, que tout ce qui avait été prédit par les prophètes s'accomplit : « Quoniam necesse est impleri omnia quæ » scripta sunt in lege Moysi, et prophetis, et Psalmis, de » me. » (Luc. xxiv. 44.) Or, la conversion des païens était précisément une des choses que les prophètes avaient prédites.

XVIII. Il est évident que la conversion des Gentils est une preuve de la divinité de notre religion : car sans la force de la puissance divine, comment la foi aurait-elle pu s'enraciner malgré les excessives et nombreuses difficultés qui s'y opposaient ? En effet, il s'agissait, d'une part, de croire des mystères que l'intelligence des hommes ne peut atteindre que difficilement, tels que : le mystère de la Trinité, par lequel on doit croire trois personnes divines,

qui ne font qu'un seul Dieu, parce que ces trois personnes n'ont qu'une seule essence et une seule volonté; le mystère de l'incarnation du Verbe, par lequel on doit croire que le fils de Dieu, ayant pris la nature humaine dans l'unité de personne, cette même personne est vrai Dieu et vrai homme, et étant Dieu a souffert et est mort pour sauver tous les hommes; le mystère de l'Eucharistie, qui consiste à croire, que par les paroles de la consécration, la substance du pain et du vin se change réellement au corps et au sang de Jésus-Christ. Il semblait impossible que des nations qui n'avaient aucune connaissance des écritures, des prophètes ou des vérités surnaturelles, voulussent croire de pauvres pêcheurs qui publiaient cette loi nouvelle. En effet, dans les commencemens les païens, entendant dire qu'ils devaient adorer comme Dieu un homme qui avait été crucifié comme malfaiteur, regardaient cette vérité comme une folie indigne d'être crue, ainsi que l'apôtre nous l'atteste : « Nos autem prædicamus Christum crucifixum, Judæis quidem scandalum, gentibus autem stultitiam. » (I. Cor. I. 23.) Et cependant Dieu a procuré le salut à une infinité d'hommes par le moyen de la mort de Jésus-Christ, qui était réputée une folie : « Placuit Deo per stultitiam prædicationis salvos facere credentes. » (I. Cor. I. 24.)

XIX. Ce qui n'était pas un moindre obstacle pour embrasser la foi, c'étaient les choses difficiles à mettre en pratique, qui étaient enseignées par la loi nouvelle : elle ordonnait d'aimer ses ennemis, de souffrir les mépris et de mortifier l'amour-propre. Quelle merveille si un Mahomet, un Luther et un Calvin ainsi que plusieurs autres hérétiques modernes ont vu de nombreux prosélites embrasser la nouvelle doctrine qu'ils ont prêchée? Ce qui aurait dû

étonner, c'est qu'ils eussent fait des prosélites en prêchant la pénitence, la chasteté et l'abandon des biens; mais après avoir prêché la liberté des sens et des passions, c'eût été un prodige de ne leur voir qu'un petit nombre de disciples. On s'étonnerait avec raison de voir un ruisseau monter au sommet d'une montagne, mais non pas de le voir descendre : par la même raison c'est un prodige de résister à ses passions, et non pas de les seconder. La grande merveille de l'époque de la propagation de la foi, fut de voir tant de peuples, tous charnels, sortir de la fange de l'idolâtrie et de la boue des vices pour embrasser une loi qui impose une mortification continuelle de la chair.

XX. Cependant, malgré toutes ces difficultés, S. Justin, martyr, Tertullien, Clément d'Alexandrie et S. Athanase ont écrit que la foi s'était déjà beaucoup étendue, de leur temps, chez les Germains, les Égyptiens, les Parthes, les Lybiens, les Mèdes, les Arméniens, les Asiatiques, les Africains, les Romains, les Gaulois, les Bretons, les Scythes, ainsi que chez d'autres nations. S. Ignace, au commencement, et S. Irénée, vers la moitié du second siècle, attestent que la religion chrétienne était déjà, de leur temps, propagée et embrassée par toutes les provinces habitées. S. Luc dit qu'à Jérusalem même se trouvait une multitude de Juifs de nations différentes qui y embrassèrent la foi : « Erant autem in Jerusalem habitantes Judæi viri religiosi ex omni natione, quæ sub cœlo sunt. » (Act. II. 5.) Tertullien, dans son Apologétique (chap. 2.), en parlant des fidèles, dit, que la plus grande partie des habitans de chaque ville était presque toute composée de chrétiens : « Tanta hominum multitudo pars pene major civitatis » cujusque. » Le calviniste Jacques Basnage, dans ses An-

nales (1), contredit Tertullien, en assurant qu'au troisième siècle il n'y avait peut-être pas la dixième partie des villes de l'empire romain qui fût chrétienne; mais Tertullien nous assure que « *tanta hominum multitudo pars pene* » major civitatis cujusque. » A qui devons-nous donc croire? à Basnage qui a vécu plus de dix siècles après Tertullien, ou à Tertullien qui racontait des faits arrivés à l'époque où il vivait?

XXI. Origène écrivit également sur son temps : « *Christiana doctrina Græciam omnem, majoremque barbararum gentium partem subegit* (2). » Il dit encore autre part (3) : « *In orbe terrarum atque universis cæteris nationibus innumeri sunt, qui, relictis patriis legibus, et his quos putabant Deos, se disciplinæ Christi tradiderunt.* » Les auteurs païens mêmes, tels que Tacite et Pline, assurent que le nombre des chrétiens était immense : « *Eorum multitudo ingens convicti sunt* (4), » dit Tacite; et Pline, dans son épître à Trajan (5), ajoute : « *Neque enim civitates tantum, sed vicus etiam atque agros superstitionis istius contagio (c'est ainsi qu'il appelait la religion chrétienne) evagata est.* » Il ajoute, dans la même lettre, qu'on voyait les temples des faux dieux déserts, à cause du grand nombre de païens qui avaient embrassé la foi; de manière qu'on célébrait bien rarement leurs saintes solennités, et qu'il était bien rare de trouver encore quelqu'un qui voulût acheter des victimes pour les sacrifier à leurs dieux. Du reste, Pline dit dans l'épître que nous

(1) Basnag., lib. 4, cap. 6.

(2) Orig., lib. 1 contra Celsum.

(3) Idem, lib. 4, cap. 5.

(4) Tacit., lib. 15, cap. 44.

(5) Plin., lib. 10, ep. 97 ad Trajan.

venons de citer, qu'il n'avait trouvé d'autres crimes à reprocher aux chrétiens, que de s'unir le matin, avant l'aurore, pour chanter les louanges de Dieu, « præter cœtus » antelucanos, et carmina Christo tanquam Deo cantari » solita. » Trajan lui répondit qu'il ne devait pas aller à leur recherche, mais que, s'il les surprenait, il était nécessaire de les punir : « Genus hoc inquirendum non esse, » sed inventum puniri oportere. » C'est avec raison que Tertullien l'en reprend (1) : « Negat inquirendos ut innocentes, et mandat puniendos ut nocentes? parçit, et sævit! » Enfin, Tertullien ne craignit point d'attester en face des païens, au chap. xxxvii de son Apologie, que la religion chrétienne avait envahi tous les lieux, toutes les villes, les îles, les conseils, les armées, les décuries, le sénat, le forum : « Vestra omnia implevimus, urbes, insulas, conciliabula, castra, decurias, palatium, senatum, forum. » Tertullien écrivit autre part : « In quem alium » universæ gentes crediderunt, nisi in Christum, qui jam » venit? ut jam Getulorum varietates, et Maurorum multi » fines, Hispaniarum omnes termini, et Galliarum diversæ nationes, et Britannorum inaccessa Romanis loca, » Christo vero subdita; et Sarmatarum et provinciarum » et insularum multarum nobis ignotarum, et quæ enumerare non possumus, in quibus omnibus locis Christi » nomen, qui jam venit, regnat (2). » Eusèbe (3) atteste que ce ne furent pas seulement les paysans païens qui embrassèrent le christianisme, mais un grand nombre de personnages célèbres par leur doctrine et par leur piété : « Viros insignes litteris, et pietate, numerari non posse. »

(1) Tertull., Apol., c. 2.

(2) Tert., Advers. Judæos, cap. 7.

(3) Euseb., vide Hist. Eccl.

XXII. A cette occasion il ne sera pas inutile de rappeler la belle réflexion du pape S. Léon, que la providence divine, pour propager plus promptement la foi de Jésus-Christ, donna à l'empire romain la puissance de subjuguier plusieurs nouveaux royaumes, afin que les apôtres, tandis que tous ces royaumes étaient réunis sous un seul empire, pussent facilement propager la loi nouvelle au milieu de tous ces peuples réunis sous un même gouvernement : « *Disposito namque divinitus operi maxime congruebat,*
 » *ut multa regno uno confæderarentur imperio, et cito*
 » *pervios haberet populos prædicatio generalis, quos unius*
 » *teneret regimen civitatis* (1). » Cependant, me dira-t-on, le monde est plein de pécheurs et de mauvais chrétiens ? Je ne le nie pas : j'avoue même que le plus grand nombre des chrétiens est perverti ; mais qu'est-ce que cela fait ? Telle est la condition de notre nature corrompue par le péché, d'entraîner la plus grande partie à mener une vie criminelle en suivant les convoitises des sens. Pourtant il faut avouer qu'avant la venue de Jésus-Christ tous les hommes étaient impies, tandis que depuis sa venue un grand nombre de fidèles mènent une vie religieuse et sainte.

XXIII. Voyons maintenant ce que dit S. Grégoire de Nysse relativement aux conversions que les apôtres opérèrent sur la terre après la venue du Rédempteur : « *Dis-*
 » *persi sunt undique, per mysteriorum doctrinam diabo-*
 » *lum exturbantes : hoc modo Samaria verbum recepit...*
 » *Hinc Ægyptii, Parthi, et Mesopotamitæ, Itali, Illyrici,*
 » *Macedones, Christum agnoscunt; et omnes utique gen-*
 » *tes sermo percurrens ad fidem adducit* (2). » Écoutons

(1) S. Leo, in Nat. Petri et Pauli.

(2) S. Greg. Nyssen., Serm de Steph.

encore S. Jean Chrysostôme sur le même sujet : « Pera-
 » grarunt apostoli orbem terrarum , et in ruina positum
 » ad stabilitatem revocarunt , non sagittas mittentes , non
 » pecunias largientes , non eloquentia confidentes . Erant
 » nudi quidam seculo , sed induti Christum ; pauperes ,
 » sed divites . Pastor , si viderit lupos , congregat oves . At
 » Christus mittit oves ad lupos ; et vulneratæ a bestiis non
 » sunt , sed lupi ad ovium mansuetudinem conversi sunt .
 » Mira virtus piscatorum ! mortuos suscitare , morbos pel-
 » lere , philosophorum linguam mutam facere , Barbaris ,
 » Græcis , et universo humano generi imperare ; nam et
 » hoc illi verbo perfecerunt (1) . » Théodoret en parlant
 des Persans , dit : « Qui non timuerunt Romanorum po-
 » tentiam , sese (en écoutant prêcher la nouvelle loi par
 » les pécheurs) ultro crucifixi hominis imperio subdide-
 » runt (2) . » Il ajoute , en parlant des coutumes barbares
 de certaines nations , que les Messagètes réputaient mal-
 heureux les hommes qui ne mouraient pas de mort vio-
 lente ; c'est pourquoi ils se firent une loi de tuer les vieil-
 lards et de se nourrir de leur chair ; mais aussitôt que la
 nouvelle loi leur fut prêchée par les apôtres , ils abolirent
 ces coutumes exécrables et impies . Il dit aussi qu'aussitôt
 que les Tybariens eurent embrassé la loi de Jésus-Christ ,
 ils ne précipitèrent plus , ainsi qu'ils en avaient la coutume ,
 les vieillards du haut des rochers élevés ; que les Hyrcaniens
 ne nourrirent plus leurs chiens de cadavres humains ; et
 que les Scythes n'enterrèrent plus les hommes vivans avec
 les morts qu'ils avaient aimés de leur vivant ; enfin , il
 conclut : « Tantam morum mutationem piscatorum leges

(1) S. Chrysost. adv. Gentil.

(2) Theodoret., De curat. Græcar. affect., lib. 5.

» invehere potuerunt. » Il ajoute : « Neque solum Roma-
 » nos, et qui sub romano vivunt imperio, sed Scythas
 » quoque, ac Samomatas, Indos præterea, OËthiopes,
 » Persas, Cymmerios, Germanos, et Britannos; utque se-
 » mel dicatur, omne hominum genus, nationes omnes
 » (*ces apôtres*) induxerunt crucifixi leges accipere, non
 » armis usi, non vi militum... sed verborum suasu, os-
 » tensa legum, quas prædicabant, utilitate. Quod non
 » sine magno periculo faciebant; sed in singulis civitatibus
 » frequenter passi injurias, flagraque passim a quovis ho-
 » minum genere subeuntes. »

XXIV. N'était-ce pas une merveille que de voir croître le nombre des chrétiens et la gloire de leur foi au milieu d'ennemis si nombreux et si puissans, de magistrats, de princes et d'empereurs, qui s'armèrent de toutes leurs forces contre les disciples de Jésus Christ, qui les dépouillèrent de leurs biens, les exilèrent de leurs pays, les maltraitèrent par les plus horribles tourmens et les firent mourir par les supplices les plus cruels. Les empereurs régnaient partout; et les édits qui défendaient de professer la religion chrétienne étaient en vigueur dans toute l'étendue de l'empire : cependant plus les supplices se multipliaient, plus le nombre des martyrs devenait grand, et plus on voyait croître le nombre des fidèles; de sorte que le sang des chrétiens était une semence qui les multipliait. « Vincimus cum occidimur, dit Tertullien; cru-
 » ciate, torquete, damnate, atterite nos, probatio est
 » innocentiae nostræ iniquitas vestra; nec quidquam præ-
 » ficit crudelitas vestra, nam plures efficimur, quoties me-
 » timur a vobis : semen est sanguis christianorum (1). »

(1) Tert., Apol., cap. 5.

La persécution était arrivée à un tel point, que les gouverneurs écrivaient aux empereurs, qu'il ne leur était pas possible de trouver assez de gibets ou de bourreaux pour tant de chrétiens qui s'offraient à mourir pour Jésus-Christ.

XXV. Mais pendant que la conversion des païens faisait des progrès, les Juifs s'obstinaient à fermer leurs yeux pour ne pas connaître la vérité du Messie déjà venu. A l'époque de la naissance de Jésus-Christ, ils savaient parfaitement bien, d'après la prophétie de Jacob, que c'était le temps désigné pour la venue du Messie; car le sceptre ou la domination du royaume était déjà passé de la tribu de Juda à Hérode l'Iduméen. En outre, selon le calcul des soixante-dix semaines prédites par Daniel, la mort du Rédempteur devait être déjà arrivée. De plus l'empire des Romains, qui était un des quatre empires durant lesquels le Messie devait venir, existait alors; et comme il n'était pas venu pendant les trois premiers, l'opinion générale était qu'il devait venir durant l'empire romain, d'après ce qu'on lit dans Huet (1). S. Luc dit que quand Jésus-Christ fut reçu dans les bras de Siméon, celui-ci était dans son attente: « Expectans consolationem Israël, et Spiritus Sanctus erat in eo. » (Luc. iv. 25.) Et en parlant de la prophétesse Anne, il ajoute: « Et loquebatur de illo omnibus qui expectabant redemptionem Israël. » (Ibid. xxviii.) Lorsque S. Jean-Baptiste commençait à prêcher, les Juifs lui demandèrent s'il était le Messie: « Si tu es Christus, dic nobis, » (Jo. x. 24.) parce que le bruit courait partout que le Messie devait naître vers cette époque.

(1) Huet, Prop. 8, c. 8, n. 74.

XXVI. L'opinion que le Messie devait naître à cette époque, était si répandue dans la Judée, que l'on vit paraître alors plusieurs faux christ, dont un (selon Huet (1) et autres auteurs) s'appellait Théodas, un autre Dosithée, et un autre Hérode; Simon le magicien et Ménandre s'efforcèrent aussi, chacun de leur côté, de se faire passer pour le Messie. Suétone et Tacite rapportent dans leurs histoires qu'à cette époque le bruit courait dans la Judée que le Messie était déjà né, à cause d'un oracle enregistré dans les anciens livres des Hébreux. Suétone s'exprime ainsi : « Percrebuerat oriente toto vetus et constans opinio esse » in fatis, ut eo tempore Judæa profecti rerum potirentur (2). » Josèphe lui même, ainsi qu'on le lit dans son livre, assure que la venue du Rédempteur devait s'accomplir de son temps, de sorte que pour flatter Vespasien il lui dit qu'il était le Messie; il dit ensuite que c'était Titus. L'opinion commune des Samaritains était que le Messie était déjà venu aux temps de Jésus-Christ, selon le discours que la femme de Samarië tint au Seigneur : « Scio quia Messias venit, qui dicitur Christus. » (Joan. iv. 25.)

XXVII. Les signes les plus clairs de la venue de Jésus-Christ furent prédits d'abord dans l'ancien Testament; ensuite on les vit tous se vérifier dans le nouveau. Les prophètes prédirent que le Messie devait naître à Bethléem : « Et tu Bethleem Ephrata parvulus est in millibus » Juda; ex te mihi egredietur qui sit dominator in Israël; » et egressus ejus ab initio, et a diebus æternitatis. » (Micheæ, v. 2.) Ce qui s'accomplit selon S. Matthieu (chap.

(1) Huet, Prop. 7, n. 33.

(2) Sueton., in Vesp., cap. 4.

II. 7, 1.) : « Cum ergo natus esset Jesus in Bethleem Juda. » Le prophète Balaam prédit qu'à la naissance du Sauveur, une étoile miraculeuse paraîtrait en Orient : « Orietur stella ex Jacob, et consurget virga de Israel. » (Numeior. xxiv. 17.) L'arrivée des mages à Jérusalem, qui annoncèrent aux Juifs qu'ils avaient vu une étoile en Orient qui annonçait la naissance du Messie, vérifia cette prophétie. Les mages, dans la persuasion que les Juifs savaient la naissance du Sauveur, les interrogèrent sur le lieu où il était né : « Ubi est qui natus rex Judæorum? Vidimus enim stellam ejus in Oriente, et venimus adorare eum. » (Matth. II. 2.) Or, cette prophétie de Balaam, qui avait été enregistrée dans les Écritures, était bien connue des Juifs. Donc ils ne pouvaient plus douter de la naissance du Messie d'après la nouvelle positive de l'apparition de l'étoile vue par les mages; de plus, que le Sauveur prédit par le prophète Aggée (ainsi que nous avons dit dans la part. 1. chap. 1. n° 34) et que ce prophète même appelle le Désiré des nations, était venu dans le second temple.

XXVIII. En outre, à la mort de Jésus-Christ il y eut des signes indubitables qu'il était le Rédempteur promis, d'après ce qu'en avaient prédit les prophètes. S. Matthieu dit (xxvii. 45.) : « A sexta autem hora tenebræ factæ sunt » super universam terram usque ad horam nonam. » Or ces ténèbres en plein jour furent prédites par le prophète Amos : « Et erit in die illa, dicit Dominus Deus : occidet » sol in meridie, et tenebrescere faciam terram in die » luminis. » (Amos VIII. 9.) S. Jérôme écrivit dans la suite (1) que le soleil « retraxit radios suos, pendentem

(1) S. Hier., in cap. 8, Amos.

» in cruce Dominum spectare non ausus : » Et Tertullien (1) : « A sexta hora contenebratur orbis lugubre Domino fecit officium. » Cette obscurité fut entièrement miraculeuse, parce que, selon l'observation de S. Athanase et de S. Thomas, une éclipse ne devait pas arriver ce jour-là, puisque la lune était pleine, mais elle devait arriver à la nouvelle lune. C'est justement ce prodige des ténèbres que Tertullien rappelle aux païens dans son Apologie, en leur disant que ce fait était enregistré dans leurs archives mêmes : « Cum mundi casum relatam in » archiviis vestris habetis. » Eusèbe confirme ce fait dans sa Chronique, en rapportant ce que Phlégon, affranchi d'Auguste, auteur de ce temps, avait écrit à ce sujet : « Quarto anno olympiadis 202, factum est deliquium » solis, omnibus cognitis majus, et nox facta est hora » diei sexta, ita ut stellæ in cœlo conspicerentur. »

XXIX. Un signe bien remarquable fut celui prédit par Isaïe et Ézéchiël, que les idoles devaient rester muettes à la naissance de Jésus-Christ; Isaïe (II. 18, 19.) dit : « Et » idola penitus conterentur; et introibunt in speluncas » petrarum, et in voragines terræ; » et Ézéchiël (xxx.13.) écrivit : « Hæc dicit Dominus Deus : Et disperdam simu- » lacra, et cessare faciam idola de mensis. » Les historiens profanes racontent eux-mêmes que les oracles se turent après la venue du Messie. Aux temps de Tibère, les païens, remplis de crainte, cherchaient la cause du silence de leurs idoles. En effet, Porphyre se plaignait de ce qu'après la venue de Jésus-Christ, les dieux ne donnaient plus aucune réponse. Cicéron (2) atteste aussi qu'à cette époque les

(1) Tertul., De jejun., c. 3.

(2) Tullius, De Divin., lib. 2.

oracles étaient restés muets. En outre on dit qu'Auguste ayant consulté l'oracle d'Apollon pour savoir qui devait régner après lui, l'oracle lui répondit : « Me puer he- » biceus diis beatis imperans, jubet has ædes relinquere, » et statim in orcum abire. » Huet (1) dit que Julien l'apostat n'osa pas nier cette vérité répandue partout; mais qu'il dit, pour assigner quelque raison au silence des oracles, qu'à cette époque les prophètes chrétiens n'existaient pas non plus. Mais S. Paul le démentit, en disant : « Et ipse dedit quosdam quidem apostolos, quosdam autem prophetas, etc. » Donc il y avait aussi des prophètes après la venue de Jésus-Christ. Il y a des auteurs qui nient entièrement l'existence de ces oracles des démons. Mon avis est qu'on ne doit pas les admettre tous, mais qu'on ne doit pas non plus les nier tous; car plusieurs saints Pères reprochaient aux païens ce silence des idoles, et en tiraient une preuve de la venue du Messie. En outre Isaïe et Ézéchiël ayant prédit qu'à la venue du Messie toutes les idoles deviendraient muettes, nous ne pouvons par cette raison refuser absolument de croire qu'elles parlaient avant la venue de Jésus-Christ.

XXX. Le prophète Isaïe prédit que le Messie était Dieu même, et que par sa puissance il opérerait plusieurs miracles; que les aveugles, les sourds, les boiteux et les muets seraient guéris. « Deus ipse veniet et salvabit vos; » tunc aperientur oculi cæcorum, et aures surdorum patebunt; tunc saliet sicut cervus claudus, et aperta erit » lingua mutorum. » (Isa. xxxiv. 4 et 5.) Tous ces prodiges rapportés dans l'Évangile sont si frappans que le peuple, en voyant opérer tous ces miracles par notre Sei-

(1) Huet, Prop. 9, c. 29, n. 4.

gneur, disait que le Christ en venant ne ferait certainement pas de si grands prodiges : « Christus cum venisset, an signa plura edet iis, quæ iste dedit? » (Jo. vii. 15.) C'est pour cela que Jésus-Christ rappela souvent aux Juifs ses prodiges comme des signes incontestables de sa puissance divine, ainsi qu'on le lit dans S. Jean : « Ipsa opera quæ ego facio testimonium perhibent de me, » quia Pater misit me. » (Jo. v. 36.) Après la mort de Jésus-Christ, les empereurs romains eux-mêmes ayant appris tous ces prodiges, ne purent s'empêcher d'avoir de la vénération pour lui. Lampride rapporte que l'empereur Adrien érigea plusieurs temples à Jésus-Christ; et il atteste qu'ils existaient encore à l'époque où il écrivait. Il ajoute que l'empereur Alexandre-Sevère adorait une image de Jésus-Christ dans son oratoire particulier, et qu'il avait formé le projet de lui faire élever un temple. Tertullien raconte dans son *Apologie* (1) que Tibère proposa Jésus-Christ au sénat pour le faire placer au nombre des dieux; qu'il fit même entendre que c'était sa volonté : « Detulit ad senatum, cum prærogativa suffragii sui. » Mais le sénat s'y opposa, quoiqu'il n'eût par refusé auparavant de placer au nombre des dieux une prostituée appelée Chloris, parce qu'elle lui avait laissé ses biens acquis par ses infamies : malgré cela Tibère persista dans sa volonté, et menaça de punir ceux qui accuseraient les chrétiens.

XXXI. Mais bien qu'il existât un si grand nombre d'argumens et de signes, qui faisaient connaître à tout le monde la venue du Messie et l'œuvre de la rédemption déjà accomplie par la mort de Jésus-Christ si injustement

(1) Tert., *Apol.*, cap. 15.

tramée par les Juifs, néanmoins ces derniers s'obstinaient à le nier et à le repousser toujours. C'est alors que le temps de la vengeance divine arrivant, leur dernière destruction, ainsi que celle du temple, de la ville et de tout le royaume fut consommée.

CHAPITRE II.

DE LA DESTRUCTION DE JÉRUSALEM QUE DIEU OPÉRA PAR LE MOYEN DES ROMAINS.

SOMMAIRE. — I. Révolte des Juifs. — II. Rome incendiée par Néron. — III. Signes de la destruction de la Judée. — IV. S. Pierre et S. Paul incarcérés ; mort de Simon le magicien. — V. Martyre des deux saints Apôtres. — VI. La révolte des Juifs s'étend ; la guerre commence. — VII. Les Juifs massacrent plusieurs soldats romains. — VIII. Vespasien reçoit ordre de punir les Juifs ; Joseph l'historien destiné au gouvernement des deux Galilées. — IX. Vespasien entre avec son armée, assiège la Galilée et s'en s'empare. — X. Prédiction de Jésus-Christ de la destruction de la ville et du temple. — XI. Factions des Juifs. — XII. Mort de Néron. Vespasien est élu empereur. — XIII. Vespasien proclamé par tout l'empire. — XIV. Guerre civile des Juifs. — XV. Titus envoyé pour démolir Jérusalem. — XVI. Titus en danger dans une de ses excursions pour reconnaître la ville ; il s'en délivre ; et il assiège la ville. En attendant les Juifs s'entr'égorgent entre-eux. — XVII. Titus propose la paix ; on la refuse ; il démolit les faubourgs. — XVIII. Les Romains entrent dans la première enceinte ; ils entrent dans la seconde. — XIX. Titus offre de nouveau la paix, mais en vain ; il fait crucifier un grand nombre de Juifs. — XX. Il fait environner la ville d'une muraille ; les fossés sont encombrés de cadavres. — XXI. Une mère tue et se nourrit de la chair de son propre enfant. — XXII. Les soldats romains égorgent un grand nombre de Juifs s'imaginant trouver des monnaies dans leurs entrailles. — XXIII. Incendie du temple. — XXIV. Carnage qu'on y fait. — XXV. Sacrifices aux fauses divinités. — XXVI. Entrée triomphante de Titus à Jérusalem. Ce siège coûte aux Juifs onze cent mille personnes. — XXVII. Titus fait raser la ville et le temple. —

XXVIII. Triomphe de Vespasien et de Titus à Rome, pour la victoire remportée sur la Judée.

I. Vers l'an 64 de Jésus-Christ, Gessius-Florus fut envoyé pour gouverner la Judée. Les vexations et les excès d'Albin son prédécesseur furent oubliés par les nouveaux et plus détestables de son successeur. C'est ainsi que Dieu commença sa vengeance contre les Juifs. Florus partageait le fruit de leurs brigandages avec les voleurs et les laissait impunis. Il concourut à la désolation du pays et de villes entières; de manière que les Juifs, se voyant opprimés par tant de ruines, finirent par se révolter.

II. A cette époque Néron fit incendier Rome. L'incendie dura dix-neuf jours; de sorte que sur quatorze quartiers dont la ville était composée, trois furent réduits en cendre, et des sept autres il ne resta que quelques maisons en ruine. On raconte que Néron, durant l'incendie, monta sur une tour, et que de là, vêtu comme un joueur de lyre, il chantait un poème qu'il avait composé sur l'incendie de Troie. Ces circonstances firent croire que Néron était l'auteur de l'incendie. Le tyran fit accuser les chrétiens d'être les auteurs de ce crime. Il en fit arrêter un grand nombre, et fit couvrir les uns de peaux de bêtes féroces, pour qu'ils fussent déchirés par les chiens, et fit crucifier les autres, et enfin il en fit brûler un grand nombre, après les avoir fait habiller d'une toile enduite de poix.

III. En attendant on faisait les préparatifs de la guerre en Judée qui, suivant la prédiction du prophète Daniel, devait la désoler intièrement. Josephé (1) rapporte que de

(1) Josephé, de Bello Jud., lib. 6, cap. 31.

nouveaux prodiges qui arrivèrent aux fêtes de Pâques de l'année qui précéda la guerre, présagèrent la ruine de la Judée. Une nuit on vit le temple tout illuminé, comme s'il était dévoré par un grand feu. Quelques sages ont dit que cette illumination annonçait le feu qui devait le détruire. Une autre nuit, une porte de bronze du temple qui ne pouvait être fermée qu'à l'aide de vingt hommes s'ouvrit d'elle-même. Un jour du mois de mai suivant, au coucher du soleil, on vit dans l'air des chars et des troupes de soldats sur des nuées suspendues au-dessus de la ville. En outre, dit Joseph et Tacite (1) après lui, les prêtres, à la fête de la Pentecôte, étant entrés dans le temple pendant la nuit, pour y offrir des parfums et y célébrer d'autres fonctions, ils entendirent un bruit et ensuite une voix qui disait : « Sortons d'ici. » S. Jean Chrysostôme (2) dit qu'on croyait que c'était les anges qui abandonnaient les Juifs. Joseph (3) rapporte encore que, quatre ans avant la guerre, un homme grossier courait çà et là dans la ville, en criant : « Malheur à toi, Jérusalem, malheur à toi ? » On le menaçait, on lui donna des coups de bâtons pour le faire taire : mais il répétait toujours « Malheur à toi, Jérusalem, malheur à toi ! »

IV. Vers cette époque Dieu révéla à S. Pierre que le temps de sa mort approchait. Ce saint en donna l'avis à ses disciples dans sa seconde lettre (II. Petr. I. 14 et seq.) par ces mots : « Certus quod velox est depositio tabernaculi mei, secundum quod et Dominus noster Jesus-Christus significavit mihi. » Origène et S. Ambroise (4)

(1) Joseph. *ibid.*, l. 7, c. 12. Tacit., lib. 5, c. 15.

(2) S. Chrysost. in Joan., Hom. 64.

(3) Joseph. *ibid.*

(4) Orig. in Joan., 1, 21. S. Ambr., Serm. 68.

racontent que Jésus-Christ apparut à S. Pierre pendant que celui-ci sortait de Rome. S. Pierre demanda au Sauveur : « Seigneur, où allez-vous? » Le Sauveur lui répondit : « Je viens à Rome pour être crucifié de nouveau. » Alors S. Pierre, comprenant qu'il devait accomplir la prédiction de son martyr que le Seigneur venait de lui faire, retourna à Rome : S. Paul arriva dans cette ville en même temps que lui, et s'étant uni à S. Pierre, ils convertirent beaucoup de monde. Néron ne pouvant supporter les progrès que la religion faisait à Rome, les fit enfermer dans une prison. Ce qui le poussa à cette persécution, (disent Arnobe (1) et dom Calmet) ce fut la mort de Simon le magicien, qui, un jour, pour faire croire qu'il faisait des miracles aussi bien que Jésus-Christ, par magie se fit élever dans l'air, dans un char de feu porté par les démons ; mais S. Pierre et S. Paul obtinrent par leurs prières que les démons le laissassent tomber à terre, Simon par cette chute se cassa les jambes. Mais voyant qu'il ne pouvait plus vivre, il se jeta par désespoir du haut de sa maison et se tua. Cette chute et la mort qui la suivit, engagèrent un grand nombre de personnes à se convertir à la foi.

V. A cette époque S. Paul écrivit sa première épître à Timothée. On croit, d'après ce qu'en ont dit S. Basile et S. Jérôme (2), que cette épître était une circulaire adressée à toutes les églises de l'Asie, car elle est écrite à tous les fidèles. Ensuite il écrivit sa seconde lettre à Timothée, dans laquelle il annonçait son martyre comme prochain. Le 29 de juin de l'an 69 de Jésus-Christ, (selon Calmet) S. Pierre et S. Paul consommèrent leur sacrifice

(1) Arnob., lib. 2, p. 50. Calmet, Hist. de l'ancien et nouveau Test., an 65 de l'Ere.

(2) S. Basil., lib. 2, advers. Eunom. S. Hieron. in Ephes.

à Rome par ordre de Néron. S. Pierre, selon Eusèbe (1), Prudence et autres, fut crucifié la tête en bas, ainsi qu'il l'avait demandé, ne se croyant pas digne de se comparer à Jésus-Christ qui mourut la tête en haut. Saint Paul périt par le glaive. S. Pierre mourut près du Tibre, et S. Paul aux Eaux Salviennes. Tous les deux furent ensevelis par les chrétiens, S. Pierre au Vatican et S. Paul sur la voie d'Ostie. La mort de ces deux saints ne diminua point la foi, comme Néron le croyait; au contraire elle lui fit prendre de grands accroissemens.

VI. Revenons maintenant à l'histoire de la guerre dans la Judée. Nous avons déjà dit que les Juifs se soulevèrent contre le gouverneur Gessius. Mais celui-ci, au lieu de mettre un terme à ses extorsions et à ses injustices, ne fit que les augmenter. Entre autres choses il fit enlever du temple dix-sept talens, en disant que c'était par ordre de l'empereur. Alors le peuple plein de fureur courut au temple, en invoquant César et en blâmant Gessius, qui se trouvait loin de Jérusalem. Aussitôt que Gessius eut connaissance du tumulte élevé contre lui, il retourna à Jérusalem, et ordonna aux soldats de saccager la place principale, et de tuer tous ceux qu'ils rencontreraient. Les soldats, en exécution de ses ordres, tuèrent plus de trois mille six cents personnes, et en crucifièrent d'autres avec des clous. Ensuite, il sortit lui-même par la ville à la tête de ses troupes; mais les Juifs, du haut de leurs toits, firent pleuvoir sur les Romains une si grande quantité de flèches et de pierres qu'ils les obligèrent à la retraite.

VII. Ensuite les séditieux assiégèrent les soldats dans le château de Messada. Le peuple ne voulait pas que l'on

(1) Euseb., lib. 5, cap. 1.

maltraitât les Romains : mais les séditions forcèrent les soldats à déposer les armes et les massacrèrent tous ; ils massacrèrent aussi la garnison romaine qui habitait la ville.

VIII. Cestius-Gallus , gouverneur romain de la Syrie , ayant appris tous ces désordres , se rendit aussitôt à Jérusalem ; les Juifs l'attaquèrent et le mirent en déroute. Mais cette dernière victoire ne leur laissa plus d'espoir pour la paix. Cestius ayant réussi à se sauver de ce danger , envoya quelqu'un pour en informer Néron , qui se trouvait alors en Achaïe , et lui demander des secours. Néron élut aussitôt Vespasien et lui ordonna d'aller punir l'audace des Juifs. Vespasien n'était pas trop bien vu par Néron ; cependant celui-ci le préféra aux autres généraux , parce qu'il avait souvent donné des preuves de sa valeur et de sa prudence. Alors les Juifs se voyant engagés dans une guerre avec les Romains , députèrent plusieurs personnages choisis pour gouverner les villes et les places fortes de la Judée. Joseph l'historien fut nommé au gouvernement des deux Galilées , où il mit sous les armes plus de cent mille hommes pour résister aux ennemis. A cette époque Jean de Giscala , homme faux , offrit à Joseph le secours de quatre cents voleurs dont il était chef. Mais ensuite , s'étant enrichi par ses pillages , il quitta Joseph et devint son ennemi. J'ai parlé ici préalablement de cet impie Giscala , parce que nous en parlerons souvent dans la suite à cause de ses fourberies continuelles.

IX. Donc l'an de Jésus-Christ 69 , Néron nomma Vespasien général des armées de la Syrie et lui donna le commandement de la guerre contre les Juifs. Vespasien envoya d'abord Titus , son fils , à Alexandrie , d'où il fit venir plusieurs légions romaines. Vespasien assembla

dans la suite en Syrie une armée de soixante mille Romains et d'autres troupes auxiliaires, et entra avec ces forces en Galilée. Joseph se renferma dans la forteresse de Josapat, où il soutint le siège des Romains pendant quarante-six jours. Enfin, la forteresse fut prise d'assaut; plus de quarante mille Juifs y furent égorgés, et un grand nombre furent faits prisonniers. Joseph, suivi de quarante de ses soldats, se sauva dans une caverne. Les soldats voyant que Joseph voulait se rendre à Vespasien, menacèrent de le tuer, s'il ne se donnait pas la mort de ses propres mains; mais il tint tête, en disant qu'il ne nous est pas permis de nous ôter la vie nous-mêmes. Mais ne pouvant persuader ses camarades, alors il fit tirer au sort à qui devait mourir le premier; Dieu ayant permis que Joseph survecût à tous ses camarades, il se rendit aussitôt à Vespasien. Ce dernier voulait l'envoyer à Néron; mais Joseph ayant pu lui parler tête-à-tête, lui tint le discours suivant. « Seigneur, je vous prédis, de la part » de Dieu, que Néron n'a plus que quelques jours à vivre, » ainsi je ne reconnais que vous seul pour mon empe- » reur et après vous Titus votre fils. Faites-moi garder » dans une prison, comme vous aimerez mieux: et si » ma prédiction ne s'effectue point, traitez-moi comme » l'homme le plus impie. » Vespasien, après avoir entendu cette prédiction, le fit traiter avec beaucoup de douceur, mais il le fit toujours garder à vue (1).

X. Mais la destruction de la Judée, prédite d'abord par Daniel et ensuite par Jésus-Christ qui, avant de mourir, en regardant de loin Jérusalem, pleura sur sa ruine, ainsi que l'atteste S. Luc, ne se fit pas long-temps attendre. (c. xix.

(1) Voyez Calmet, Hist., tom. 2, pag. 523.

ÿ.41.) « Et ut appropinquavit, videns civitatem flevit super » illam. » Alors il prédit que les ennemis devaient l'entourer de murailles, qu'elle devait se trouver dans les angoisses extrêmes de la faim, par laquelle ses habitans seraient désolés complètement : « Quia venient dies in te, et circumdabunt te inimici tui vallo; et circumdabunt te, et coangustabunt te undique. » (Ibid. ÿ.43.) Il prédit aussi la destruction totale de la ville : « Et non relinquent in te lapidem » super lapidem. » (ÿ.44.) Il prédit encore la ruine du temple, lorsqu'il en sortit et dit à ses disciples : « Videtis hæc » omnia? Amen dico vobis, non relinquetur hic lapis super » lapidem, qui non destruat. » (Matth. xxiv. 1 et 2.) Ces prédictions ont été vérifiées par l'événement.

XI. Jérusalem était alors divisée par des factions diverses qui avaient commencé de la détruire ; car les factieux, avant que les Romains fussent venus leur porter la guerre, s'étaient armés les uns contre les autres et se dépouillaient mutuellement. D'un côté était la faction des voleurs, qui se nommèrent les zélateurs ; d'un autre côté était celle de Jean de Giscala ; de l'autre enfin celle des Iduméens, qui avaient embrassé la loi des Juifs. Ces derniers au nombre de vingt mille s'unirent aux zélateurs et massacrèrent les Juifs qui gardaient le temple pendant la nuit ; puis aussitôt que le jour parut ils massacrèrent tout ce qui se présenta devant eux. Les Romains, en voyant cette grande désunion parmi les Juifs, voulaient que Vespasien fit donner l'assaut : mais Vespasien plus modéré voulut agir avec plus de prudence pour ne pas les voir totalement détruits.

XII. Dans ces entrefaites Néron mourut ; voici de quelle manière. Ce tyran s'étant levé une nuit, trouva que ses gardes l'avaient abandonné : voyant que le moment de

sa ruine était arrivé, il alla frapper à la porte de plusieurs maisons, mais personne ne voulut le laisser entrer. Néron alors prit la fuite accompagné de quatre de ses affranchis, qui, pour le sauver, le cachèrent dans une caverne. En attendant, le sénat déclara Galba empereur, et Néron ennemi de l'empire; il le condamna à être traîné et fustigé par la ville jusqu'à la mort. Néron ayant eu connaissance de ce décret, s'empara d'un poignard et se l'enfonça dans la gorge. Un centurion étant venu comme pour le secourir, le tyran lui répondit, « Il est trop tard. » et il expira. Galba prit possession de l'empire, et Vespasien envoya Titus son fils à Rome pour le saluer. Mais pendant que Titus était en route, il sut, qu'après sept mois de règne, Galba avait été assassiné par les soldats, et qu'ils avaient élu Othon. Mais Othon, ayant perdu la bataille contre Vitellius son antagoniste, que l'armée de Germanie avait déjà proclamé empereur, se suicida. Ainsi Vitellius fut reconnu. Mais les soldats d'Alexandrie et de la Syrie proclamèrent Vespasien pour leur empereur : il fut reconnu ensuite par tout l'Orient et se trouva ainsi maître de l'empire. Alors Vespasien donna la liberté à Joseph et le combla toujours de ses grâces. Joseph fut également chéri de Titus, qui succéda à Vespasien.

XIII. Pendant ce temps les zélateurs s'unirent avec Jean de Giscala et ses complices, et remplirent Jérusalem de leurs violences et de leurs cruautés. Mais ensuite ils se divisèrent; alors un certain Simon, qui s'était fait un autre parti, aidé du peuple, attaqua Giscala et les zélateurs qui occupaient le temple. Dans le même temps, Vespasien envoya Mucien en Italie, à la tête d'une armée, pour renverser Vitellius qui lui contestait l'empire. Mucien eut le bonheur de mettre en déroute l'armée de Vitellius; il en-

tra victorieux à Rome, où il fit reconnaître Vespasien pour unique empereur. Vespasien fut ensuite reconnu par toutes les autres parties de l'empire, et la paix fut universellement accordée.

XIV. En attendant, la rébellion des Juifs durait toujours. Pendant que Vespasien était sur le point de partir pour Rome et que Titus était destiné au siège de Jérusalem, Éléazar, fils de Simon, souleva un autre parti, et s'étant uni à une partie des zélateurs, il s'empara de la partie intérieure du temple, et réduisit Jean de Giscala et les zélateurs à se défendre dans le seul parvis d'Israël. Éléazar ayant moins de forces ne voulait pas hasarder une attaque contre Jean, et celui-ci craignait d'attaquer Éléazar, qui avait l'avantage de la position, savoir, le parvis des prêtres. De l'autre côté, Simon, qui était maître de la partie supérieure de la ville et d'une grande partie de l'inférieure, ne cessait de nuire à Jean. Éléazar n'avait que deux mille quatre cents hommes armés ; Jean en avait six mille, et Simon dix mille, avec cinq mille Iduméens. Lorsque Éléazar et Simon ne pouvaient faire d'autre mal, ils brûlaient les provisions de bouche, en sorte que le peuple était déchiré par plusieurs bêtes féroces.

XV. L'an 75 de Jésus-Christ, Vespasien envoya Titus pour s'emparer de Jérusalem et la démolir, Titus avait cinq légions de Romains et vingt-huit légions de villes confédérées. Par une disposition secrète de Dieu qui voulait mettre à exécution sa juste vengeance sur les Juifs, presque toute la nation se trouvait à Jérusalem pour la célébration de la pâque, pendant laquelle trente-sept ans auparavant ils avaient fait mourir Jésus-Christ, de sorte que, soit à cause du siège des Romains, soit à cause de la grande foule, la famine se fit bientôt sentir. La peste se

joignit à la famine, par la grande quantité des morts, tous ces fléaux firent qu'à la fin de la guerre on compta un million et cent mille victimes.

XVI. Titus, arrivé sous les murs de Jérusalem, alla faire une reconnaissance de la ville à la tête de six cents cavaliers : il espérait que le peuple, en le voyant, lui demanderait la paix. Mais dans un instant Titus se vit assailli par un grand nombre de Juifs ; il se trouvait alors entouré d'un très-petit nombre des siens, car les autres étaient restés en arrière ignorant dans quel danger était tombé leur général. Titus ne perdit point courage : l'épée à la main il se fit jour à travers les ennemis et tua tout ce qui s'opposait à son passage. Dieu ne permit point qu'il succombât sous les flèches des Juifs ; il retourna à son camp sans avoir reçu la moindre blessure. Ensuite Titus fit camper quatre légions sur le mont des Oliviers. Les Juifs, après quelques escarmouches, se retirèrent dans la ville. Éléazar fit entrer dans le temple et dans la cour des prêtres une grande quantité de peuple : mais Jean de Giscala y fit aussi entrer plusieurs des siens avec des armes cachées sous leurs habits. Ils assaillirent inopinément les partisans d'Éléazar, qui se sauvèrent aussitôt ; et ils tuèrent tant de monde, que la cour des prêtres était encombrée de cadavres et de sang.

XVII. Ensuite les gens d'Éléazar se joignirent avec ceux de Jean contre les Romains, quoique dans ce même temps ils se battissent entre eux. Jean possédait le temple ; le reste de la ville était au pouvoir de Simon. Titus campa une partie de son armée tout près de la ville ; il fit abattre et aplanir les jardins et les arbres. En attendant, il envoya Joseph faire des propositions de paix aux Juifs ; mais ils ne voulurent point l'écouter. Un jour, ils feignirent de vou-

loir lui rendre la ville ; aussi quelques Romains y entrèrent de bonne foi ; mais les Juifs les assaillirent tout-à-coup, de sorte que les Romains eurent beaucoup de peine à se sauver. Titus alla reconnaître la ville pour découvrir l'endroit le plus faible où il pourrait donner l'assaut. A cette fin, il fit démolir tous les faubourgs, couper tous les arbres, et il y fit placer des plate-formes. En attendant, les Romains, se tenant à l'abri de leurs machines, tuaient un grand nombre de Juifs ; car ceux-ci faisant de continuelles sorties, les Romains les repoussaient toujours avec les pierres lancées de leurs machines.

XVIII. Ensuite Titus fit avancer les béliers et les autres machines de guerre, par lesquelles il battit la ville sur trois points. En outre, il fit élever trois tours sur les terre-pleins, du haut desquelles les Romains, avec leurs nuées de dards, tinrent les Juifs éloignés, tandis que les béliers firent une grande brèche dans la muraille. Dès lors les Romains entrèrent dans la ville sans éprouver de résistance. Ce fut ainsi qu'ils s'emparèrent de la première enceinte des murs. Ils attaquèrent aussitôt la seconde enceinte. Les Juifs ne cessaient de faire des sorties ; mais ils étaient toujours forcés de se retirer avec perte. Titus leur fit de nouveau proposer la paix ; mais voyant qu'on n'en faisait aucun cas, il fit battre une tour avec une violence telle qu'elle fut bientôt prête à tomber. Les Juifs qui s'y tenaient renfermés, la voyant prête à crouler, y mirent le feu et se précipitèrent tous dans les flammes. Mais cela fut cause de l'ouverture de la seconde enceinte, dans laquelle Titus entra aussitôt avec deux mille hommes. Il proposa de nouveau la paix aux Juifs ; mais ceux-ci, au lieu de l'accepter, assaillirent avec acharnement les Romains, qui les repoussèrent. Et comme l'ouverture

faite dans la muraille était encore trop étroite, ils ne purent se rendre maîtres de la seconde enceinte que le quatrième jour.

XIX. Titus, avant de donner l'assaut à la troisième muraille, rangea toute l'armée en ordre de bataille, afin que les Juifs, à cette vue, rentrassent dans leur devoir. Voyant qu'ils persistaient dans leur obstination, Titus leur envoya Joseph pour leur faire connaître qu'ils obtiendraient leur pardon s'ils déposaient les armes. Alors une grande multitude du peuple se rendit à Titus. Mais les séditieux empêchèrent les autres de sortir et tuèrent tous ceux qui voulaient se rendre aux Romains. Les pauvres ne pouvant ni se réfugier parmi les Romains, ni supporter la faim, couraient la campagne pour y chercher des herbes ou des racines dont ils pussent se nourrir. Titus s'empara d'une grande quantité de ces malheureux et les fit crucifier à la vue de la ville pour intimider ceux qui étaient dedans. On en crucifia un si grand nombre, qu'on épuisa le bois nécessaire pour faire les croix, et que l'on put à peine trouver un espace suffisant pour les planter.

XX. Les Romains élevèrent les machines sur les terre-pleins; mais les Juifs y mirent le feu et les détruisirent. Alors Titus prit le parti d'environner entièrement la ville par un contre-mur, afin que rien n'y pût plus entrer ni en sortir. Toute son armée se mit à cet ouvrage; et de là à trois jours le mur fut achevé, quoique sa circonférence eût quatre mille huit cent soixante-quinze pas, qui égalaient presque deux lieues. C'est ainsi qu'on vit se vérifier la prédiction de Jésus-Christ : « Et circumdabunt te in » mici tui vallo... et coangustabunt te undique. » (Luc. ix. 43.) Dès ce moment les misères de cette ville malheu-

reuse n'eurent plus de bornes. Les jeunes gens les plus robustes tombaient de faiblesse ; les maisons étaient encombrées de cadavres. En attendant, les scélérats entraient dans les maisons, dépouillaient les morts, tuaient les mourans, et, du haut des murs, jetaient les cadavres dans les fossés de l'enceinte.

XXI. Titus en eut horreur ; mais, en poussant un soupir, il protesta à Dieu qu'il n'était pas la cause de si grands malheurs. Les riches donnaient tous leurs biens pour une mesure de froment. Ils s'arrachaient le pain les uns aux autres. Les mères mêmes arrachaient des mains de leurs enfans une nourriture bien mince ou malsaine. On dit même qu'une d'entre elles voyant que les factieux lui avaient tout enlevé, poussée par la faim, elle arracha de son sein l'enfant qu'elle allaitait, et s'écria : « Enfant » malheureux, puisque nous devons tous les deux mourir » de faim, pourquoi te conserverai-je la vie ? Est-ce pour » être la proie de ces barbares ? ne vaut-il pas mieux que je » te tue pour me conserver ma propre vie et pour épouvanter » les peuples par une action qui fera horreur à tous ceux qui » l'entendront ? » Aussitôt elle tua son enfant, le fit cuire, en mangea une partie et garda le reste. Les voleurs, attirés par l'odeur de la chair cuite, la forcèrent de leur découvrir ce qu'elle en avait gardé. Elle leur fit voir les restes du corps de son fils, et leur dit : « Ce que vous voyez, c'est » mon fils que j'ai égorgé, poussée par la faim ; j'en ai » mangé une portion ; si vous en voulez aussi, vous, en » voilà ; » mais ils s'enfuirent pleins d'horreur. Titus, ayant eu connaissance de ce fait atroce, protesta de nouveau qu'il avait offert plusieurs fois la paix aux Juifs, mais que ceux-ci l'avaient méprisée, et qu'il voulait enfin démolir cette ville infâme, pour cacher au monde un pays où les

mères tuaient leurs enfans pour se nourrir de leur chair.

XXII. Titus, ayant enferm  la ville avec le mur qu'il fit  lever, s'effor a de s'en emparer le plus t t possible, pour pouvoir sauver au moins une partie de ce peuple malheureux qui p rissait de jour en jour. Alors un grand nombre de Juifs s' chapp rent de la ville et se donn rent aux Romains : mais le bruit s' tant r pandu qu'ils  taient remplis d'or, ayant aval  leur argent, afin qu'on ne le leur enlev t point, les soldats, dans une seule nuit, en tu rent deux mille pour retrouver les pi ces d'or dans leurs entrailles. Titus en eut horreur, et fit publier des peines tr s-s v res contre ceux qui feraient encore une chose aussi horrible. En attendant, la ville se remplissait de cadavres, soit   cause de la peste et de la famine, soit   cause du carnage qui continuait toujours.

XXIII. Ensuite les Romains s'empar rent de la tour Antonia, dont une partie fut abattue, pour pouvoir plus facilement attaquer le temple. En effet, il en ordonna l'attaque, et la bataille avec les Juifs qui s'y trouvaient renferm s dura huit heures. Apr s cela, les Romains mirent le feu   une loge qui renfermait la partie ext rieure du temple ; ainsi ils rest rent ma tres de la cour du peuple du c t  de l'occident et du septentrion. Aux Juifs il ne resta que la cour des pr tres avec le vestibule, le sanctuaire, ainsi que les loges qui l'entouraient. Titus aurait d sir  de conserver enti rement le temple ; mais voyant qu'il n'en pouvait venir   bout que par la mort d'un grand nombre de Romains, il fit mettre le feu aux portes, mais il d fendit   ses soldats de mettre le feu   un  difice si magnifique. Malgr  cela, le 10 ao t, les Juifs ayant fait une sortie, les Romains les repouss rent jusqu'  l'enceinte int rieure du temple : alors un soldat romain, sans avoir

reçu aucun ordre, prit un tison ardent et le jeta par une fenêtre dans les bâtimens élevés immédiatement autour du temple, en trois ordres, l'un sur l'autre : le feu prit dans un instant. Les Juifs y accoururent pour l'éteindre. Titus y accourut aussi pour empêcher le feu de s'étendre : mais ni ses prières, ni ses menaces ne purent rien obtenir dans cette confusion. En attendant, les Romains massacrèrent une grande quantité de Juifs, tellement que la cour des prêtres était remplie de cadavres. Titus, voyant qu'il n'y avait aucun remède contre l'incendie, sortit du sanctuaire, où il se trouvait. Quelques prêtres se précipitèrent sur les Romains, mais ils se retirèrent bientôt et cherchèrent à se sauver sur le mur du vestibule, parce que le feu s'approchait d'eux. Ils y restèrent pendant quelque temps, mais le feu s'étant approché, deux d'entre eux se jetèrent dans les flammes, et les autres se rendirent à Titus, qui ne voulut pas en avoir pitié, en disant qu'après la destruction du temple il n'y avait plus de miséricorde, et les fit tuer.

XXIV. Six mille personnes du peuple s'étaient retirées sur une loge du temple qui était restée intacte. Mais les soldats, dans leur fureur, et sans l'ordre de Titus, y mirent le feu, en sorte que tous ces malheureux y périrent. C'est ainsi qu'enfin la vengeance de Dieu s'effectua entièrement contre les Juifs, à cause de l'excès qu'ils avaient commis en faisant mourir avec tant d'ingratitude son divin Fils. Les Romains, après avoir brûlé le temple, mirent le feu aussi au bâtiment de la trésorerie, où étaient déposés l'or, l'argent et les effets précieux du peuple ; tout cela fut dévoré par les flammes. Aujourd'hui même les Juifs pleurent encore la destruction de ce dernier temple, arrivée le 9 ou le 10 du mois d'août ; et pendant ce jour, ils obser-

vent un jeûne rigoureux, et restent nu-pieds depuis le soir de la veille de ce jour jusqu'au soir suivant. Tout cela, ou presque tout, a été décrit par l'historien Josephé (1) dans son livre de la *Guerre des Juifs*.

XXV. Après la destruction du temple, les Romains plantèrent leurs enseignes vis-à-vis de la porte intérieure du même temple, et offrirent dans le même temps des sacrifices à leurs dieux. Alors se vérifia ce qu'a prédit le prophète Daniel : « Et erit in templo abominatio desolationis. » (Dan. ix. 29.) A la même époque, les soldats romains proclamèrent Titus empereur. Titus protesta de nouveau que par ce siège il n'avait fait que mettre à exécution la vengeance du Tout-Puissant contre les Juifs. Ensuite il livra la partie de la ville qui tenait à la discrétion de ses soldats. Ainsi tout fut détruit par la faim, par le fer et par le feu. Les séditeux, après avoir tué, pour compléter le carnage, huit mille quatre cents personnes du peuple qui s'étaient réfugiés dans la ville, se fortifièrent dans le palais royal.

XXVI. Les Romains environnèrent la ville, et les Juifs, après avoir défendu pendant quelque temps les murailles qui étaient encore debout, finirent par les abandonner. Ainsi Titus entra en triomphe à Jérusalem, le 8 septembre. Titus ordonna aux soldats de ne plus tuer d'autres Juifs ; mais, malgré cette défense, ils firent prisonniers les plus jeunes, et égorgèrent tous les autres. Dans ce dernier massacre onze mille personnes périrent. Pendant les jours suivans, les Romains brûlèrent le reste de la ville et démolirent les murailles que le feu et les machines de guerre avaient épargnées. Dans ce siège

(1) Joseph., de Bello Jud., lib. 6 et 20.

on compta plus d'un million de morts et cent quatre-vingt-dix-sept mille prisonniers (1). Mais Juste Lipsius (2), en comptant ceux qui furent tués par ordre des gouverneurs de la Judée, dit que le nombre des morts s'élève à un million et trois cent trente-sept mille, sans compter les quarante mille morts à Josapat et les Hébreux venus à Jérusalem des autres parties de la Judée, lesquels, selon Joseph, périrent de faim et de misère.

XXVII. Enfin Titus fit démolir le temple jusque dans ses fondemens, ainsi que Jésus-Christ l'avait prédit. (Matth. xxiv. 2.) Il fit aussi raser tout le reste de la ville, excepté trois tours, pour faire voir aux peuples la force de cette place, que Dieu voulut entièrement démolir. Ainsi on ne voyait plus dans la suite de signe qui annonçât qu'une ville avait existé dans cet endroit. Scaliger (3) assure qu'il existe une tradition parmi les Juifs, que, sur le lieu où le temple s'élevait, on fit passer solennellement la charrue, afin qu'on ne pût plus y bâtir aucun édifice; car les lois romaines défendaient absolument de bâtir sur des lieux où la charrue était passée.

XXVIII. Titus se transporta ensuite à Alexandrie et de là à Rome, où, après quelques jours, il entra en triomphe avec Vespasien son père. Il fit porter dans ce triomphe les dépouilles les plus riches des Juifs, la table d'or, le chandelier aux sept branches, ainsi que le livre de la loi. Ce dernier fut gardé par les Romains avec la pourpre qui servait d'ornement au sanctuaire et les autres ornemens du temple; ils furent renfermés dans le temple de la Paix

(1) Joseph., de Bello Jud., l. 6. c. 45.

(2) Just. Lips., l. 2 de Constan., c. 21.

(3) Scalig. Isago, lib. 3, part. 3.

que Vespasien fit bâtir à Rome. On voit encore aujourd'hui dans quelques arcs de triomphe la représentation de ce triomphe avec le chandelier et les autres ornemens.

—

CHAPITRE III.

PROGRÈS DE LA RELIGION CHRÉTIENNE APRÈS LA RUINE DES JUIFS.

SOMMAIRE. — I. La désolation des Juifs durera jusqu'à la fin du monde, époque où ils se convertiront. — II. En attendant cette époque ils vivront toujours abhorrés par tous les peuples. — III. La destruction du temple démontre que la venue du Messie s'est déjà effectuée. Les Juifs doivent payer pour aller pleurer leur ville et leur temple détruits — IV. C'est en vain que Julien l'apostat voulut rebâtir le temple. — V. Les Juifs se sont trompés parce qu'ils n'ont pas eu un Messie comme ils le voulaient. Leur décret qui défend de compter les années des 70 semaines de Daniel. — VI. Progrès de la religion sur toute la terre. — VII. Gloire de la foi au temps de Constantin. — VIII. Le démon voyant la destruction de l'idolâtrie, fait naître les hérésies de plusieurs hommes impies, tel qu'Arius, Macédonius, Nestorius, Eutychès, Pélage, etc. — IX. Enfin, Luther, Calvin et autres novateurs. — X. Mais ce sont toutes des branches inutiles détachées de l'Église véritable qui en a triomphé par le moyen des Écritures reçues des mains des Juifs mêmes. — XI. Correspondance que les livres divins ont entre eux : La loi ancienne était une ébauche de la nouvelle. — XII. En niant l'un des Testaments, l'on est forcé de nier l'autre. Les Écritures divines n'ont pu être altérées. — XIII. Tous les faits arrivés depuis le commencement du monde font voir que la volonté de Dieu s'est accomplie. — XIV. La chute des Juifs et la conversion des païens font connaître le dessein de Dieu pour rendre l'homme heureux dans cette vie, mais plus encore dans l'autre. — XV. Le Seigneur dans l'ancienne et dans la loi nouvelle a conservé son peuple pour le sauver dans l'éternité. — XVI. La subsistance de notre religion fait voir qu'elle est l'ouvrage du Seigneur. — XVII. Donc, nous devons

entièrement nous attacher aux enseignemens de notre Église et espérer d'y trouver notre salut.

I. Après la destruction de Jérusalem , les Juifs perdirent la dignité de peuple de Dieu , ainsi qu'Osée les en avait menacés. Les malheureux vivent sans temple , sans ville , sans roi , sans prêtres , sans sacrifices , et ils ont la douleur de voir que la prophétie d'Osée s'est déjà vérifiée par leur destruction : « Quia dies multos sedebunt » filii Israel sine rege , et sine principe , et sine sacrificio , et sine altari , et sine ephod , et sine theraphim , » et post hæc revertentur filii Israel , et quærent Dominum Deum suum , et David regem suum ; et paventur ad Dominum , et ad bonum ejus , in novissimo dierum. » (Oseæ III , 4 et 5.) Le prophète dit *sine ephod* , c'est-à-dire sans pontificat , et *sine theraphim* , c'est-à-dire même sans aucun simulacre , tels que les veaux d'or ou autres semblables , que les Hébreux avaient adorés plusieurs fois , selon de Lyra , Isidore , Vatable , Pagnin et Cornelius a Lapide. « Et post hæc revertentur » filii Israel , » c'est-à-dire que les Juifs , désolés et affligés pendant une infinité de siècles , ouvriront enfin les yeux , et reviendront un jour à leur Seigneur Dieu , « et David » regem suum , » c'est-à-dire au Messie , fils de David , selon l'interprétation des saints Pères , d'après le texte d'Ézéchiel (xxxiv. 23.) : « Et paventur ad Dominum , et » ad bonum ejus , in novissimo dierum ; » et à la fin des jours ils reviendront au Seigneur avec beaucoup de vénération , tout étonnés de la grande miséricorde que Dieu leur montrera à cette époque. Tout cela est relatif à ce qu'a dit Jérémie (xxxiii. 26.) : « Conreducam enim

» conversionem eorum, et miserebor eis, » et à ce qu'à écrit S. Paul. (Rom. cap. xi. v. 14 et seq.)

II. En attendant, ces malheureux, pour subir la peine de leur obstination, seront toujours errans sur la terre, méprisés et abhorrés partout où ils demeureront, et cela jusqu'à la fin du monde. Mais ce qui doit exciter le plus notre étonnement, c'est qu'ils vont partout, sans jamais se confondre avec les autres nations; tandis que les anciens Grecs et Romains se sont mêlés aux autres peuples, les Juifs, depuis qu'ils ont été expulsés de leur royaume, bien qu'ils se soient répandus chez tous les peuples, se sont toujours distingués entre eux, mais toujours assujétis et toujours haïs par toutes les nations : ils conservent continuellement leurs livres sacrés, dans lesquels on lit leurs ignominies, leurs châtimens, ainsi que les prophéties de leur malheureuse condition comme punition de leur opiniâtreté.

III. Mais ce qui étonne encore plus, c'est que les Juifs ne connaissent pas leur erreur, en se voyant sans temple et sans sacrifice, puisque Dieu attacha le culte mosaïque, d'abord au tabernacle, et ensuite au temple de Jérusalem, en leur défendant de lui offrir, dans quelque autre lieu que ce fût, des sacrifices ou d'autres honneurs. La destruction du temple fut donc un signe bien évident que le Messie était déjà venu. Et, puisque ce temple est détruit depuis dix-sept cents-ans, il est certain que le Messie est arrivé. Lorsque vous demandez aux Juifs, où est maintenant leur temple, ils ne savent que répondre. Quelques-uns disent qu'il est dans un lieu caché; mais ce lieu est tellement caché, que personne, même parmi les Juifs, ne le connaît. Ce qui est incontestable, c'est que depuis plusieurs siècles ils n'ont plus ni temple, ni cité. De-

puis la destruction de Jérusalem, dit S. Jérôme (1), il n'est plus permis aux Juifs d'entrer à Jérusalem, ou, pour mieux dire, dans le lieu où était située Jérusalem : il ne leur est permis d'y aller qu'une fois par an, avec bien de la peine, et à prix d'argent, pour y pleurer leur destruction. Ainsi, dit S. Jérôme, ayant une fois acheté le sang de Jésus-Christ, maintenant ils sont condamnés à acheter leurs larmes : « *Ut qui quondam ementant sanguinem Christi, emant lacrymas suas.* »

IV. N'est-ce pas encore une chose bien prodigieuse que ce qui est arrivé aux restes du temple, du temps de l'empereur Julien. Cet apostat, ayant abandonné la foi, et voulant donner un démenti à Jésus-Christ (qui avait prédit la destruction totale du temple), se chargea de le faire rebâtir. A cet effet, il encouragea les Juifs à entreprendre cet ouvrage, leur donna des sommes d'argent, et chargea son ministre Alypius du soin du bâtiment. Les Juifs jetèrent aussitôt les fondemens du nouveau temple. Mais ils n'eurent pas plus tôt commencé de bâtir, que des tremblemens de terre et des flammes, sortant des entrailles de la terre même, jetèrent les pierres en l'air et détruisirent les matériaux, les instrumens et même les ouvriers : de sorte que, après plusieurs essais, ils furent obligés d'abandonner l'entreprise. Théodoret, Socrate, Sozomène et le païen Ammien Marcellin, contemporain de Julien, rapportent ce fait. Ammien s'exprime ainsi : « *Cum instaret Alypius provinciae rector, metuendi globi flammarum prope fundamenta crebris assulibus erumpentes facere locum, exustis aliquoties operantibus, inaccessum; hocque modo cessavit in-*

(1) S. Hier. in Sophon., cap. 1.

» cœptum (1). » S. Jean Chrysostôme, qui vécut peu de temps après, écrit que de son temps encore on voyait les fondemens découverts. S. Grégoire de Nazianze, S. Ambroise et plusieurs autres, dont on peut voir le nom dans notre ouvrage intitulé *Vérités de la foi* (2), racontent la même chose.

V. Le motif qui rend les Juifs si obstinés, c'est leur attente d'un roi puissant, chargé de gloire mondaine, de richesses, d'honneurs, de sujets et de royaumes, qui, après avoir détruit tous ses ennemis, dominera toute la terre, enrichira tous ses prosélytes et les comblera d'honneurs terrestres. C'est pourquoi, quand ils virent Jésus-Christ pauvre et méprisé, ils ne voulurent point le croire, ni le recevoir pour leur Sauveur. Et malgré tous les oracles des prophètes qui annonçaient clairement que le temps de la venue du Messie était déjà arrivé, malgré tous les indices qui démontraient que Jésus-Christ était le Messie qu'ils attendaient, ils ne voulurent point le recevoir. Au contraire, ils firent tous leurs efforts pour le rejeter; et afin de le faire rejeter par les autres, ils inventèrent même des calomnies atroces pour le rendre odieux. Ils voyaient bien qu'à cette époque le Messie promis devait être né; mais au lieu de se résoudre à le recevoir, plusieurs dirent que le Messie n'était autre qu'Hérode, ce bourreau féroce d'une infinité d'enfans innocens, d'où sortit la secte des Hérodiens. D'autres dirent que c'était Agrippa; quelques-uns que c'était Vespasien; plusieurs soupçonnèrent que ce pouvait bien être S. Jean-Baptiste, comme nous le lisons dans S. Luc :

(1) Ammian., lib. 25.

(2) *Vérités de la foi*, part. 2, chap. 5, § 1, n. 3.

« Existimante autem populo, et cogitantibus omnibus in » cordibus suis de Joanne, ne forte ipse esset Christus. » (Luc. III. 15.) Pendant un siècle entier ils crurent que le Messie devait naître dans le courant de ce siècle. Mais quand ce siècle se fut écoulé, ne voyant point paraître le Messie, comme ils se l'étaient imaginé, ils répandirent le bruit que le Christ avait été Judas Macchabée; un rabbin osa soutenir que ç'avait été le roi Ézéchias. Mais comme on ne pouvait concilier l'époque marquée par les prophètes avec ces conjectures, ils dirent (selon S. Augustin et le Talmud même) que le Christ était déjà dans le monde, mais qu'il se tenait caché. Enfin, les princes des prêtres, voyant que tous les calculs des époques prouvaient que le Messie était déjà venu, publièrent un décret, par lequel on défendit de compter les années de la venue du Messie d'après les soixante-dix semaines, en déclarant maudits tous ceux qui oseraient enfreindre cette défense.

VI. Cependant, après la ruine des Juifs, la foi fit des progrès immenses. Des troupes nombreuses d'anachorètes quittaient leur patrie et leurs maisons pour se soustraire aux persécutions des tyrans, et allaient peupler les cavernes et les déserts. Les fidèles étaient alors persécutés avec le plus grand acharnement; et malgré cela, partout on embrassait la foi et on adorait Jésus-Christ. On vit un nombre prodigieux d'églises s'élever au milieu des Grecs, des Romains, des Scythes, des Persans, et parmi les nations les plus barbares, jusqu'aux confins de la terre. Or, ces merveilles arrivèrent en bien peu de temps, puisque Tertullien écrit que dans le second siècle il n'y avait aucun pays de la terre qui ne fût habité par des chrétiens

VII. Dans le quatrième siècle, l'idolâtrie ayant été renversée, et Dieu ayant donné l'empire à Constantin, la

religion chrétienne se montra dans toute sa gloire. S. Jérôme, qui était alors en Palestine, s'écriait : « Les couronnes » des rois sont ornées du signe de la croix. Nous rece- » vons ici tous les jours des troupes de moines venant » de la Perse, de l'Éthiopie et des Indes. L'Arménien a » abandonné ses sectes. Les Huns ont appris le Psautier. » Les Scythes brûlent de l'ardeur de la foi. L'armée des » Gètes porte les enseignes de l'Église. » Pallade nous fait encore connaître qu'au commencement du quatrième siècle, plus de vingt mille vierges religieuses vivaient dans le territoire d'une seule ville d'Égypte, pour y mener une vie sainte. Ainsi les trois premiers siècles furent des siècles de sang, et le quatrième et le cinquième furent des siècles de macérations et de pénitences. Alors s'accomplit la prophétie de Malachie : on vit dans tous les lieux de la terre des fidèles et des églises où l'on honorait Dieu par l'oblation du saint sacrifice de l'autel : « *Ab ortu » enim solis usque ad occasum magnum est nomen meum » in gentibus, et in omni loco sacrificatur, et offertur no- » mini meo oblatio munda.* » (Malach. I. 11.)

VIII. Le démon, voyant que l'idolâtrie était ruinée, fit naître les hérésies. Il fit surgir un Arius qui niait la divinité du Verbe ; cet hérésiarque disait que le Verbe était d'une nature plus excellente que toutes les autres créatures, mais qu'il n'était pas éternel, ni consubstantiel à Dieu son père ; comme l'enseigne le concile de Nicée. Il fit surgir un Macédonius ; celui-ci niait la divinité du Saint-Esprit, en disant que ce n'était qu'une pure créature ; mais le concile de Constantinople I, déclara que le Saint-Esprit était une des trois personnes divines, et Dieu comme le Père et le Fils. Il fit surgir un Nestorius, qui constituait dans le Christ deux personnes, l'une divine,

l'autre humaine, en divisant l'une de l'autre; mais le concile d'Éphèse déclara qu'en Jésus-Christ la personne du Verbe unit en même temps la nature divine et la nature humaine, de manière que le Verbe est uni hypostatiquement en unité de personne avec l'humanité de Jésus-Christ. D'un autre côté, Eutychès surgit pour soutenir que Jésus-Christ n'avait qu'une seule nature divine; que le Verbe en prenant l'humanité, l'avait absorbée dans sa divinité: de sorte que Nestorius admettait en Jésus-Christ deux personnes et deux natures, tandis qu'Eutychès n'admettait qu'une personne et une nature. Mais le concile de Chalcédoine déclara, qu'il y a en Jésus-Christ deux natures, la nature divine et la nature humaine, unies dans une seule personne. Pélage parut et nia la nécessité et la gratuité de la grâce; mais l'Église enseigne que, pour bien agir il est absolument nécessaire d'avoir la grâce divine, et que cette grâce nous est donnée par le Seigneur gratuitement, sans avoir égard à nos mérites.

IX. Ainsi, l'enfer a soulevé de temps à autre quelques hommes pervers qui se sont efforcés de corrompre et de dénaturer les dogmes de l'Église. Mais on vit toutes ces hérésies s'éteindre tôt ou tard. L'hérésie d'Arius eut dans ces commencemens un grand nombre de prosélytes ardens, parmi lesquels on compta plusieurs évêques: il en arriva de même des autres hérésies; mais à l'heure qu'il est, toutes ces hérésies anciennes sont anéanties. Depuis lors, on a vu les dernières hérésies de Luther, de Calvin et d'autres novateurs semblables; celles-ci ont été les plus pernicieuses, parce que pour agrandir fausement l'efficacité des mérites de Jésus-Christ, en disant qu'il a satisfait pour tous nos péchés, même pour ceux dont on n'a aucune détestation; ces hérésies ont aboli

les sacremens ainsi que les préceptes divins, et ont réduit la loi de Dieu à un nom absolument vain ; car, en disant que les mérites de Jésus-Christ suppléent à tout, elles ont par là même ôté aux hommes toute obligation d'observer les préceptes divins, ainsi que celle de se disposer à recevoir dignement les sacremens. Nous ne parlons ici de ces choses que très-légèrement. Si quelqu'un désire voir ces erreurs longuement discutées et réfutées, il n'a qu'à lire notre ouvrage de l'histoire des hérésies avec leurs réfutations, intitulé *Triomphe de l'Église*.

X. Mais qui ne voit que toutes ces sectes sont des branches détachées du seul arbre de l'Église de Dieu, prêchée par Jésus-Christ, qui assura à ses disciples, que les portes de l'enfer, savoir : les hérésiarques et les hérésies, ne prévaudraient jamais contre elle (selon l'interprétation des saints Pères), lorsqu'il dit à S. Pierre : « Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo ecclesiam meam ; et portæ inferi non prævalebunt adversus eam. » (Matth. xvi. 18). La raison en est claire : car, si la première Église instituée par Jésus-Christ a été vraie une seule fois, ainsi que le Seigneur l'approuva de sa propre bouche, ce que les hérétiques même reconnaissent pour véritable, et spécialement nos novateurs, elle doit être nécessairement toujours vraie, si nous ne voulons pas donner un démenti à l'auteur même de la vérité. C'est pour cela que tous les païens qui ont embrassé la foi de Jésus-Christ ne sont entrés que dans l'Église catholique. C'est encore pour cela que nous lisons dans l'histoire, que de toutes les églises chrétiennes, l'Église catholique a toujours été celle que les idolâtres et les hérétiques ont le plus persécutée. En sorte que la seule Église qui ait triomphé de toutes les hérésies est celle de Jésus-Christ,

qui a uni son Église de la loi nouvelle à celle des patriarches de la loi ancienne. C'est pour ce motif que, par une sage disposition de Dieu, les saintes Écritures qui sont les premiers livres du monde, et qui nous font connaître Dieu, ont été conservées avec tant de soin par les mains du peuple juif. Les livres des Égyptiens sont perdus depuis long-temps. Les livres des Romains concernant leur religion n'existent pas non plus. Le sénat même, dit Bossuet, fit brûler les livres de Numa, qui fut l'auteur de leur fausse religion. Les Romains ont égaré de même les livres des Sibylles, dans lesquels, à ce qu'ils croyaient, existaient les décrets des dieux relativement à l'empire. Les Juifs seuls ont conservé leurs écritures, bien qu'on y lise leurs infidélités, leurs crimes, ainsi que les prophéties et les punitions qu'ils souffrent toujours pour leurs méchancetés. Ce peuple obstiné porte dans tous les pays où il est dispersé les notes et les miracles de la vraie religion qu'il a professée pendant long-temps.

XI. Mais ce qui confirme et manifeste d'autant plus la vérité de notre religion, c'est la correspondance qu'ont entre elles les saintes Écritures. Les livres postérieurs au vieux Testament correspondent entièrement aux antérieurs, et principalement aux livres de Moïse, qui sont les plus anciens, et qui servent de fondement à la religion hébraïque; on trouve les livres postérieurs toujours uniformes aux antérieurs, quoiqu'ils aient été composés par des écrivains différens. Quant aux livres du nouveau Testament, on voit pareillement la grande correspondance que les uns ont avec les autres. Les Évangiles correspondent parfaitement entre eux, et les épîtres et les actes des apôtres correspondent parfaitement avec les évangiles. Mais ce qui étonne le plus, c'est de voir l'har-

monie qui existe entre les livres du nouveau et ceux de l'ancien Testament. Les uns appellent les autres : les évangiles, les épîtres de S. Paul et des autres apôtres, appellent les livres de Moïse et des prophètes, et les livres des prophètes appellent ceux de Moïse. L'ancien Testament prédit tout ce qui devait arriver au temps du nouveau, et les faits du nouveau démontrent la réalisation de tout ce qui était prédit dans l'ancien. La ruine des Juifs et la conversion des païens, font connaître l'unité perpétuelle de l'Église et de la religion ; elle commença chez les Hébreux, et fut perfectionnée dans la suite par les chrétiens. Les mystères divins ont été figurés dans la loi ancienne, et manifestés dans la nouvelle ; de manière que les livres anciens ont été la figure ou l'ébauche des vérités découvertes dans les livres nouveaux : les anciens livres ont spécialement prédit tous les événemens de la rédemption humaine, que Jésus-Christ a opérée par sa mort.

XII. De cette correspondance, il résulte que nul ne peut nier les Écritures de l'ancien Testament, sans nier toutes celles du nouveau, dans lesquelles il est parlé des anciennes : il ne peut de même nier les nouvelles Écritures, sans nier les anciennes où sont clairement prédits les faits relatifs à la rédemption, tels que la venue du Messie, ses mémorables actions, ses miracles, sa mort, la conversion des païens, ainsi que plusieurs autres choses. Dira-t-on qu'on aurait pu altérer les Écritures ; mais qui est-ce qui aurait pu faire cette altération ? Est-ce les païens ? Quel intérêt y auraient-ils pu avoir ? Les chrétiens ? Non certainement, car les Juifs n'auraient pas manqué de publier les additions ou les faux changemens faits par les chrétiens. Les Juifs ? Encore moins ; car qui pourrait s'imaginer qu'ils eussent pu inventer toutes ces prophéties qui prédisaient la

venue du Messie, aujourd'hui nié par eux, mais avec tant de circonstances qui se sont vérifiées dans la suite, telles que la destruction de Jérusalem, la dispersion des Juifs, ainsi que la mort du Rédempteur. Ensuite, nous voyons tous que l'ancien Testament prépare le chemin à la perfection enseignée par le nouveau ; de manière que le vieux Testament est la base de l'édifice, et le nouveau en est l'achèvement. S. Augustin dit que les Juifs dispersés sur la terre sont un témoignage bien valide de la vérité des Écritures saintes qu'ils nous ont conservées. Ce saint dit que les Juifs, « Non ad suam, sed ad gentium salutem ; » et agnitionem, testimonia divina portant ; propter hoc » illa gens regno pulsa est, et dispersa per terras, ut ejus » fidei (cujus inimici sunt) ubique testes fieri cogentur. » D'après cette opinion, dit un auteur savant, si les Juifs se fussent tous convertis à la venue du Sauveur, nous n'aurions que des témoins douteux des Écritures et de notre rédemption. S. Augustin dit dans un autre endroit que le Seigneur, afin que les païens, en voyant l'accomplissement parfait des prophéties, ne pussent pas soupçonner que les Écritures avaient été faussement composées par les chrétiens, laissa les Juifs dans le monde, afin qu'en observant toujours leur loi ils rendissent un constant témoignage de la vérité des Écritures. « Ne forte vi- » dissent (inimici fidei) tanta manifestatione impleri pro- » phetias, putarent Scripturas a christianis esse confictas, » proferentur codices a Judæis ; atque ita Deus demons- » trat nobis de inimicis nostris, quos ideo non occidit, » ne obliviscerentur legis, quam propterea legendo sibi » sumant judicium ; nobis præbeant testimonium. »

XIII. Ainsi, tous les temps depuis la création du monde nous démontrent que Dieu à toujours poursuivi le dessein

de sauver l'homme par le moyen de Jésus-Christ, comme il l'avait lui-même révélé dès l'origine. Les traditions faites aux Juifs confirment la même religion qui a été enseignée aux chrétiens ; de sorte que les Écritures des deux Testaments ne composent qu'un même livre et un même corps. La dispersion des Juifs et la conversion des païens arrivées après la mort de Jésus-Christ montrent jusqu'à l'évidence l'accomplissement de ce qui a été prédit par notre Sauveur dans la parabole de la vigne (qui signifie la religion) plantée d'abord pour être cultivée par les Juifs ; mais Dieu y ayant envoyé ses serviteurs pour en recueillir les fruits, les agriculteurs rouèrent les uns de coups, tuèrent les autres, et lapidèrent le reste. Enfin le Père y ayant envoyé son fils Jésus - Christ , ils le chassèrent de la vigne et lui donnèrent la mort. (Matth. cap. xxi. vers. 33.) Alors le Père chassa de la vigne, c'est-à-dire de l'Église, ces agriculteurs, et il y appela d'autres ouvriers, c'est-à-dire les chrétiens. Cette parabole exprime la mission du Sauveur, la réprobation des Juifs et la vocation des gentils.

XIV. En effet, lorsque le Messie vint sur la terre, le royaume des Juifs, dont la punition est universellement connue aujourd'hui, était déjà déchu. Ces malheureux vont comme des esclaves sur tout le globe, abhorrés par toutes les nations, et montrant à tous la vengeance prophétisée contre eux depuis tant de siècles. Les Juifs, en attendant encore aujourd'hui le Messie, démontrent la vérité de sa promesse ; et en errant sur toute la terre, sans royaume, sans roi, sans temple et sans prêtres, ils démontrent que l'avènement du Messie est accompli. La conversion des gentils est arrivée en même temps que la ruine des Juifs ; et leur chute a entraîné celle de l'idolâtrie ; car alors les nations connurent le vrai Dieu et em-

brassèrent la foi. De là on connut que les promesses faites aux Juifs dans la loi ancienne ne concernaient pas seulement les biens temporels, mais aussi les spirituels, ainsi que la paix de l'âme et sa vertu, et principalement l'amour de Dieu, qui nous dépouille des biens terrestres et nous fait aimer les biens éternels, ainsi que le vrai bonheur.

XV. C'est ainsi qu'on a toujours vu se manifester ce grand dessein de Dieu, de faire parvenir l'homme à la vie éternelle par la pratique des vertus. Ainsi, le peuple de Dieu a toujours existé en passant des Juifs aux chrétiens. Les Juifs ont continuellement attendu le Messie; mais dès qu'il vint, comme il l'avait prédit, ils ne voulurent point le recevoir. Dieu alors appela un peuple nouveau qui le reçut, et qui fut substitué à l'ancien; mais avec plus de gloire, parce que ce peuple nouveau est répandu sur toute la terre, tandis que l'ancien était renfermé dans ce seul coin du monde où l'on connaissait le vrai Dieu. « Notus in Judæa Deus. » Ce nouveau peuple est fondé sur la pierre, il est dans l'Église catholique, contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront jamais, ainsi que Jésus-Christ l'a promis : et cela nous démontre que cette Église ayant été vraie à son origine, elle le sera éternellement. Ce sont des choses qui rendent très-évidente la vérité de notre Église.

XVI. On voit donc, par là, que notre religion manifeste son caractère de vérité, car c'est un ouvrage qui ne peut subsister que par la force de la main de Dieu. Tant d'autres sectes qui vantent leur origine divine ne peuvent avoir une belle existence; ce défaut même, de leur part, démontre leur fausseté par leur séparation de la première Église fondée par le Seigneur. La secte mahométane a subsisté jusqu'ici, mais elle n'a pas les autres marques de vérité.

Mahomet disait qu'il avait été envoyé de Dieu ; mais quel est le signe de sa mission ? quel est le miracle qu'il a fait ? A-t-il opéré des changemens de mœurs, si ce n'est de mal en pis ? Mais notre religion a toujours été confirmée par des miracles, et par le plus grand des miracles, le changement des mœurs. Les hommes étaient auparavant tous attachés aux biens de la terre ; ensuite on les vit totalement livrés aux biens célestes.

XVII. Tout cela doit nous faire embrasser avec une vive ardeur toutes les vérités que l'Église nous enseigne, et déplorer dans le même temps l'aveuglement des incrédules qui, étant attachés à leurs sens et à leur jugement, veulent hasarder toute chose. Dieu permet cela, afin que nous le remercions davantage, et que nous nous attachions de plus en plus à ses saintes doctrines. Si l'Église n'avait pas d'ennemis, nous ne verrions pas la main de Dieu qui la soutient, et la grâce avec laquelle il nous assiste. Espérons donc de lui avec toute confiance notre salut éternel. Le Dieu qui a été fidèle aux promesses qu'il nous a faites, sera aussi fidèle, dans les siècles à venir, en nous donnant la récompense qu'il nous a promise.

CHAPITRE IV.

MORT MALHEUREUSE DES PERSÉCUTEURS DE L'ÉGLISE.

SOMMAIRE. — I. Mort de l'empereur Néron. — II. Mort de l'empereur Julien l'apostat. — III. Mort de l'empereur Dioclétien, qui massacra le plus grand nombre des martyrs de Jésus-Christ. — IV. Mort de Maximien Hercule. — V. Mort de l'empereur Maximin. — VI. Mort de l'empereur Valens Arien. — VII. Mort de l'empereur Anastase. — VIII. Mort d'Arius l'hérésiarque. — IX. Mort de Nestorius. — X. Mort de Cérinthe. — XI. Mort de Montan. — XII. Mort de Manès, chef des manichéens. — XIII. Mort de Wieleff, chef des hérétiques modernes. — XIV. Mort de Jean de Leide, un des chefs des anabaptistes, qui mourut repentant. — VX. Mort de Jean Hus, qui mourut brûlé vif. XVI. Mort de Luther. — XVII. Mort d'Ecolampade complice de Zuingle. — XVIII. Mort de Calvin, qui mourut en invoquant les démons et en maudissant ses études et ses écrits.

I. Pour donner encore plus d'éclat à la vérité de notre Église catholique, il sera très-utile que je fasse connaître ici les morts épouvantables par lesquelles Dieu a puni ses persécuteurs. En parlant de Néron, qui fut le premier persécuteur des chrétiens, on lit dans l'histoire que ce malheureux prince, après toutes les injures et les cruautés dont il accabla ses sujets, et particulièrement les chrétiens (ainsi que nous l'avons raconté au chap. 2, n. 2.), en se levant une nuit, se vit abandonné par ses gardes : effrayé de son danger imminent, il sortit de son palais, et alla frapper aux portes de plusieurs maisons ; mais personne

ne lui répondit ; ce que voyant , il se mit à courir avec quatre de ses affranchis pour chercher un refuge ; mais ceux-ci ne trouvèrent d'autre moyen de le sauver que de l'enfermer dans une caverne. Pendant ce temps , le sénat déclara Galba empereur , et Néron l'ennemi de l'empire. Il fut condamné à mort , et à être trainé et flagellé jusqu'au dernier soupir. Néron , ayant appris cette condamnation , saisit un poignard , et se coupa la gorge par désespoir. Un centurion survint , qui fit semblant de le secourir dans ce danger. *C'est trop tard* , répondit Néron ; et il mourut immédiatement (1). Telle fut la mort de Néron : passons à d'autres princes persécuteurs.

II. L'empereur Julien , surnommé l'apostat , chercha à abolir l'Église de Jésus-Christ , en se déclarant son ennemi et l'adorateur des dieux. Ce misérable , après deux ans de règne , fit la guerre aux Persans l'an 363 de Jésus-Christ ; dans la chaleur du combat il vit plusieurs Persans qui fuyaient : pour animer les siens à les suivre , il éleva le bras en criant avec force ; alors , comme le raconte Fleury (2) , un chevalier persan lui lança un dard qui traversa une côte , et pénétra jusqu'au foie. Julien fit tant d'efforts pour retirer le fer meurtrier , qu'il se coupa les doigts ; mais les forces lui manquant , il tomba sur son cheval. Ses gens le conduisirent dans un hameau où il reprit quelques forces , il se crut soulagé ; il demanda ses armes et son cheval pour rentrer au combat , mais les forces l'abandonnèrent aussitôt , et il expira dans la même nuit. Théodoret et Sozomène racontent que lorsque Julien se vit blessé , il remplit la main de son sang , et en le je-

(1) Calmet, *Hist. de l'ancien et nouveau Test.*, tom. 2, p. 535.

(2) Fleury, *Histior.*, tom. 2, l. 14, num. 34.

tant en l'air, il dit avec colère contre Jésus-Christ : *O Galiléen! tu as vaincu*. Le cardinal Orsi (1) ajoute que selon la chronique d'Alexandrie, et selon ce qui avait été révélé à S. Basile dans une vision céleste, on prétend que le guerrier qui blessa Julien fut le martyr S. Mercure, mort dans la Cappadoce lors de la persécution de Dèce.

III. Vint ensuite Dioclétien ; cet empereur peut se vanter d'avoir donné à Dieu par sa cruauté le plus grand nombre de martyrs qui ont sacrifié leur vie pour la foi de Jésus-Christ. Après avoir gouverné l'empire pendant vingt ans, il y renonça contre son gré en faveur de Galerius, son gendre ; celui-ci voyant sa répugnance lui dit hardiment (il avait déjà le commandement de l'armée) que s'il ne voulait pas consentir de bonne grâce, il emploierait la force. Dioclétien fut forcé d'abdiquer ; se trouvant alors dans un âge décrépit, et méprisé de tous, la vie lui vint en horreur, à tel point, qu'il se jetait par terre, et s'entortillait comme un serpent ; accablé de tristesse, il résolut de se donner la mort ; n'ayant plus de tranquillité ni nuit ni jour, afin de hâter son dernier moment, il se priva du sommeil et de nourriture, et il finit ainsi sa misérable vie.

IV. Maximien Hercule, qui partagea l'empire avec lui, exerça comme lui la même cruauté contre les chrétiens, et, comme lui encore, il se donna la mort de sa propre main. Cet homme était si cruel que, pendant ses repas, il faisoit venir une ourse, et pour se divertir il lui donnoit un homme à dévorer en sa présence. Maximien avait renoncé à l'empire par force, et pour ne pas contredire Dioclétien, et c'est pour cela qu'il cherchait tous les

(1) Hist., tom. 3, l. 7, num. 42.

moyens de le ressaisir. Il avait donné sa fille en mariage à Constantin-le-Grand; mais comme il ne pouvait souffrir de le voir empereur, il se proposa de le tuer; et se confiant sur sa fille, il lui demanda de le faire introduire pendant une nuit dans la chambre où Constantin dormait, afin de le tuer de ses propres mains. Mais l'impératrice, qui aimait plus son mari que son père, l'introduisit dans un autre appartement, en lui faisant accroire que Constantin reposait en ce lieu. Mais là dormait un esclave qui fut tué à la place de Constantin. Maximien sortit triomphant de l'appartement, croyant avoir tué l'empereur; mais il trouva Constantin dans la chambre suivante, qui, sachant qu'il avait plusieurs fois attenté à ses jours, outre cette dernière embuche dressée trop témérairement, lui dit avec résolution qu'il eût à choisir le genre de mort par lequel il voulait finir sa vie. Maximien choisit la mort par strangulation. C'est ainsi que ce barbare finit honteusement son infâme vie.

V. Maximin ne leur fut pas inférieur pour les cruautés qu'il exerça envers les chrétiens; la barbarie de cet empereur est vraiment incroyable. En combattant contre Licinius, il perdit la bataille et s'enfuit à Tarse, où voyant que sa mort était inévitable, parce que Licinius le tenait étroitement assiégé, désespéré il se gorgea de vin et de nourriture, comme une bête, et croyant que c'était la dernière fois qu'il mangeait et qu'il buvait, il avala du poison; mais le poison trouvant l'estomac chargé, ne le tua pas tout-de-suite, mais le réduisit à un état horrible. Ce misérable sentit ses entrailles le brûler avec une telle force, qu'il entra dans une rage inouïe, et pendant quatre jours il ne voulut prendre aucune nourriture; mais sentant la faim revenir, il se remplissait les mains de terre, et l'avalait

ensuite. On voyait enfin sur lui les effets de la vengeance divine ; il éprouvait déjà dans cette vie les tourmens de l'enfer ; l'angoisse et le désespoir qu'il souffrait, étaient si grands qu'il se frappait continuellement la tête contre les murailles, avec une force telle, que les yeux lui sortirent des orbites. Ce fut le châtement qu'il méritait pour avoir fait arracher les yeux à tant d'innocens confesseurs de Jésus-Christ. C'est alors qu'il comprit le compte que Dieu lui demandait de la guerre qu'il avait faite à la religion avec tant de cruauté. Cependant ses chairs se consumaient par le feu qui dévorait ses entrailles ; son corps n'avait plus que la peau et les os ; son corps était méconnaissable ; il ressemblait à un cadavre en putréfaction, et le tombeau d'une ame qui n'existait que pour souffrir. Le misérable s'écriait qu'il se sentait brûler vif ; il appelait la mort, et il expira au milieu de ces horribles agitations (1), selon la menace que Zacharie a faite aux impies : « *Et hæc erit* » plaga, qua percutiet Dominus omnes gentes, quæ pugna- » verunt adversus Hyerusalem ; tabescet caro uniuscujusque » stantis super pedes suos, et oculi ejus contabescunt in » foraminibus suis, et lingua eorum contabescet in ore » suo. » (Zach. xiv. 12.)

VI. Si l'empereur Valens n'était pas idolâtre, mais hérétique, il n'en persécuta pas moins l'Église très-cruellement. Arien forcené, il fit serment de ne jamais cesser de persécuter les catholiques. Les pauvres catholiques ne pouvant plus tolérer les insolences des ariens, députèrent vers Valens quatre-vingts ecclésiastiques, pour le prier de mettre un frein aux persécutions de leurs ennemis. Ce

(1) Vide Eus., l. 9 ; Eccl. Hist., c. 10 ; et Baron., Annal., tom. 3, an. 314.

prince impie s'emporta contre les ambassadeurs, et il ordonna secrètement au préfet du prétoire de les faire mourir. Le préfet les fit entrer dans une barque, en ordonnant aux matelots que, lorsqu'ils seraient en pleine mer, ils missent le feu au navire. Cela fut exécuté, et tous ces infortunés députés périrent (on présume que tout cela fut exécuté par ordre de Valens). Il y eut peu de villes qui ne se ressentissent de la tyrannie de cet empereur. Arrivé à Antioche, il fit tourmenter beaucoup de catholiques, il en fit noyer un grand nombre et exiler une infinité d'autres. Il publia un édit qui prescrivait à tous les moines de prendre les armes, et il chargea un faux évêque d'Alexandrie, nommé Lucius, d'exécuter cet ordre; celui-ci, à la tête de trois mille soldats, se rendit dans les déserts de la Nitrie, où il tua une foule de pauvres solitaires et relégua le reste dans une île marécageuse de l'Égypte; mais l'année 378 vit éclater la divine vengeance contre Valens. Tandis que les Goths venaient l'assiéger à Constantinople, il rencontra un saint cénobite, appelé Isaac, qui lui dit : « Où vas-tu, empereur ? tu fais la guerre à Dieu, et Dieu » combattra contre toi, tu perdras la bataille, et tu ne » reviendras pas. » Valens courroucé répondit : « Je revien- » drai, et je te ferai payer par la mort ton audace. » Il le fit emprisonner; mais la prophétie du solitaire ne tarda pas à s'accomplir. Valens fut battu, et se mit à fuir. Mais sur la route il fut blessé d'une flèche qui le renversa de cheval, ses gens le transportèrent dans la chaumière d'un paysan. Il fut renfermé dans ce lieu; mais peu de temps après arrivèrent dans cet endroit une troupe d'ennemis, qui ne pouvant ouvrir la porte de cette chaumière y mirent le feu, sans savoir que l'empereur y était ren-

fermé : il fut ainsi brûlé, étant âgé de cinquante ans (1).

VII. Anastase qui gouverna l'empire pendant vingt-sept ans, ne fut pas un persécuteur moins acharné des catholiques. Il vécut d'abord en homme privé, mais ayant été élevé à l'empire, Euphèmius, patriarche de Constantinople, zélé défenseur de la religion s'opposa à son élection, connaissant ses opinions contraires à la foi. Il ne consentit à le reconnaître que lorsque Anastase s'obligea par serment de suivre le concile de Chalcédoine. Mais celui-ci, loin de tenir sa promesse, persécuta les catholiques avec un plus grand acharnement. Mais l'heure de la vengeance divine sonna pour lui, comme elle l'avait été miraculeusement annoncée à S. Élie, patriarche de Jérusalem. Ce saint patriarche, âgé de 90 ans, se trouvait en 518 dans un lieu hors de Jérusalem avec le solitaire S. Sabas. L'heure du repas étant arrivée, S. Élie ne voulut pas prendre de nourriture, et il confia à S. Sabas qu'Anastase venait de mourir. Voici comment sa mort arriva. Une grande tempête s'éleva dans cette nuit sur le palais impérial. L'empereur, effrayé par les éclairs et par le tonnerre, qui tombaient du ciel, et plus encore par les remords de son iniquité et des mauvais traitemens qu'il avait fait subir aux catholiques, se voyant menacé par la vengeance divine, il courait d'un appartement à l'autre. Enfin il se renferma dans un de ses cabinets. Ses courtisans ne le voyant plus paraître, le cherchèrent, et le trouvèrent mort. Quelques-uns croient qu'il mourut de frayeur, d'autres qu'il fut frappé de la foudre. Enfin il mourut comme il le méritait (2).

VIII. Passons maintenant des princes persécuteurs des

(1) V. Orsi, lib. 16, n. 34 ; et Fleury, tom. 2, lib. 16 et seq.

(2) Orsi, tom. 16, lib. 63, num. 67 et seq.

fidèles aux hérésiarques qui ont peut-être causé plus de mal à l'Église. Les princes la persécutaient avec la force et avec la cruauté, et les hérésiarques avec la fraude et avec les fausses doctrines. Parlons premièrement d'Arius : cet impie était africain ; il passa ensuite à Alexandrie, où il s'attacha d'abord au parti de Méléce qui avait suscité un grand schisme dans l'Église. Arius abandonna ce parti , il fut élevé à la prêtrise et devint même curé d'une paroisse d'Alexandrie. Après la mort d'Achillas, patriarche d'Alexandrie, Arius eut l'ambition de lui succéder ; mais S. Alexandre lui ayant été préféré, il commença, poussé par l'envie, à censurer la conduite et puis la doctrine de S. Alexandre, en disant que c'était faussement qu'il enseignait que le Verbe était le Fils de Dieu égal au Père, engendré *ab æterno*, et qu'il fût d'une même nature et d'une même substance que le Père. Arius blasphémait, et disait que le Verbe avait été créé par Dieu, comme nous avons été créés, mais qu'ensuite ayant mené une vie sainte, Dieu lui avait fait part de la divine nature, et l'avait honoré du titre de Verbe et de son fils. S. Alexandre lui fit plusieurs fois des admonitions sur ses détestables erreurs. Mais voyant que ses efforts étaient inutiles, il convoqua un synode, où Arius fut unanimement condamné et excommunié. Il fut contraint de sortir d'Alexandrie. Arius alors se retira dans la Palestine, où par ses fraudes il sut s'attirer la faveur de plusieurs évêques de ces contrées. Mais les erreurs d'Arius avaient déjà allumé un grand incendie en Orient (1) ; en sorte que l'empereur Constantin, voyant que la discorde allait s'augmentant tous les jours, résolut d'assembler un concile d'é-

(1) Noël Alexandre, tom. 8, cap. 3, art. 3, Fleury, lib. 10. Orsi, lib. 12, num. 2 et seq.

vêques dans la ville de Nicée ; là se réunirent en effet 318 évêques qui condamnèrent la doctrine impie d'Arius, et qui déclarèrent que Jésus-Christ est le vrai fils éternel de Dieu, et consubstantiel au Père. Cependant Arius, continuant à répandre ses erreurs, Constantin le relégua dans l'Illyrie. Nonobstant cela les ariens firent croire à Constantin qu'Arius suivait la doctrine du concile de Nicée ; l'empereur séduisit l'obligea seulement à ne pas s'écarter de la foi enseignée dans ce concile. Arius le jura, mais en dissimulant. C'est pour cela qu'il fut décidé qu'on le recevrait dans la communion des fidèles. A cet effet, un jour qu'il était conduit par ses prosélytes pour être installé publiquement dans l'église, arrivé sur la place de Constantinople, au moment où il triomphait au milieu du cortège de ses disciples, c'est là que cet impie fut frappé par la vengeance divine. Surpris d'une frayeur subite, il sentit ses entrailles se bouleverser ; et, forcé de soulager son ventre, il demanda s'il n'y avait pas dans les environs, un lieu destiné à cet effet ; on lui en indiqua un derrière la place ; il s'y rendit, et s'y étant renfermé, il laissa son domestique à la porte ; Arius s'assit, et peu de temps après le corps de ce misérable creva, et comme un autre Judas il rendit avec ses excréments les intestins, la rate, le foie, au milieu d'un grand flux de sang ; c'est ainsi qu'il exhala son âme maudite. Comme il ne sortait pas du cabinet, après quelque tems ses gens accoururent, et ayant ouvert la porte, ils le trouvèrent étendu à terre mort et dans ce misérable état. Telle fut la fin du triomphe d'Arius (1).

(1) Noël Al., tom. 8, c. 3. Feury, l. 10, n. 28. Orsi, l. 12, n. 11 et seq.

IX. A Arius succéda Nestorius qui fut aussi un des persécuteurs de l'Église par sa doctrine impie. En 427 ou en 428, Nestorius fut élu patriarche de Constantinople. Au commencement il montra beaucoup de zèle contre les hérétiques, et plus particulièrement contre les ariens. Il avait amené avec lui un prêtre d'Antioche, nommé Anastase, lequel ayant dit un jour à son instigation, dans un sermon, que la Vierge Marie ne pouvait pas être appelée mère de Dieu, mais seulement mère du Christ, le peuple scandalisé de cette proposition, recourut à Nestorius, afin qu'il punit l'audace de son prêtre; mais Nestorius le jour suivant fit tout le contraire; car étant monté en chaire, il défendit ce qu'Anastase avait dit, et il annonça ouvertement que le Christ n'était pas Dieu, et que par conséquent Marie n'était pas la mère de Dieu. Un autre jour il osa dire en chaire : « Que celui qui ose appeler la Vierge mère de Dieu, soit excommunié. » Nestorius niait l'union hypostatique du Verbe divin avec la nature humaine en Jésus-Christ; et il disait que le Verbe était uni à Jésus-Christ comme il est uni avec les autres saints, par le moyen de la grâce, quoique d'une manière *plus excellente*. Il disait ensuite que le Verbe demeure dans l'humanité de Jésus-Christ comme dans un temple; et c'est pour cela, concluait-t-il, que cette humanité devait être honorée comme on honore la pourpre que porte le roi, ou bien le trône où il s'assied. Mais il niait toujours que le Fils de Dieu se fût fait homme et qu'il fût mort pour le salut des hommes. Il fit emprisonner plusieurs religieux archimandrites, qui ne voulurent pas partager son erreur; il les fit attacher à un poteau, et leur fit déchirer les épaules et frapper sur le ventre à coup de verges. Enfin, après plusieurs débats, le concile de Chalcé-

doine, composé de 188 évêques, condamna Nestorius et sa doctrine; il fut excommunié, et privé de sa dignité patriarchale. Ce concile déclara que l'union du Verbe avec l'humanité du Christ n'est pas une simple union morale, mais une union hypostatique; parce que c'est en Jésus-Christ que la seule personne du Verbe se termine, ou qu'elle soutient les deux natures, la divine et l'humaine, qui subsistent toutes les deux dans la même personne du Verbe. C'est pour cela qu'en Jésus-Christ il n'y a pas deux personnes, mais bien une seule personne, qui est en même temps vrai Dieu et vrai homme. Le jour où l'on publia ce décret le peuple resta, depuis le matin jusqu'au soir et toute la nuit, sur la place pour attendre la décision du concile; lorsqu'il entendit la sentence par laquelle la sainte Vierge fut déclarée véritable mère de Dieu, le peuple fit éclater une si vive joie, qu'il ne fit que louer le Seigneur, et lui témoigner son allégresse. Lorsque les évêques sortirent de l'église, le peuple les accompagna à leur demeure avec des flambeaux allumés; les femmes les précédaient dans les rues en portant des encensoirs où brulaient des parfums; et la nuit toute la ville fut illuminée en signe de l'allégresse commune. La fin de Nestorius fut misérable; l'empereur Théodose le relégua dans plusieurs contrées, où il finit sa vie misérablement. Quelques-uns prétendent qu'il se fracassa lui-même le crâne par désespoir; mais d'autres disent qu'il mourut d'un cancer qui lui rongea la langue, qui fut ensuite dévorée par les vers produits par cette maladie; châtement mérité par cette langue infâme qui avait proféré tant de blasphèmes contre Jésus-Christ et contre sa divine mère (1).

(1) Danes. temp., not. pag. 247.

X. A ces deux premiers hérésiarques nous allons ajouter d'autres champions d'iniquités qui finirent leur vie par une mort horrible. S. Irénée raconte que Cérinthe se rendit à Éphèse pour disputer avec S. Jean, ou, comme d'autres prétendent, pour inquiéter les fidèles nouvellement convertis. Mais là le Seigneur ne tarda pas à le punir; étant entré dans une maison de bains, S. Jean dit à ses compagnons : « *Festinate, fratres, egrediamur hinc ne cadat balneum.* » La maison s'écroulant avec un horrible tremblement, Cérinthe qui s'y trouvait fut enseveli tout vivant (1).

XI. Montan, après avoir pendant long-temps infecté l'Église, et perverti plusieurs personnes, se pendit à une poutre avec ses deux prophétesses, et finit ainsi misérablement sa vie avec la corde au cou (2).

XII. Manès, chef des manichéens, périt aussi d'une mort malheureuse; et voici à quelle occasion : le fils de Sapor roi des Perses était sur le point de mourir; les médecins l'avaient abandonné, et son père en était inconsolable. Manès s'offrit témérairement à le guérir, pourvu qu'il ajoutât foi à la doctrine qu'il prêchait; le malade lui fut confié; mais il arriva que ce pauvre jeune homme succomba le même jour où Manès en prit soin. Le roi en fut tellement irrité, qu'il ordonna qu'on le mit immédiatement à mort. Mais Manès qui avait été mis en prison, tua ses geôliers et se réfugia en Mésopotamie, où il séjourna très-long-temps. Se flattant que la colère du roi contre lui devait être apaisée après tant d'années, il retourna en Perse; mais Sapor, sachant son arrivée, le fit

(1) S. Iren., l. 3, c. 4.

(2) S. Apollin., ap. Euseb., l. 5, c. 15.

prendre de nouveau et le fit écorcher vif avec des roseaux aiguisés. Ensuite ayant gonflé sa peau comme un outre, il la fit exposer au public pour le punir de sa présomption; S. Épiphane qui raconte ce fait cent ans après, certifie avoir vu la peau enflée de Manès, qui resta exposée pendant long-temps.

XIII. Voyons maintenant la fin malheureuse des hérésiarques les plus rapprochés de notre époque. Le gonfalonier de ces héros de l'enfer est l'Anglais Jean Wicleff, lequel ayant été trompé pour n'avoir pas reçu l'évêché de Wigorn ou Wington qui était vacant en Angleterre, persévéra dans plusieurs erreurs qu'il avait déjà répandues; mais dans l'année 1385, comme il se préparait le jour de la fête de S. Thomas de Cantorbéry à prononcer un sermon, non pour louer, mais pour mépriser ce grand saint, le Seigneur le punit aussitôt; après deux jours il fut assailli d'une horrible paralysie, qui le déforma entièrement, et qui lui tordit cette bouche maudite avec laquelle il avait proféré tant de blasphèmes. Depuis ce moment il ne put plus parler, et il mourut de désespoir, ainsi que l'écrit Walsingham (1).

XIV. Jean de Leide fut l'un des chefs des hérétiques anabaptistes; il chassa l'évêque de la ville de Munster, puis, trompant ses prosélytes, il se fit couronner roi dans cette ville, en disant qu'il avait été élu de Dieu. Il approuvait la polygamie, et il ne croyait aucunement au mystère de l'eucharistie. Il élut vingt de ses disciples, qu'il voulait envoyer prêcher ses erreurs; mais ceux-ci furent pris et furent condamnés à mort avec lui. Mais Dieu voulut user de sa miséricorde envers lui; car Jean de Leide, au

(1) Walsingham, ap. Bern., tom. 3, c. 9. Van-Rast., *Hist. Her.* p. 241.

moment de la mort, témoigna un véritable repentir de ses fautes, et fit preuve d'une résignation admirable dans la mort cruelle qu'il eut à souffrir; trois fois il fut tenaillé par les bourreaux et pendant deux heures continues. Il ne cessait de répéter qu'il avait mérité ces tourmens par ses péchés, et il implorait la miséricorde divine; mais ses prosélytes moururent dans l'obstination (1).

XV. Jean Hus fut d'abord professeur de l'université de Prague pour le parti des Bohémiens. Il eut le malheur de lire les livres de Wicleff et d'embrasser ses erreurs, dont il fit un abrégé; il entreprit ensuite de les enseigner. Il fut appelé au concile de Constance pour rendre compte de ses erreurs, et il s'y rendit avec un sauf-conduit de l'empereur Sigismond. Arrivé à Constance, l'archevêque lui défendit de dire la messe; Jean effrayé songea à la fuite, et à cet effet il s'habilla en paysan et se plaça sur une charrette, sous le foin dont la charrette était chargée; mais un homme qui connaissait son secret, le découvrit et le fit arrêter. Jean fut conduit en prison, et c'est alors qu'il présenta son sauf-conduit. Mais le malheureux ne s'était pas aperçu de la clause de ce document, c'est-à-dire qu'il était nul relativement aux erreurs contre la foi. Le concile l'exhorta à se rétracter; mais il répondit qu'il ne pouvait le faire en conscience, et sur cela il fut conduit sur la place publique et brûlé vif. Lorsqu'il commençait à brûler, on entendit l'hypocrite s'écrier: «*Jesu Christe fili Dei vivi, miserere mei.* » mais ces mots étaient mis dans sa bouche par le démon qui vante aussi ses martyrs (2).

(1) Noël Alex., tom. 19. a. 12, num. 2. Hermant, Hist., c. 249.

(2) Varillas, Hist., t. 1, l. 1, pag. 48. Van-Rast, p. 279.

XVI. La mort de Luther fut digne de sa vie débauchée et désordonnée. Il fut d'abord religieux profès de l'ordre de S. Augustin, mais ensuite il quitta le froc et se maria avec une religieuse qui avait été abbesse d'un couvent. Enfin en 1546, ayant un soir soupé plus copieusement que d'ordinaire, il fut assailli vers le milieu de la nuit des douleurs de la mort ; c'est ainsi qu'il mourut, comme il avait vécu, au milieu des orgies et des iniquités. Son cadavre fut transporté à Wurtemberg sur une espèce de char de triomphe, accompagné de l'abbesse sa concubine, et suivi de ses trois enfans sacrilèges (1).

XVII. Écolampade fut d'abord religieux de l'ordre de sainte Brigitte et ensuite disciple et presque compagnon de Zuingle. Il mourut à l'âge de quarante-neuf ans, un mois après Zuingle. Varillas (2) dit que, suivant plusieurs historiens, Ecolampade, après avoir plusieurs fois tenté de se détruire, finit par s'empoisonner. Selon le cardinal Gotti (3) d'autres écrivains ajoutent que ce malheureux, au moment de sa mort, s'écria : « Oh ! je » serai bientôt dans l'enfer ! »

XVIII. Calvin fut un grand ami de Lucifer, auquel il acquit une grande quantité d'ames. Il mourut à Genève en 1564 à l'âge de cinquante-quatre ans. Théodore de Bèze dit que Calvin fit une mort très-tranquille; mais Jérôme Bolsec qui a écrit sa vie, et d'autres, suivant Noël Alexandre et le cardinal Gotti (4), racontent qu'il mourut en invoquant les démons, en détestant et maudissant sa vie, ses

(1) Varill., t. 2, l. 14.

(2) Id., lib. 8, p. 356.

(3) Gotti, Vera Eccl., cap. 109, § 2, num. 17.

(4) Gotti, Vera Eccl., c. 5, n. 9; Noël Alex., t. 19, art. 13, § 1, n. 16.

études et ses écrits : « *Dæmones invocantem, dejerantem, » execrantem, vitæ suæ diras imprecantem, ac suis studiis » et scriptis maledicentem ; denique ex suis ulceribus in- » tolerabilem fetorem emittentem, in locum suum des- » cendisse. » Ainsi de plein mérites de l'enfer, il comparut en ce jour devant le juge Jésus-Christ pour lui rendre compte de tant de milliers d'ames qu'il avait perdues et perverties.*

CHAPITRE V.

CONCLUSION DE L'OUVRAGE.

Sommaire. — I. La réunion des faits racontés dans les saintes Écritures, démontre la perfection de la conduite divine, et l'infaillibilité de notre sainte Église. — II. Dieu crée Adam, il lui accorde sa grâce; mais Adam tombe dans le péché et se perd avec tous ses descendants. Après 4,000 ans, Dieu envoie son fils sur la terre pour racheter l'homme, mais il l'annonce d'abord aux Hébreux par le moyen des prophètes. — III. Il choisit les Hébreux pour son peuple; mais ce peuple prévarique, et le Seigneur le punit par le déluge: il en excepte la famille de Noé qui était restée fidèle. Les enfans de Noé peuplent de nouveau la terre. — IV. Dieu continue à punir et à récompenser temporairement les Hébreux, afin qu'ils abandonnent leurs vices. — V. Le Messie promis naît; mais le monde ne le connaît pas, et le peuple élu le refuse. Le Sauveur vit inconnu et humilié; à l'âge de trente ans, il prêche la nouvelle loi et il la prouve par des miracles; mais à l'exception d'un petit nombre de disciples, tous le méprisent et le persécutent jusqu'à le faire mourir crucifié. — VI. Après l'accomplissement de l'œuvre de la rédemption, Jésus-Christ envoie ses apôtres prêcher sur toute la terre. — VII. Il répand la foi, et un nouveau peuple se forme par la conversion des gentils; la religion chrétienne s'accroît par la mort des martyrs. — VIII. L'idolâtrie détruite, les hérésies naissent; mais elles sont étouffées. L'Église de Jésus-Christ est invincible, et règne et régnera jusqu'à la fin. — IX. Les Juifs vivent et vivront obstinés jusqu'à la fin du monde; ce ne sera qu'alors qu'ils se convertiront. — X. Remarquons, pour conclure cet ouvrage, que l'ancienne église des Hébreux est la même que celle des chrétiens; parce que Jésus-Christ a toujours été le chef et le soutien de l'une et de l'autre; tous les faits princi-

paux de l'ancien Testament furent les figures de la venue de Jésus-Christ, qui par sa mort vint rétablir l'Église. — XI. La dispersion des Juifs, qui subissent aujourd'hui la peine de la mort qu'ils ont donnée au Rédempteur, prouve évidemment la vérité de la religion chrétienne. — XII. Ainsi qu'on l'a vu par les saintes Écritures, à la fin du monde les Juifs se convertiront, et ils embrasseront la foi de Jésus-Christ.

I. La réunion des faits principaux que nous avons considérés dans ce petit ouvrage, relativement à l'ancien et au nouveau Testament, démontre combien a été admirable la conduite par laquelle Dieu a accompli son dessein de sauver l'homme au moyen de Jésus-Christ; ces faits font aussi connaître avec évidence l'infailibilité de notre sainte religion.

II. Dieu crée le premier homme Adam; il l'enrichit de tous les dons, et du plus grand des dons, qui est sa grâce; mais Adam ingrat tombe dans le péché; il se perd en désobéissant à Dieu, et il entraîne dans sa perte tous ses descendans. Afin de réparer la ruine universelle du genre humain, le Père éternel inspiré, par sa miséricorde infinie, résolut d'envoyer son fils unique sur la terre, pour y prendre la nature humaine et pour satisfaire par sa mort la divine justice irritée contre les péchés des hommes. Mais avant de l'envoyer, Dieu voulut que le Sauveur du monde fût attendu et désiré par les hommes pendant quatre mille ans, afin que par leurs prières ils s'efforçassent de hâter sa venue, et le reçussent ensuite avec plus de joie. Le Seigneur révéla d'abord à Adam ce trait de son amour et de sa divine miséricorde, puis aux patriarches; et ensuite, au moyen des prophètes, il fit connaître au peuple hébreu que dans la plénitude des temps il leur enverrait le Rédempteur.

III. Cependant Dieu choisit ce peuple pour en être servi et honoré ; et en effet , pendant plusieurs années il fut révééré et obéi de ce peuple ; mais parce que la nature humaine infectée par le péché était restée inclinée au mal , et que les esprits des hommes étaient obscurcis sur les vérités révélées , la corruption des vices s'enracina tellement , que tous les hommes , y compris même ce peuple élu , prévariquèrent , à l'exception de la famille de Noë ; c'est pour cela que Dieu , pour satisfaire sa divine justice , fut obligé de punir ce peuple par le déluge universel ; il les fit tous mourir submergés par les eaux . Cependant Noë resta seul avec ses trois fils , Japhet , Sem et Cham , lesquels ensuite peuplèrent la terre . Pendant tout le temps qui s'écoula avant que Dieu envoyât son fils , pour accomplir l'ouvrage de la rédemption , il ne cessa pas , au moyen des prophètes et d'autres de ses fidèles serviteurs , de conserver dans le peuple hébreu , l'espérance du Messie futur , qui devait venir délivrer les hommes de l'esclavage du péché et du démon .

IV. En même temps , afin que le peuple ne restât pas plongé dans les vices , lorsque les Hébreux tombaient dans quelque excès , il les punissait par des fléaux mémorables ; d'un autre côté il les récompensait par des bienfaits , lorsqu'ils étaient obéissans à la loi . Mais parce que les Hébreux étaient tous charnels , comme Dieu les punissait par des fléaux temporels et sensibles , de pauvreté , de maladie , de persécution , de guerre et d'esclavage ; de même lorsqu'ils se comportaient bien , il les récompensait par l'abondance du froment , par la jouissance d'une bonne santé et par les victoires qu'ils remportaient sur leurs ennemis : et cela , afin qu'en acquérant les biens temporels , ils désirassent les biens éternels , et qu'ils

apprissent par le châtimeut des peines temporelles à craindre les peines éternelles.

V. Enfin, quatre mille ans après la création du monde, la plénitude des temps étant arrivée, le Verbe éternel descendit sur la terre. Jésus-Christ naquit à Bethléem; il fut d'abord à peine connu de la Vierge sa mère, de S. Joseph son époux, et de quelques humbles bergers, les mages, guidés par l'étoile prédite par le prophète Balaam, vinrent ensuite le visiter; mais tout le reste du monde ne le connut pas (*mundus eum non cognovit*); et son peuple élu, quoique suffisamment informé de sa venue, refusa de le reconnaître. Cependant notre commun Rédempteur vécut sur cette terre, inconnu aux hommes et menant une vie humble et pauvre jusqu'à l'âge de trente ans; il vécut ainsi, afin d'instruire les hommes par l'exemple de ses vertus, avant de les instruire par sa parole. Parvenu à l'âge de trente ans, il commença à prêcher dans la Judée, en promulguant sa nouvelle loi, et en la confirmant par des miracles. Mais à l'exception des apôtres et de quelques disciples tirés du milieu du peuple hébreu qui le suivirent, tous les autres le méprisèrent; de plus, excités par leurs prêtres, il le persécutèrent jusqu'à le faire mourir, crucifié par l'entremise du président Pilate.

VI. Le Sauveur, ayant par sa mort accompli l'ouvrage de la rédemption humaine, ressuscita le troisième jour, comme il l'avait prédit; ensuite il envoya le Saint-Esprit, par le moyen duquel il fortifia les apôtres, et les envoya prêcher par toute la terre.

VII. Ces saints héros, éclairés et encouragés par la vertu divine, se répandirent aussitôt sur toute la terre, propagèrent la foi, et formèrent le nouveau peuple que Dieu

avait élu , tandis que le peuple ancien fut réprouvé à cause de sa désobéissance et de son obstination. Les persécutions des tyrans commencèrent dès que la religion chrétienne prit des accroissemens ; mais ces persécutions ne firent qu'augmenter de plus en plus la foi ; plus on en faisait mourir , plus le nombre des chrétiens augmentait , de sorte que , selon Tertullien , le sang des martyrs semblait une semence féconde qui multipliait les fidèles.

VIII. Enfin , le Seigneur envoya l'empereur Constantin , qui rendit la paix à l'Église et détruisit l'idolâtrie. L'idolâtrie ayant été abattue , le démon suscita plusieurs hérésiarques , qui , par les erreurs qu'il répandirent dans plusieurs royaumes , firent un grand ravage dans l'Église ; mais enfin la divine providence mit un terme à toutes ces hérésies , et l'Église catholique , restée toujours invincible , le sera toujours jusqu'à la fin des siècles , car Jésus-Christ triomphera au dernier des jours ; et alors le Seigneur fera connaître aux hommes l'ordre admirable par lequel il a achevé le dessein qu'il s'était proposé , de sauver les hommes par le moyen de Jésus-Christ qu'il nous a donné pour être notre chef et notre rédempteur.

IX. Les Juifs , malgré la conversion générale des gentils à notre foi , continuèrent toujours dans leur obstination et ne voulurent jamais recevoir Jésus-Christ pour leur Sauveur ; c'est pour cela que Dieu les punit par une grande ruine , en les privant de patrie , de temple , de prêtres , de roi et de royaume , de manière qu'on les verra toujours errans et dispersés sur toute la terre , et détestés par toutes les nations jusqu'à la fin du monde. C'est alors , comme nous l'enseignent les Écritures citées au chap. 5 , num. 1 , qu'ils connaîtront leur erreur , et se convertiront en embrassant la foi de Jésus-Christ.

X. Nous voici arrivés à la fin de l'ouvrage. Toutefois, avant de finir, je prie le lecteur de réfléchir, que les faits principaux des Hébreux dans l'histoire de l'ancien Testament, tels que leur esclavage en Égypte, leur sortie de ce royaume, leur voyage pendant tant d'années dans le désert, leur entrée en possession de la terre promise, leur captivité à Babylone et leur délivrance obtenue par le moyen de l'empereur Cyrus; que tous ces événemens, dis-je, furent des figures qui annonçaient Jésus-Christ qui devait venir, et son Église nouvelle qui devait succéder à l'ancienne. Que l'on réfléchisse en outre que la religion a toujours été une, qu'elle est passée des Hébreux aux chrétiens sans subir d'interruption; et qu'ainsi, pour bien comprendre la religion chrétienne et l'ouvrage de la rédemption humaine opérée par notre sauveur Jésus-Christ, il est nécessaire de savoir que l'Église ancienne et la nouvelle n'en forment qu'une; elle commença d'abord par les Hébreux, et fut perfectionnée ensuite par les chrétiens; car c'est Jésus-Christ qui a toujours soutenu la première et la seconde.

XI. C'est pour cette raison qu'avant de parler dans ce livre de la nouvelle Église, nous avons parlé de l'Église des Hébreux, dont le châtement (connu de tout le monde à cause de leur dispersion) est le témoin le plus propre à prouver la vérité de notre foi. En outre, les misères qu'ils souffrent aujourd'hui, leur dispersion sur la terre, le mépris dont ils sont abreuvés par toutes les nations, leur privation de roi, de patrie et de temple ne démontrent que trop avec évidence que tout cela ils le souffrent en punition de leur crime exécrationnel, d'avoir ôté la vie à leur suprême Seigneur.

XII. Le temps viendra, ainsi que nous l'avons dit, que

Dieu aura pitié de ce peuple, qui lui fut jadis si cher ; et que les Juifs, éclairés par la grâce divine, connaîtront la vérité et embrasseront la foi chrétienne. Mais cela n'arrivera qu'à la fin du monde ; alors le Seigneur dans son jugement dernier manifestera à tous les hommes l'équité de sa conduite , pour la joie éternelle de tous ceux qui lui auront été fidèles, et l'horrible confusion des pécheurs, qui auront vécu rebelles jusqu'à la mort ; et tout dès-lors fera rejaillir la plus grande gloire de Dieu, pour laquelle il a créé le monde, comme nous l'avons dit au commencement de cet ouvrage.

TABLE.

CONDUITE ADMIRABLE DE LA PROVIDENCE DANS L'OEUVRE DU SALUT DE L'HOMME OPÉRÉE PAR JÉSUS-CHRIST.

A N. S. P. le pape Pie VI.	Pag.	3
Aperçu de l'ouvrage nécessaire à l'intelligence de son contenu.		5

PREMIÈRE PARTIE.

CHAP. I ^{er} . — Depuis la création du monde jusqu'à la chute d'Adam.		11
CHAP. II. — Depuis la chute d'Adam jusqu'à la sortie de l'Égypte par les Hébreux.		45
CHAP. III. — De l'esclavage des Hébreux en Égypte et de leur délivrance jusqu'à la venue du Messie.		69

DEUXIÈME PARTIE.

CHAP. I ^{er} . — Naissance de Jésus-Christ ; sa mort ; conversion des païens.		89
CHAP. II. — De la destruction de Jérusalem que Dieu opéra par le moyen des Romains.		113
CHAP. III. — Progrès de la religion chrétienne après la ruine des Juifs.		132
CHAP. IV. — Mort malheureuse des persécuteurs de l'Église.		147
CHAP. V. — Conclusion de l'ouvrage.		163
